



Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire



LE GUIDE

Des études en
Odontologie

Edition 2021

Le Guide des Études en Odontologie

Sommaire

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de notre Guide des études en Odontologie. À l'ensemble des étudiants, aux doyens et aux services administratifs de toutes les facultés, à toutes les instances avec qui nous travaillons au quotidien, ainsi qu'à nos partenaires, merci à vous qui avez permis la sortie de cette nouvelle édition 2021.

Une publication de l'UNECD

Maquette : Julien Coulet - Vice-Président en charge des Outils de Communication

Directeur de la rédaction

Alexandre Vigne - Président de l'UNECD

Rédacteur en chef

Julien Coulet - Vice-Président en charge des Outils de communication

Rédacteurs dans les UFRs d'Odontologie

Alexandre Fromentin et Marine Crosnier

Charlotte Carter et Baptiste Siberil

Valentine Perrier et Louis Bigot

Baptiste Grobelny

Elvin Fevre et Juliette Antoine

Tristan Marchaud et Manon Partiot

Antoine Weymeels et Sarah Ripert

Clara George et Charles Hennequin

Emily-Rose Minot et Emma Esnault

Agnes Michotey et Jeanie Abichacra

Julie Dubergey et Rosalie Attal

Alexandre Colin et Laura Muresan Vintila

Albert Cez et Claire Genin

Audeline Lemazurier et Clara Simon

Chloé Fath et Chloé Hirschberger

Thibaud Renaud, Louis Mazières et Laura Delgado

@Photos

UNECD, droits réservés - Fotolia.com

ÉDITO 01

L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

PRÉSENTATION DE L'UNECD.....02

ÉVÈNEMENTS.....12

L'UNECD AU COEUR DU MONDE ASSOCIATIF.....14

LA VIE ÉTUDIANTE

LA REPRÉSENTATION ET LA DÉFENSE DES ÉTUDIANTS.....18

LES AIDES ET SERVICES.....19

LES ÉVÈNEMENTS INTER-UNIVERSITAIRES.....22

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

FORMATION INITIALE25

FORMATION POST-UNIVERSITAIRE31

TOUR DES FACULTÉS

BORDEAUX34-35

BREST36-37

CLERMONT-FERRAND38-39

LILLE40-41

LYON42-43

MARSEILLE44-45

MONTPELLIER46-47

NANCY48-49

NANTES50-51

NICE52-53

PARIS V54-55

PARIS VII56-57

REIMS58-59

RENNES60-61

STRASBOURG62-63

TOULOUSE64-65

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE.....66

LES DIFFÉRENTS MODES D'EXERCICES70

L'ÉTUDIANT EN FIN DE CURSUS72

DEVENIR ENSEIGNANT EN ODONTOLOGIE73

DEVENIR AHU EN ODONTOLOGIE.....76

DÉMOGRAPHIE ET CESP78

INSTALLATION DU CHIRURGIEN DENTISTE80

POINT PRATIQUE81

INSTANCES PROFESSIONNELLES82

INSTANCES SCIENTIFIQUES88

ANNUAIRE94

édito

L'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire réunit les 16 associations étudiantes des facultés d'Odontologie du territoire, ce qui fait d'elle la seule association représentative de près de 7 500 étudiants en Chirurgie Dentaire depuis 1961, année de sa création.



Notre structure fête, cette année, son 60ème anniversaire. Cette ancienneté nous permet de nous retourner et d'apprécier ce que nos prédécesseurs ont pu réaliser pour que l'on puisse écrire ces quelques lignes aujourd'hui. L'UNECD n'a eu de cesse de se professionnaliser et est devenue plus forte en s'enrichissant au fil du temps, des bureaux et des générations d'étudiants qui se sont succédés et qui ont apporté leur contribution avec détermination et abnégation. L'année 2021 sera synonyme de consolidation, de progression et d'ambition afin de placer l'UNECD comme référentiel dans le monde associatif étudiant.

Les missions de l'UNECD sont multiples et se développent à chaque mandat : en plus d'assurer la défense des intérêts des étudiants en Chirurgie Dentaire, elle promeut la volonté des étudiants de mettre au premier plan la prévention dans la santé orale et générale en France et ailleurs. Elle encourage les initiatives éco-responsables dans le quotidien des associations locales et souhaite placer l'étudiant au cœur des domaines d'actualité professionnelle, académique et citoyenne.

Cet ouvrage nous permet également de mettre à l'honneur les associations locales et leurs représentants qui, par leurs actions, leur esprit critique et leur investissement, sont le tremplin et le moteur de l'UNECD.

Les mœurs et le mode de réflexion paternalistes sont derrière nous. L'avenir nous appartient et le temps est aujourd'hui à la discussion commune entre tous les acteurs. Les étudiants doivent s'y faire entendre. N'ayons pas peur de penser différemment de ce qui est mis en place à ce jour, de bousculer les façons de faire. L'évolution de nos études et de notre profession doit se construire par et pour les étudiants. La crise sanitaire que nous traversons depuis 1 an maintenant a su montrer et démontrer notre rôle crucial dans le monde de la Santé en général.

Plus que jamais l'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire est notre force et ne pourra pas rayonner sans votre implication, sans notre détermination.

Alexandre Vigne
Président 2020-2021 de l'UNECD



L'UNECD est fière et heureuse de vous présenter l'édition 2021 du Guide des Études en Odontologie.

Nous avons souhaité élaborer un support le plus complet possible afin d'apporter toutes les réponses aux questions des personnes qui s'intéressent aux études d'odontologie et à la profession du chirurgien dentiste en France.

Vous y retrouverez notamment des articles concernant l'accès aux études, les facultés et leurs associations, les différents modes d'exercice et les instances qui animent notre profession, mais également un mot sur l'actualité autour de notre cursus et de notre métier.

C'est en travaillant sans cesse avec les associations étudiantes au local que nous sommes parvenus à construire ce guide dans l'esprit de solidarité auquel nous tenons et qui forme l'essence même de notre réseau.

Nous espérons que cet esprit étudiant que nous nous efforçons de faire perdurer transparaîtra au travers de ce guide car il constitue les fondements de notre investissement et de notre volonté de transmettre et de partager nos valeurs.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne lecture,

Clara Veauvy, 1ère VP en charge des Outils de Communication
Julien Coulet, Vice-Président en charge des Outils de Communication

Le Guide des Études en Odontologie

Présentation de l'UNECD

Histoire de l'UNECD

L'Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) est l'association représentative des étudiants en chirurgie dentaire. Elle fédère nationalement les associations représentatives indépendantes des 16 Unités de Formation et de Recherche (UFR) de chirurgie dentaire. Toutes ces associations effectuent la triple mission de :

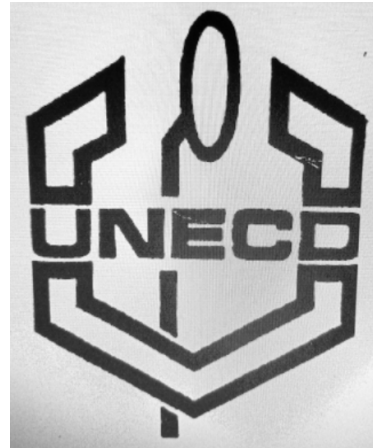
- Représentation des étudiants
- Services aux étudiants
- Animation de la faculté

Le principe d'indépendance politique, syndicale et confessionnelle est essentiel au sein de l'UNECD, permettant de représenter au mieux les près de 7 500 étudiants en chirurgie dentaire de France. L'UNECD est une association régie par la Loi 1901, qui a été créée le 16 juin 1961. C'est la plus ancienne association monodisciplinaire de France qui fête cette année ses 60 ans.

Si l'UNECD s'est constituée dans le but de fédérer les étudiants de France pour permettre de continuer à se rencontrer dans une ambiance confraternelle et conviviale, il n'en est pas moins que de grandes revendications ont été portées durant toutes ces années.

En premier lieu, l'UNECD a toujours suivi avec un grand intérêt les évolutions et les réformes de notre cursus. Des revendications pour le statut d'étudiants hospitaliers dans les années 90, à la grève de 2017 dénonçant le règlement arbitral des négociations conventionnelles, en passant par le combat contre l'illégalité des pratiques de CLESI-PESOA, notre réseau a toujours su répondre présent et être proactif sur les sujets universitaires et professionnels.

En 2021, nous continuerons de demander la gratuité des études et de travailler sur la réforme du troisième cycle.



Une association représentative de tous les étudiants

L'adhésion des associations représentatives d'étudiants en chirurgie dentaire issues des 16 UFR françaises, ainsi que son réseau d'élus étudiants, fait de l'UNECD l'unique structure représentative des étudiants en chirurgie dentaire. À ce titre, l'UNECD est officiellement reconnue par les différentes instances, qu'elles soient ministérielles, universitaires ou professionnelles.

Le fonctionnement de l'UNECD est basé sur un modèle ascendant. Les étudiants des différentes UFR débattent des différents sujets et expriment leurs opinions auprès de leurs associations représentatives. Par la suite, ce sont les administrateurs de l'UNECD, présidents et délégués UNECD qui font remonter les opinions locales afin de dégager une ligne de conduite nationale sur les différents sujets. Les positions qui en découlent sont alors défendues par le bureau de l'UNECD et l'ensemble du réseau auprès des différentes instances.

Trois congrès annuels (à la rentrée, à l'hiver et au printemps) réunissant les représentants étudiants permettent d'échanger plus globalement sur les études de chirurgie dentaire amenant à des débats enrichissants. Ces rassemblements sont également un moment de formation (sur le thème de l'associatif, de la représentation nationale, de la vie professionnelle, des questions sociales, etc.) pour l'ensemble des responsables associatifs, des élus aux différents conseils, des tutorats ou pour tout étudiant souhaitant y assister.

L'UNECD possède ainsi un poids réel dans les différentes discussions à différents échelons : ministériels (réforme des études, statut de l'externe, internat qualifiant...), universitaires (coût des études, organisation des enseignements...) ou professionnels (démographie médicale, installation des nouveaux diplômés...).

Voici quelques exemples des organes dont l'UNECD est membre ou avec lesquels elle travaille :

- Commission Nationale des Etudes de Maïeutique, Médecine, Odontologie et Pharmacie (CNEMMOP)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
- Ministère des Solidarités et de la Santé (MSS)
- Conférence des Doyens et Conférence des Chefs de service (CDD & CCS)
- Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (ONCD)
- Recherche Clinique en Odontologie Libérale (ReCOL)
- Société Francophone des Biomatériaux Dentaires (SFBDD)
- Association Dentaire Française (ADF)
- Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)
- CDF, FSDL, SFCD et UD (syndicats professionnels)
- European Dental Students Association (EDSA)
- International Association of Dental Students (IADS)
- Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)
- Aide Odontologique Internationale (AOI)
- Institut Français pour la Recherche en Odontologie (IFRO)
- Syndicat National des Internes en Odontologie (SNIO)
- Centre National d'Appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA)

À côté de cela, l'UNECD revendique des élus aux conseils d'UFR (Unité de Formation et de Recherche), des élus aux Commissions de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ainsi que des élus aux Conseils d'Administration (CA), s'ajoutant à l'ensemble des élus du réseau de la FAGE.

Fonctionnement de l'UNECD

Les responsables associatifs locaux (présidents et délégués UNECD) de chacune des 16 associations sont administrateurs de l'UNECD. Ils forment ainsi le conseil d'administration (CA) qui se regroupe physiquement, si les conditions le permettent, six fois par an et communique tout au long de l'année via plusieurs canaux de communication.

L'assemblée générale (AG) de l'UNECD est formée des administrateurs et des élus. Elle constitue l'organe souverain de l'association, et, à ce titre, élit par exemple le bureau national, au congrès de rentrée chaque année.

Le bureau national est l'organe exécutif de l'association. Il représente ainsi l'association dans les différentes instances, travaille au développement du réseau et à la défense des positions de la structure.

Le Guide des Études en Odontologie



L'UNECD est fière de vous présenter son bureau national pour l'année 2020-2021 !

« Nous poursuivrons cette année le travail de défense des intérêts des étudiants en chirurgie-dentaire aux seins des réformes académiques telles que la réforme du 3ème cycle des études en odontologie. En collaboration avec l'ensemble des Fédérations de Filières en Santé, nous accompagnerons et défendrons les étudiants en PACES, PASS et L.AS qui subissent la mise en place de la REES (Réforme d'Entrée dans les Études de Santé).

La préparation des étudiants à leur future vie professionnelle est une réelle volonté de l'UNECD pour ce mandat. Qu'est-ce qu'un syndicat ? Quelles sont les missions d'une URPS ? Quels sont les différents modes d'exercices professionnels ? Autant de sujets que nous voulons rendre attractifs et abordables.

Enfin, l'épanouissement de l'ensemble des étudiants en odontologie dans leur cursus, ainsi que dans leur vie personnelle, à travers des projets de solidarité et d'accompagnement, devra être garantie. Ajoutez-y une expansion des thématiques scientifiques et le développement de notre implication à l'international et vous trouverez les lignes directrices que ce Bureau National, en collaboration avec ses administrateurs, s'accorde à suivre cette année. » Alexandre Vigne, Président de l'UNECD

Bureau national 2020-2021



Alexandre Vigne
6^{ème} année - Lyon
Président
president@unecd.com



Tatiana Caron
4^{ème} année - Lyon
Trésorière
tresorier@unecd.com



Clara Veauvy
4^{ème} année - Brest
1^{ère} Vice-Présidente en charge des Outils
de Communication
communication@unecd.com



Emma Beucher
4^{ème} année - Brest
Secrétaire Générale
secretaire@unecd.com



Clément Mary
5^{ème} année - Nantes
Vice-Président en charge
des Affaires Académiques
academique@unecd.com



David Kadoche
5^{ème} année - Strasbourg
Vice-Président en charge
de l'Innovation Sociale
innovationsociale@unecd.com

Le Guide des Études en Odontologie

Bureau national 2020-2021



Julien Coulet
3^{ème} année - Marseille
Vice-Président en charge des Outils
de Communication
communication@unecd.com



Antoine Guicheteau
4^{ème} année - Nantes
Vice-Président en charge de la Solidarité
Internationale
solidarite@unecd.com



Lucile Benoit
3^{ème} année - Paris V
Vice-Présidente en charge du Suivi
des Elus
elus@unecd.com



Maxence Nicolai
4^{ème} année - Paris V
Vice-Président en charge de la
Formation
formation@unecd.com



Pierre Steffens
6^{ème} année - Toulouse
Vice-Président en charge des Affaires
Internationales
international@unecd.com



Matthias Roca
4^{ème} année - Montpellier
Vice-Président en charge des
Partenariats
partenariat@unecd.com



Marie - Estelle Delpiroux
4^{ème} année - Toulouse
Vice-Présidente en charge des
Tutorats
tutorat@unecd.com



Mathilde Théry
4^{ème} année - Lille
Vice-Présidente en charge
du Scientifique
scientifique@unecd.com



Lucie Auboire
5^{ème} année - Rennes
Vice-Présidente en charge du Réseau
reseau@unecd.com



Elodie Garrigues
5^{ème} année - Bordeaux
Vice-Présidente en charge des
Affaires Sociales
social@unecd.com



Amel Taghbaloute
4^{ème} année - Lyon
Chargée de la mission projet de
solidarité Maroc
maroc@unecd.com



Elisa Kratz
6^{ème} année - Strasbourg
Vice-Présidente en charge
de l'Actualité Professionnelle
professionnel@unecd.com



**Alexis Delpierre, Anaëlle
Leprêtre et Ewen Le Drast**
Thésé, thésée, en instance de
thèse
Clermont - Ferrand, Rennes, et
Brest
Comité de veille
veille@unecd.com

Le Guide des Études en Odontologie

Communication

Afin de rester au plus proche des étudiants et de partager nos actions et notre actualité de manière la plus complète et efficace possible, notre association est présente sur de nombreux réseaux numériques.

Vous pouvez retrouver les liens utiles ci-dessous :

- Le site internet de l'UNECD : www.une.cd.com, remis à jour l'année passée ! Il regroupe l'ensemble de l'expertise, de l'actualité et des supports de la structure. Il est donc intéressant de le parcourir régulièrement.
- La page Facebook de l'UNECD : [UNECD – Les étudiants en chirurgie dentaire](#) permet un accès rapide de l'information au quotidien.
- Le compte Twitter : [@UNECD](#), qui permet une diffusion rapide des actualités de notre association. Vous pouvez suivre tous les membres du bureau national en vous abonnant à la liste BN UNECD 2020-2021.
- Le compte Instagram [@une.cd](#), qui fête déjà ses 2 ans, nous permet d'échanger au plus proche des étudiants les actualités de tous les jours.

L'UNECD ouvre sa Newsletter mensuelle, originellement à destination de ses administrateurs, à l'ensemble de son réseau. Envoyée tous les premiers dimanches du mois, elle relate tous les événements auxquels nous assistons. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail secretaire@une.cd afin d'être ajouté à la mailing du réseau !

L'année dernière, nous avons inauguré le premier numéro du magazine de l'UNECD. Diverses thématiques y sont abordées : congrès nationaux et internationaux, sujets scientifiques, carrière HU, étudiants en CD au profil atypique... Il est téléchargeable gratuitement sur notre site internet dans l'onglet "ressources et presse".

Enfin, l'UNECD édite tous les ans, à destination de l'ensemble des étudiants en chirurgie-dentaire, Le Guide des Études en Odontologie de l'UNECD, anciennement appelé "le CODE", que vous lisez actuellement !

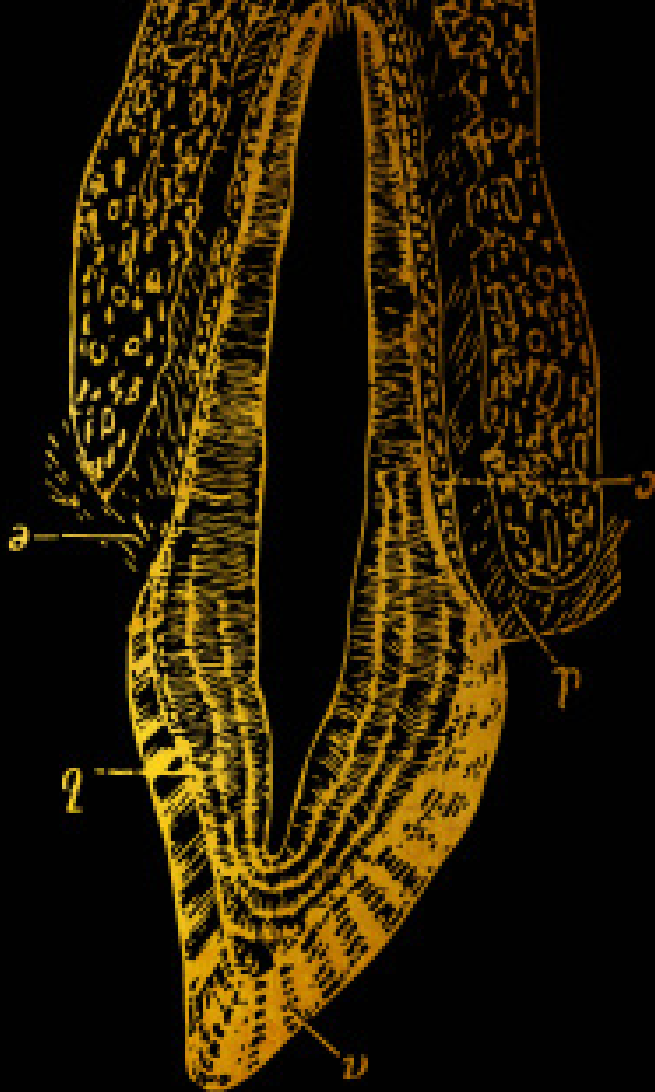
Pour alimenter et produire tout cela, le pôle communication a été renforcé par la création d'une [Task Force Communication](#) en janvier 2020.

Ces volontaires intéressés par le graphisme, le montage vidéo, ou encore la musique, nous accompagnent au quotidien pour un mandat d'un an.

Besoin de plus d'infos ? Contactez les VP en charge des outils de communication !

Vous n'avez maintenant plus aucune raison de ne pas nous connaître !





UNECD

Le magazine

N°1 - Hiver 2020

Le Guide des Études en Odontologie

Actualités professionnelles :

L'objectif est avant tout d'informer et de former les étudiants, qui représentent les professionnels de demain, sur les problématiques comme la démographie, les réseaux de soins, les centres low-cost, les négociations conventionnelles... Ce pôle a pour vocation de prendre à bras-le-corps les enjeux auxquels nous allons devoir faire face, afin de permettre à chacun et chacune d'avoir toutes les clés en main pour exercer son métier en toute sérénité.

L'année 2021 se distinguera par les élections URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) : celles-ci se dérouleront du 31 mars au 7 avril 2021 en distanciel par vote électronique.

Ces élections, incontournable actualité de notre profession, vont marquer le paysage professionnel. En effet, les candidats élus le sont pour une durée de 5 ans!

Quatre syndicats dentaires se présentent officiellement à ces élections: les CDF, la FSDL, le SFCD et l'UD (ordre alphabétique).

L'enjeu de ces élections est à la fois

Régional : les URPS ont un rôle de représentation des professionnels de santé libéraux auprès des ARS (Agences Régionales de Santé), d'amélioration de l'offre de soins sur le territoire, de mise en oeuvre d'actions de prévention, de veille sanitaire, de promotion de la santé...

Et national : les résultats de ces élections conditionnent la représentativité des syndicats auprès des pouvoirs publics.

La démographie sera également au cœur des prochains débats entre instances des professions de santé et la représentation étudiante. Dans un contexte d'une répartition inégale, d'un flux croissant d'étudiants étrangers revenant exercer en France et d'une désertification médicale qui s'accroît, quelles vont être les problématiques de l'étudiant futur praticien quant à sa liberté d'installation en tant que praticien libéral ?

L'enquête démographique "Votre installation, parlons-en" réalisée par l'UNECD permettra de donner corps aux décisions sur l'avenir démographique, qui devra répondre aux attentes des étudiants et futurs praticiens et qui devra s'abstenir de toutes mesures coercitives.

Affaires sociales :

Le coût des études en chirurgie dentaire est un combat historique de l'UNECD. Depuis 1998, de plus en plus de facultés reviennent sur la gratuité du matériel pédagogique, et font acheter chaque année toujours plus de matériel de travaux pratiques aux étudiants. D'après une enquête diffusée publiquement en septembre 2012 par l'UNECD, et réactualisée chaque année, ces coûts (pour l'ensemble des études) varient de 40 euros à 3300 euros en fonction des facultés (cf. le tableau Coût des études par faculté et en fonction de l'attribution de bourses sur critères sociaux, ci-contre, issu du dossier de presse "Coût des études" réalisé en 2020). L'UNECD ne peut se résoudre à cette situation, et réfute les différents arguments prônant les bénéfices liés à de tels coûts.

L'état des lieux réalisé en 2020 avec la publication du dossier de presse "Coût des études" a permis de mettre en évidence l'importante hétérogénéité entre les différentes facultés de France. En effet, à titre d'exemple, un étudiant effectuant sa rentrée en 2ème année peut se voir déboursier jusqu'à 3408,49€ en moyenne en France (comprenant les frais de vie courante, les frais spécifiques de rentrée et le matériel dentaire). Ces disparités maintenant mises en lumière doivent faire l'objet d'un travail de fond afin de les minimiser, voire les supprimer.

Depuis 2015, l'UNECD s'intéresse de près au Bien-Être des étudiants en chirurgie dentaire. La première enquête nationale date de 2015, fut réitérée en 2018 et reverra le jour en mai 2021. L'enquête de 2018 a permis de démontrer une situation préoccupante d'un point de vue psychologique au sein des étudiants en odontologie. En effet, en conséquence de différents facteurs, on remarque un stress et un mal-être omniprésents chez les étudiants. Afin de leur venir en aide, l'UNECD s'est déplacée dans chaque UFR, auprès des étudiants, du personnel enseignant, hospitalier et administratif, afin de décrire les problématiques locales et de trouver des solutions adaptées. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur www.unecd.fr dans nos dossiers de presse. Depuis cette enquête, certaines facs ont pu mettre en place des commissions Bien-Être pour que les étudiants soient écoutés.

Ville	Coût boursier	Coût non boursier
Bordeaux	150 €	1 367 €
Brest	230 €	378 €
Clermont-Ferrand	765 €	1 179 €
Lille	1 700 €	3 300 €
Lyon	280 €	1 554 €
Marseille	800 €	800 €
Montpellier	1 164 €	2 300 €
Nancy	650 €	650 €
Nantes	670 €	770 €
Nice	575 €	1 750 €
Paris V	40 €	260 €
Paris VII	2 320 €	2 320 €
Reims	915 €	1 664 €
Rennes	1 230 €	1 230 €
Strasbourg	210 €	2 576 €
Toulouse	1 562 €	1 900 €

Tableau : coût des études par faculté et en fonction de l'attribution de bourses sur critères sociaux

Les sujets brûlants

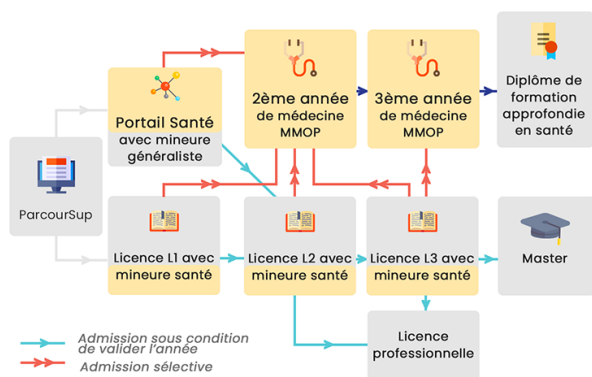
Affaires académiques :

Le Numerus Clausus était de 801 en 2002. Passant progressivement à 1 200 en 2010, il n'a quasiment pas évolué depuis 10 ans, et ne représente pas une mesure suffisante pour évaluer et répondre à la demande de soins de la population. La Stratégie de Transformation du Système de Santé (STSS) annoncée par Emmanuel Macron a entraîné une refonte complète de l'entrée en étude de santé, par la suppression de ce Numerus Clausus depuis la rentrée universitaire 2020, remplacé par une capacité d'accueil déterminée par les universités et les Agences Régionales de Santé (ARS). En fonction des besoins régionaux et des capacités de formation universitaires et hospitalières, ces capacités d'accueil sont affinées chaque année et la suppression de la PACES doit permettre de diversifier les profils des étudiants en santé, de proposer plusieurs voies d'accès et de supprimer le concours unique basé sur des QCMs. Un des parcours est une licence qui comprend une option "Accès Santé" (LAS) et l'autre est un Parcours Accès Santé Spécifique (PASS). Les étudiants seront sélectionnés en partie sur leur dossier universitaire.

L'UNECD est un acteur principal de la réforme du troisième cycle, aux côtés des instances représentatives de la profession et des universitaires comme la Conférence des Doyens, l'Ordre, les syndicats et les Ministères. L'objectif de cette réforme est de supprimer le DES de MBD (Médecine Bucco-Dentaire) et de réaliser une refonte du cycle court. Nous travaillons depuis plusieurs années avec eux sur le projet de réforme. De nombreux groupes de travail ont été menés lors de nos congrès, de longs débats ont été entrepris pendant nos conseils d'administration, afin de connaître les positions des étudiants en chirurgie dentaire. La réforme du 3ème cycle est une opportunité pour agir sur certains points comme le manque d'enseignants et d'encadrants cliniques, pour répondre aux besoins des étudiants et pour harmoniser le contenu de la formation.

Concernant le cycle court, l'UNECD se positionne favorablement à la création d'un DES (Diplôme d'Etudes Supérieures) d'omnipraticien en 1 an. S'il devait y avoir suppression du DES de MBD et s'il était alors nécessaire de le remplacer par un autre DES, nous serions pour la création d'un DES de pédiodontie mais contre la création d'un DES de parodontie, d'endodontie ou de réhabilitation orale complexe. Nous nous positionnons contre tout ce qui pourrait diminuer la qualité et le contenu de la formation initiale. Nous sommes conscients de la nécessité d'une voie de recours lorsqu'un praticien se voit en difficultés pour la gestion d'un cas clinique, c'est pourquoi nous défendons l'idée de reconnaissances de compétences.

Les stages hospitaliers doivent être revalorisés par les décideurs. À l'heure actuelle, certains CHU voient leurs volumes horaires des stages diminués de moitié, pendant que dans d'autres, les étudiants travaillent à trois par fauteuil. À côté de cela, le développement des stages actifs pour les sixième année est une alternative indispensable à uniformiser sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi aux étudiants de découvrir le monde libéral en immersion complète et contrôlée. Pour cela, nous proposons notamment de reconnaître nationalement les rôles et pré-requis des maîtres de stage universitaires.



Le Guide des Études en Odontologie

Affaires Internationales :

La mobilité étudiante est très peu développée en chirurgie dentaire, ce qui va à l'encontre de l'ensemble des recommandations sur le sujet. L'UNECD a donc commencé un travail de compilation des différents projets existant au niveau des facultés. Que ce soit les échanges erasmus ou les conventions scientifiques internationales, un état des lieux complet permettrait d'encourager et développer ces initiatives d'ouverture sur le monde et une plus-value pour nos études.

L'orientation et la réorientation des étudiants est un travail particulièrement important de l'UNECD et de la FAGE. Que ce soit un lycéen, un étudiant souhaitant entrer dans les études de santé ou n'importe quel autre citoyen qui se pose des questions sur les études et le métier de chirurgien dentiste, il est essentiel qu'il puisse obtenir des réponses concrètes et pragmatiques. A contrario, il est important de développer des offres de réorientation pour les étudiants qui se rendent compte qu'ils ne sont pas fait pour le métier de chirurgien dentiste, afin qu'ils ne repartent pas de zéro. De nouvelles passerelles seront mises en place progressivement avec la réforme de l'entrée dans les études, notamment un accès via certaines formations para-médicales. En fonction du déploiement de ces voies d'accès, les facultés et universités communiqueront via leurs sites internet.

Tutorats :

De plus en plus de Tutorats d'Entrée dans les Etudes de Santé (TEES) font la démarche d'adhérer à l'UNECD en tant que membres associés. Cette collaboration leur permet d'être intégrés au sein du réseau de l'UNECD et donc d'avoir accès à notre catalogue de formations, d'être invités à nos congrès, de bénéficier d'une voix consultative lors de nos Assemblées Générale, et de se tenir informés des différentes thématiques touchant les études de chirurgie dentaire. Dans cette dynamique, ils ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances à propos de notre filière, et ainsi de mieux conseiller les étudiants dans leur orientation.

L'adhésion à l'UNECD permet aussi et surtout aux TEES de rencontrer des étudiants en chirurgie dentaire, et d'interagir avec eux, afin de briser les idées reçues sur nos études et notre profession. Ces clichés, encore tenaces de nos jours, ont un impact non négligeable sur l'orientation des étudiants souhaitant entrer dans les études de santé. La manière dont les tutorats s'adressent à eux au sujet de la filière Odontologie peut complètement changer leur vision des choses, et finalement révéler des vocations insoupçonnées.

Par ailleurs, une tendance à la création de Tutorats d'Années Supérieures (TAS) est actuellement en train d'émerger dans différentes villes de France. Ces tutorats ont pour vocation de prôner l'entraide entre étudiants, l'andragogie, et l'apprentissage par les pairs. De nombreuses missions peuvent être réalisées par ces tutorats, telles que la mise à disposition d'entraînements aux examens, la création de séances de restitution de connaissances, de méthodologie, ou encore résolution de cas cliniques, l'encadrement de travaux pratiques, la correction collective d'annales... C'est une toute nouvelle page qui s'ouvre dans la relation entre l'UNECD et les Tutorats, et ce terrain tout nouveau promet d'apporter aux étudiants en Chirurgie Dentaire de très belles perspectives.



Les sujets brûlants

Innovation Sociale :

Dans un contexte de changement sociétal de mentalité, l'UNECD s'est donné pour mission de défendre la valeur responsable que chacun se doit d'adopter. Chaque étudiant en chirurgie-dentaire aura donc la possibilité de se rendre à des événements locaux et nationaux qui prennent en compte l'aspect environnemental et responsable en faisant appel aux producteurs locaux pour la restaurations ou en bannissant les plastiques à usage unique. Dans les événements festifs, tout est mis en place par les équipes organisatrices dans le but d'assurer la sécurité des étudiants. De cette façon, l'UNECD espère développer l'aspect citoyen de chaque étudiant dans un souci de bienveillance.



Scientifique :

L'UNECD a pour projet un congrès commun avec la SFBD (voir la partie Événements du guide) Valoriser une formation d'excellence par la recherche est un des fers de lance de l'UNECD. La recherche est un élément fondamental dans l'évolution de notre profession. Notre objectif est d'en faire un point fort dans le cadre de notre formation universitaire.

L'UNECD a pour projet la mise en place de Journées Scientifiques en Odontologie en 2022 afin de promouvoir la recherche auprès des étudiants. Ce projet, porté par la CDD, consisterait en la visite des laboratoires de recherche au sein des UFR avec, pourquoi pas, des démonstrations ou TP.

Afin de promouvoir la recherche, nous travaillons avec la CDD, la SFBD (Société Francophone de Biomatériaux Dentaires), ReCOL (Recherche Clinique en Odontologie Libérale), l'IFRO (Institut Français pour la Recherche Odontologique) et l'EDSA (European Dental Students' Association). Avec cette dernière, nous avons un projet de vidéo de vulgarisation scientifique.

SFBD UNECD

Le Guide des Études en Odontologie

Évènements

Congrès SFBD x UNECD

Pour la première fois, la Société Francophone des Biomatériaux Dentaires (SFBD) s'associe à l'UNECD pour créer un congrès ! Ouvert à tous les étudiants et praticiens, il a pour objectif de promouvoir la recherche en odontologie axée sur les biomatériaux dans diverses disciplines : la dentisterie restauratrice et endodontie, l'odontologie pédiatrique et la prothèse.

Ce congrès aura lieu en soirée en version dématérialisée du 6 au 9 juillet 2021. Chaque soirée sera dédiée à un collège différent avec un quiz, et le congrès se terminera par une soirée de clôture. Cet événement sera l'occasion de mettre en valeur les meilleurs étudiants et praticiens de chaque faculté grâce aux quizz, et les gagnants se verront décerner un prix. Vous aurez tous la possibilité d'y participer lors de cet événement.

Les informations concernant le congrès seront dans un premier temps publiées sur les pages Facebook de la SFBD et de l'UNECD.

Avec ce congrès, l'UNECD souhaite mettre en avant la recherche et surtout le désir d'apprendre, conjointement à la SFBD.

Nous vous donnons rendez-vous en visioconférence où nous espérons vous voir des plus nombreux lors de ce premier congrès SFBD x UNECD !

**CONGRÈS
VIRTUEL
BIOMATERIAUX**
1ère édition

Tous les soirs :
6-9 JUILLET 2021
Quiz et lots à gagner

Avec la participation des collèges de :
**Dentisterie Restauratrice et Endodontie
Réhabilitation Orale Prothétique
Odontologie Pédiatrique**

SFBD x UNECD **GRATUIT**

Solidarité Internationale

Ce pôle a pour objectif de permettre aux étudiants en chirurgie dentaire de participer à des projets de solidarité internationale, basés essentiellement sur la sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire. Soit en leur donnant la possibilité de participer aux missions Maroc et Népal de l'UNECD, soit par le biais de formations afin de leur donner toutes les clefs leur permettant de créer leur propre projet.

Les missions Maroc et Népal sont destinées aux populations pour lesquelles l'accès aux soins est limité pour des raisons géographiques et/ou économiques et dont l'information sur l'hygiène bucco-dentaire est souvent inexistante.

En 2019, ce sont six étudiants qui ont été sélectionnés afin de parcourir le Maroc et ont sensibilisé environ 500 personnes provenant de 7 structures différentes (associations, orphelinats, villages isolés). Pour la prochaine mission, afin de faire grandir davantage ce beau projet, nous ouvrons les candidatures aux étudiants en pharmacie.

Au Népal, ce sont sept étudiants qui ont été sélectionnés et ont sensibilisé plus de 1 700 népalais provenant d'un orphelinat, d'un centre pénitencier, de plusieurs écoles et de villages reculés.

L'édition 2020 ayant été annulée au vu du contexte, les équipes sélectionnées partiront à l'été 2021 et préparent actuellement les missions dans ce but.



Le label Solidarité Internationale est une nouveauté de cette année. Il sera attribué aux associations locales de Solidarité Internationale après étude de leur dossier. Il vise à soutenir et valoriser leur engagement. Pour cela, un logo a été créé et il leur sera possible de le placer sur leurs supports de communication, afin d'attester que leur association répond à ces gages de qualité. Les ressources de l'UNECD pouvant les aider (formations, relais de communication) seront également à leur disposition.

Pour candidater et en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique Solidarité Internationale.



UNECD
Solidarité Internationale

Gardez le sourire

Une nouvelle fois, l'UNECD s'engage dans le projet de prévention bucco-dentaire « GARDEZ LE SOURIRE ». Au cours de ce projet, des étudiants en chirurgie dentaire vont à la rencontre de leurs pairs des autres universités, afin de leur donner quelques conseils en hygiène dentaire et leur dispenser quelques réflexes simples et rapides à mettre en œuvre immédiatement afin de gérer leur capital «dents». Chaque année, plusieurs milliers d'étudiants bénéficient des conseils d'hygiène bucco-dentaire donnés par nos bénévoles. L'objectif est de sensibiliser une tranche à risque de la population : la population étudiante, qui néglige souvent les soins bucco-dentaires et les consultations chez le dentiste. C'est donc avec des mots simples qu'une campagne de prévention par les étudiants et pour les étudiants est mise en place. Les jeunes bénévoles, formés par les enseignants du collège des chirurgiens dentistes universitaires en Santé Publique et/ou de parodontologie, ont donc à cœur de rencontrer d'autres étudiants sur deux jours afin de leur prodiguer de manière claire et compréhensible les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) en matière d'hygiène dentaire, et en montrant les risques encourus liés à une négligence de soins.

De plus en plus médiatisé, ce projet a pour but de faire évoluer les mentalités de la jeunesse, de faire prendre conscience des enjeux sanitaires et de casser certains préjugés. Une évolution constante du projet est nécessaire afin de répondre aux nouvelles actualités et tendances comme par exemple le développement des bars à sourire ou la fabrication de dentifrice «home made».



Dentamain



Suite à notre désengagement dans les actions pour le Téléthon en avril 2019, nous avons décidé de créer un nouveau projet d'innovation sociale porté par l'UNECD et son réseau. La philosophie de ce nouveau projet est d'unir notre réseau pour une cause commune. Nous souhaitons donc valoriser les corporations locales et la volonté de certains de leurs étudiants de soutenir des causes particulières, peut-être moins médiatisées.

Chaque année, les 16 facultés de chirurgie dentaire de France soutiendront une association présente à l'échelle locale, choisie par les administrateurs de l'UNECD, pendant un mois à travers divers événements festifs, culturels, sportifs etc.

L'UNECD et son réseau ont à cœur, à travers ce genre d'initiative, d'inviter à prendre davantage conscience des sujets d'actualité, sanitaires mais également sociétaux. Nous vous donnons alors rendez-vous pour la prochaine édition de Dentamain en octobre 2021!

Le Défi Sang Limite

Le défi sang limite est un projet en collaboration avec les autres filières de santé et l'association Laurette Fugain. Le but est d'informer et de sensibiliser les étudiants et le grand public aux 6 types de dons que chacun est susceptible de réaliser : Sang total, Plasma, Plaquette, Moelle osseuse, Organes etc.

Historiquement, ce projet a commencé par la fusion de deux projets de l'ANEMF (les médecines) et de l'ANEPF (les pharma) puis l'UNECD (nous), l'ANESF (les sages-femmes), la FNEK (les kinés) et la FNESI (les infirmiers) les ont rejoint. Ces 6 associations nationales portent le projet et accompagnent les associations locales dans sa réalisation.

Le défi sang limite est organisé sous la forme d'un concours ouvert de septembre à juin. La totalité des dons recueillis durant cette période par les associations locales donnent un classement final par ville.



Le Guide des Études en Odontologie

L'UNECD au cœur du monde associatif

L'UNECD est l'association monodisciplinaire nationale de la filière. "Monodisciplinaire" parce qu'elle ne s'attache qu'à une seule filière, celle de l'odontologie, et "nationale" puisqu'elle regroupe les 16 associations locales représentatives des étudiants en odontologie de France.

L'UNECD adhère elle-même à d'autres associations représentatives (comme la FAGE, l'EDSA, ou l'IADS) et porte alors la voix des 7 500 étudiants en chirurgie-dentaire de France.

La Fédération des Associations Générales Étudiantes - La FAGE

La Fédération des Associations Générales Étudiantes - FAGE - est la première organisation représentative des étudiants et des jeunes en France. Fondée en 1989, elle assoit son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE aspire à garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. Elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale. Elle se veut également pro-active grâce aux travaux menés au sein de ses 8 commissions : CPAS (Commission Permanente des Affaires Sociales), CPAJ (Commission Permanente des Affaires de Jeunesse), CPAC (Commission Permanente des Affaires Culturelles), CP3C (Commission Permanente du 3ème Cycle), CCAA (Commission Permanente des Affaires Académiques), C2S (Commission Sectorielle de Santé), CSLLSHS (Commission Sectorielle des Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés) et la Commission FIRF (Fond des Initiatives du Réseau de la FAGE).

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Indépendante des partis politiques, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, ses actions sont construites sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs reconnue organisation de jeunesse et d'éducation populaire par le Ministère chargé de la jeunesse.

L'UNECD est administratrice de la FAGE. Président et VP Réseau sont présents aux Conseils d'Administration (CA) et Assemblées générales (AG) de la FAGE un week-end par mois pour représenter les étudiants en chirurgie dentaire et porter leur voix. Ils participent aux différents votes en fonction des positions adoptées en AG et CA de l'UNECD.

En tant que Fédération d'une filière de Santé, l'UNECD est membre de droit de la C2S et y conduit de nombreux projets en inter-filières.

Les différents VP du Bureau National de l'UNECD participent presque quotidiennement à des groupes de travail et réunions thématiques avec la FAGE et ses Fédérations adhérentes.



The European Dental Students' Association: l'EDSA

The European Dental Students' Association (EDSA) a été fondée en 1988, à Paris, et représente plus de 70 000 étudiants en odontologie, de 182 facultés réparties dans 29 pays différents, du Royaume-Uni à la Géorgie.

L'EDSA est une association à but non lucratif ouverte à toutes les associations locales comme nationales représentant les étudiants en chirurgie-dentaire d'Europe.

Ses différentes missions sont :

- Informer les étudiants sur les instances et les politiques européennes en lien avec le monde dentaire
- Défendre les intérêts des étudiants en chirurgie dentaire
- Favoriser la collaboration sur des projets étudiants
- Développer et promouvoir les réseaux internationaux et les échanges étudiants
- Connecter différents systèmes éducatifs européens
- Animer une communauté étudiante active à l'échelle mondiale
- Encourager les associations nationales d'étudiants en chirurgie dentaire à coopérer au niveau international

Les membres de l'EDSA se réunissent deux fois par an sous forme de congrès d'une semaine, organisés dans différentes villes des pays membres. Le premier se déroule généralement au printemps, et le deuxième se tient fin août. Celui d'été coïncide généralement avec le congrès de l'ADEE (Association for Dental Education in Europe).

Les EVP (European Visiting Program) sont des programmes à but éducatif et culturel créés par l'EDSA. Ils permettent aux étudiants de se rendre dans une autre faculté pour une durée d'une à six semaines pour découvrir un nouveau pays, des méthodes d'enseignement et de soins locales autour de 3 programmes : académique, social et culturel. Plus de 21 pays y ont déjà participé. L'échange se veut simple à mettre en place, et peut convenir à des étudiants voulant bénéficier d'une expérience internationale sans sacrifier de formation initiale. La liste complète des EVP est disponible sur le site de l'EDSA ainsi que sur leur page facebook.



European Dental Students' Association

Les camps d'été de l'EDSA offrent l'occasion d'échanger son expérience sur divers aspects de notre vision et pratique de la dentisterie. L'idée était de réunir des étudiants en dentaire pour un stage d'été international pour susciter des discussions et une compréhension mutuelles de la santé bucco-dentaire, mais aussi pour développer des compétences interdisciplinaires et une prise de conscience des concepts liés aux soins dentaires multidisciplinaires et multiculturels.

L'UNECD est actuellement membre actif de l'EDSA. Ce statut lui donne un droit de vote et un accès total aux projets portés par l'association.

Site internet : <https://www.edsaweb.org/>

A poster for the EDSA 2020-2021 Executive Committee and Officers. It features a blue background with a globe and the EDSA logo. The text reads 'European Dental Students' Association 2020-2021 Executive Committee and Officers'. There are 13 circular portraits of the officers, each with a name and title below it. Social media icons for website, Facebook, Instagram, and Twitter are in the top right corner.

European Dental Students' Association
2020-2021 Executive Committee and Officers

President
James Coughlan, UK
president@edsaweb.org

General Secretary
Ivana Ligusová, SVK
secretary@edsaweb.org

VP Internal Affairs
Marcel Paľovčík, SVK
vpinternal@edsaweb.org

VP External Affairs
Neil Unnakkat, UK
vpexternal@edsaweb.org

VP Public Relations
Amirna Ibrahimpašić, SVN
pr@edsaweb.org

Treasurer
Louise Madden, IRL
treasurer@edsaweb.org

Community Manager
Andrea Vrankić, CRO
community@edsaweb.org

Policy Officer
Owens Iguodala, UK
policy_officer@edsaweb.org

Volunteer Work Officer
Ömer Faruk Şimşek, TUR
volunteer_work_officer@edsaweb.org

Mobility Officer
Marta Adam, CRO
evp_officer@edsaweb.org

Prevention Officer
Vladiana Ast, ROU
prevention_officer@edsaweb.org

Training Officer
Dora Srdoč, CRO
training_officer@edsaweb.org

Research Officer
Yolena Gashava, BGR
research_officer@edsaweb.org

edsaweb.org
[f /edsaweb](https://www.facebook.com/edsaweb)
[@edsaweb](https://www.instagram.com/edsaweb)
[@edsaweb](https://twitter.com/edsaweb)

The International Association of Dental Students : IADS

L'IADS représente près de 200 000 étudiants en chirurgie-dentaire dans le monde, issus de plus de 60 pays différents. Elle a été fondée en septembre 1951, pendant la première Assemblée Générale de l'IADS qui eut lieu à Copenhague, au Danemark. Toutefois, cette situation a changé puisque l'IADS vient d'être reconnue comme NGO (Non Governmental Association) pendant le Congrès MYM de Strasbourg et a été enregistrée à Genève en Suisse.

Il y a 2 congrès par an, dont 1 concomitant avec celui de la FDI (Fédération Dentaire Internationale). Nous avons eu la chance d'accueillir en 2019 le MYM Congress (Medium Year Meeting) à Strasbourg en mars, nous ne pouvons à l'heure où ces lignes sont écrites déterminer la date ou le lieu du prochain congrès, conformément à la situation sanitaire mondiale.

Il existe de nombreux échanges internationaux de clinique ou de recherche, de 2 à 4 semaines dans plus de 23 pays différents. Pour se renseigner sur ces ICEP Program, vous devez créer un compte sur l'Exchange Portal de l'IADS et voir les conditions pour postuler aux différents programmes.

De nombreux projets de solidarité internationale existent au niveau de l'IADS : au Népal, en Jamaïque, au Soudan et bientôt en Inde. On peut prendre comme exemple le Projet « Gogos Give Smile » en Afrique du Sud : Des étudiants en chirurgie dentaire du monde entier y vont pour aider les habitants des quartiers autour de Soweto à lutter contre la carie dentaire chez les enfants - la maladie infantile la plus répandue en Afrique du Sud.

L'UNECD est membre actif de l'IADS depuis septembre 2016 !

Site internet : <http://www.iads-web.org>





**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**



**POUR NOUS,
DENTISTES**



Des offres complètes

au meilleur tarif pour les étudiants

Chirurgiens Dentistes



RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE et PROTECTION JURIDIQUE

souscrivez en ligne en 2 minutes

Offerte ⁽¹⁾ durant tout votre cycle



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

à partir de

9,75 €/mois ⁽²⁾



ASSURANCE HABITATION

à partir de

6 €/mois ⁽³⁾

@gpm_fr // benjaminjeuneprosante // www.gpm.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

01 40 54 54 54

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

(1) Garantie assurée par Panacea Assurances - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des Assurances, au capital de 55.555.750 euros - 412 887 606 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15.

(2) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, enregistrée sous le n°775 666 340, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15.

(3) Contrat d'assurance distribué par GPM COURTAGE - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 308 608 € - RCS Paris n° 380 431 445 - ORIAS n°07 023 091 - 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 et Assurées par Thèlem Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45 430 Chécy.

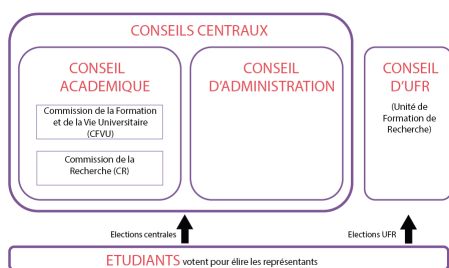
**GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ
PARTENAIRE DE**



**Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire**

La représentation et la défense

La représentation et la défense des étudiants passent par l'implication dans différents conseils, que ce soit au sein des facultés, de l'Université, de l'Hôpital, du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), du CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) ou encore du CNESER (Centre National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Dans ces conseils, les élus étudiants possèdent une voix délibérative ou consultative leur permettant d'être réellement impliqués dans les débats ! Ces représentants sont généralement élus tous les deux ans, lors d'élections qui sont des moments forts de la vie étudiante.



Les conseils d'UFR

Chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR) est administrée par un conseil élu, et dirigée par un directeur (doyen) élu par ce conseil. L'ensemble des acteurs de la faculté y sont représentés : les enseignants, le personnel et les étudiants. Ce conseil est chargé de l'ensemble de la gestion de la faculté, en établissant la politique générale, en votant la répartition du budget annuel, et actant les modalités de contrôle des connaissances ou les calendriers annuels, etc. De plus, plusieurs commissions peuvent lui être rattachées, afin d'avancer plus efficacement sur certains dossiers. Le rôle des élus étudiants (entre 2 et 6 élus par UFR) dans ces conseils est donc essentiel, les discussions et les décisions prises ayant un impact direct sur le « terrain » de la faculté.

Les conseils centraux

Le conseil académique (CAc) est composé de 2 sous-commissions (CFVU et CR) :

- La CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) délibère sur tout ce qui concerne la pédagogie et la vie à l'université : organisation des enseignements, création de nouvelles filières, validations des acquis, orientation des étudiants, etc... C'est cet organe qui vote définitivement les modalités de contrôle de connaissances des différentes composantes. Elle favorise également les activités culturelles, sportives, sociales et associatives. C'est également la CFVU qui gère les FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) afin de financer des projets étudiants. La CFVU est composée de 20 à 40 membres dont 40% d'étudiants, 40% d'enseignants et 20% de personnalités extérieures.
- La CR (Commission de Recherche) se prononce sur l'ensemble des politiques de recherche.

Le Conseil d'Administration (CA),

Il mène au sens propre la « politique » globale de l'université : vote du budget, signature d'accords et de conventions, règlement intérieur, règles relatives aux examens, etc... C'est l'organe décisionnaire de l'université. L'ensemble des propositions des conseils d'UFR doivent être ratifiées par le CA (composé de 24 à 32 membres dont 4 à 6 étudiants).

Un vice-président étudiant (VPE) est élu parmi les représentants étudiants du CAc. Il travaille en lien avec le CROUS.

Le bureau de l'université est présidé par le président de l'université et réunit les vice-présidents. Il est donc possible que le VPE siège au bureau. Le bureau élabore la politique soumise au CA et il est chargé de la gestion de l'établissement.

Le directeur général des services est chargé de la direction, de l'organisation et du fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques de l'établissement.

Le CNESER

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) est un organe ministériel consultatif, que le gouvernement doit obligatoirement consulter pour tout projet de loi ou de règlement (arrêté ou décret) relatif à l'enseignement supérieur. A l'égal des conseils centraux à l'échelle de l'université, le CNESER assure la représentation au niveau national, des étudiants, des personnels et des enseignants de l'ensemble des universités, ainsi que des grands intérêts nationaux (discussion sur le budget de l'enseignement supérieur par exemple).

Éminemment politiques, les décisions du CNESER peuvent avoir un impact considérable sur l'avenir de l'enseignement supérieur en France. L'UNEDC, à travers la FAGE et ses six élus participe aux discussions sur ces différents sujets.

Les aides et les services

La CVEC

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est instituée par la loi "Orientation et Réussite des Étudiants" et est à hauteur de 92 euros. Cette somme sera reversée aux universités et CROUS et sera dédiée à la vie étudiante. Celle-ci augmente chaque année d'un euro.

Qui doit s'en acquitter ? Tous les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

Quels étudiants sont exonérés ? Les boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles, les étudiants réfugiés, les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire, les étudiants enregistrés en qualités de demandeurs d'asile.

À quoi sert la CVEC ?

"Améliorer les conditions de vie sur les campus et donc favoriser la réussite tout en diminuant le coût de la rentrée"

- Pour votre santé : (Les 5 euros de médecine préventive sont dorénavant inclus dedans) ;
- Pour favoriser l'accompagnement social ;
- Pour développer la pratique sportive sur les campus : (dorénavant les droits d'inscription au SUAPS sont inclus dedans) ;
- Pour soutenir vos initiatives : (le budget FSDIE se voit considérablement augmenté par un apport supérieur en subvention) ;
- Pour faire vivre l'art et la culture ;
- Pour améliorer l'accueil des étudiants.



Votre vie étudiante, au quotidien

Les CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) sont des établissements publics régionaux, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ayant de nombreuses missions visant à améliorer les conditions de vie des étudiants en proposant des aides telles que :

- Le logement social étudiant,
- La restauration universitaire,
- Les aides sociales et l'accompagnement,
- L'emploi étudiant,
- L'accueil des étudiants internationaux,
- L'animation de la vie culturelle et sportive .

Chaque CROUS est géré par un conseil d'administration, au sein duquel 7 étudiants élus pour deux ans siègent. Ils sont des décideurs à part entière de la politique et des projets menés, et ont donc un rôle essentiel à jouer! Les Crous, c'est 1 réseau pour 27 établissements, 15 000 personnes au service de 2,6 millions d'étudiants.

Enfin, le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) est l'échelon national qui fédère l'ensemble des CROUS et où sont débattues les grandes lignes de la politique des CROUS, le budget ou encore le prix du ticket du "Resto U", qui depuis cette année est passé à 1€ pour les étudiants boursiers. Les élus étudiants de la FAGE, au nombre de 5, y siègent également.

La Vie Étudiante

Les aides et services

Le logement

Le réseau des œuvres dispose de 175 000 logements (chambres ou studios) destinées en priorité aux étudiants boursiers dont le loyer va de 200€ à 500€ par mois. La demande d'un logement géré par le CROUS se fait via le dossier social étudiant (DSE) à remplir entre le 15 janvier et le 15 mai.

Les bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux gérées par les CROUS, sont les aides financières «reines» de l'enseignement supérieur. Elles sont versées mensuellement pendant 10 mois de septembre à juin, mais peuvent se poursuivre pendant les vacances d'été selon certaines situations :

- Vous suivez vos études en métropole et êtes à la charge de vos parents résidant en outre-mer
- Vous êtes français ou citoyen de l'Espace Economique Européen (EEE) et êtes à la charge de vos parents vivant à l'étranger
- Vous êtes pupille de l'Etat ou orphelin de parents
- Vous êtes réfugié et la situation de vos parents ne permet pas de vous accueillir pendant les grandes vacances
- Vous avez bénéficié de mesures sociales à l'enfance et vos parents ne peuvent pas vous accueillir pendant les grandes vacances.

Pour l'année 2020-2021 elles vont de 1032€ à 5679€ par an. Le montant du versement dépend de l'échelon auquel appartient l'étudiant (il en existe 8 en comptant le 0 bis), calculé en fonction des revenus de vos parents, le nombre d'enfants à charge et l'éloignement de votre lieu d'étude. Ces bourses induisent également l'exonération des droits d'inscription universitaires, l'exonération de la CVEC. Pour bénéficier de ces bourses, il faut être éligible et remplir le dossier social étudiant (DSE) entre le 15 janvier et le 15 mai.

Compte tenu du contexte lié au Covid en 2020, des aides exceptionnelles sont annoncées, à hauteur de 150€ pour les étudiants boursiers (versée automatiquement au 1er décembre 2020).

De même, si vous étiez boursier en 2019-2020 et que vous n'avez pas pu réaliser un stage obligatoire avant le 31 août 2020, mais que vous l'effectuez entre le 1er septembre et le 31 décembre 2020, un complément de bourse peut vous être versé pour les mois concernés.

Historiquement, l'UNEDC plaide pour une linéarisation des bourses qui sont attribuées à ce jour selon des paliers pouvant pénaliser certains étudiants. Un salaire parental évoluant de quelques euros seulement, peut priver, par exemple, un étudiant d'une bourse dont lui et ses parents ont besoin.



La restauration

La restauration à destination des étudiants est assurée majoritairement par des restaurants gérés par le CROUS et, de manière complémentaire, par les structures agréées par le CNOUS. Le coût unitaire du repas, en restaurant universitaire, payé par l'étudiant est de 3,30€ mais modifié en janvier 2021 par Emmanuel Macron à 1€ pour les boursiers et non boursiers. Ce repas comprend un repas complet assis fonctionnant avec un système de points afin de manger équilibré (une entrée, un plat chaud et un dessert). Le paiement réalisé via la plateforme IZLY et ainsi «zéro cash» : rechargement en ligne et paiement via un QR code sur le smartphone ou via la carte étudiante sans contact.

Pour plus d'informations, renseignez-vous notamment auprès de votre Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), il y en a forcément un près de chez vous !

Les différentes aides à votre disposition

Les aides gérées par les CROUS :

- Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux
- Les aides spécifiques :
 - o L'aide spécifique allocation annuelle (ASAA)
 - o L'aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)
- Le complément mérite
- Le fonds national d'aide d'urgence (FNAU)
- caution locative étudiante (CLE)
- aide à l'installation en logement étudiant (A.I.L.E par CROUS et la mairie de Paris)

Les aides gérées par l'Etat, les Régions et Départements :

- Le fond de solidarité pour le logement (FSL)
- Le fond d'aide aux jeunes (FAJ)

Les aides gérées par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) :

- Allocations logement à caractère social (ALS)
- Allocations personnalisées pour le logement (APL)

Les aides gérées par action logement :

- L'avance LOCA-PASS
- La garantie LOCA-PASS
- Le dispositif Visale

Les aides gérées par les CHU :

- Les indemnités kilométriques (éligible dès l'entrée en 4ème année)
- Les indemnités logement

Les aides pour l'emploi :

- La garantie jeune (16-25 ans)
- Allocation aide au retour à l'emploi
- Revenu de solidarité active jeunes (RSA)
- Prime d'activité
- Aide financière à la recherche du premier emploi (ARPE)

Les services et centres de santé universitaires

Chaque université dispose d'un service de santé universitaire (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS) qui est à votre disposition pour des bilans de santé gratuits mais également des consultations de premier niveau (contraception, diététique, psychologie, relaxation, sophrologie, tabacologie, vaccinations et dépistages). N'hésitez pas à vous rapprocher de votre service pour tout complément d'information.

Certains de ces services sont aussi des centres de santé universitaire. Ils vous offrent ainsi une prise en charge de premier niveau, en cas de besoin, avec des consultations de médecine générale, gynécologie, médecine spécialisée, etc. Le tiers payant y est pratiqué et vous n'avez ainsi qu'à régler la part complémentaire de mutuelle non prise en charge par la sécurité sociale. Vous pouvez aussi déclarer un des médecins du centre de santé comme étant votre médecin traitant.

À noter que les Services Université Handicap (SUH) accompagnent dans leurs études, les étudiants ayant une reconnaissance de handicap. Les services de santé universitaires sont là pour déterminer des aménagements d'études et d'exams dont vous pouvez avoir besoin, y compris en cas de handicap temporaire (consécutif, par exemple, à un accident).

Votre bien-être, parlons-en !

Suite à l'analyse de la dernière enquête de 2018 sur le bien être des étudiants, les résultats présentés au local en AG montrent une réelle détresse de ces derniers. L'UNECD s'est rapprochée des UFRs afin de mettre en place des structures avec des interlocuteurs disponibles pour vous aider et souhaite en faire un suivi actif.

Au sein de vos universités, il existe ce que l'on appelle les **Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)**, cela correspond au service de santé universitaire (SSU) ou au centre de santé universitaire (CSU) selon vos universités.

Au sein de vos UFRs, plusieurs intervenants sont à votre disposition :

- Vos **élus UFR**, ce sont des étudiants tout comme vous, ils sont donc à même de comprendre vos problèmes et, de par leur statut, ils ont la possibilité de vous défendre si nécessaire.
- Le **vice-doyen** chargé du bien-être des étudiants, c'est l'interlocuteur privilégié de l'administration.

Depuis la publication des résultats de l'enquête, des **commissions bien-être** ont vu le jour/été mises en place dans certaines universités, réunissant professeurs et étudiants autour de la question de la santé étudiante. Des thématiques précises telles que la qualité du sommeil, l'organisation du temps de travail, la gestion du stress, l'amélioration de la communication entre les acteurs des CHU sont abordées par des groupes de travail et permettent la mise en place progressive de nouveaux réflexes.

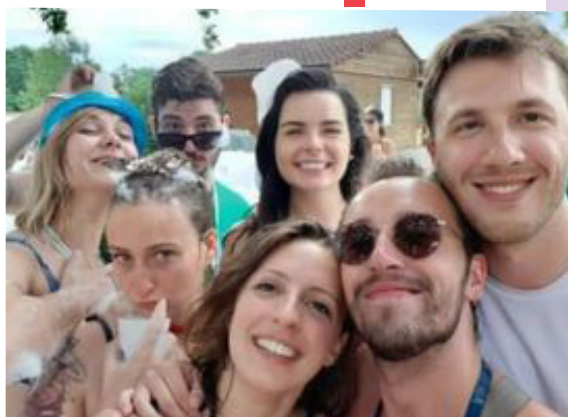
L'association SPS (Soins aux Professionnels en Santé) : cette association est là pour vous écouter, si vous en ressentez le besoin. Ils luttent contre le burn-out, la dépression et les idées suicidaires. Ce service fonctionne 24h/24, 7j/7, c'est anonyme et gratuit. Le numéro vert pour les contacter : 08 05 23 23 36. Une application mobile est aussi téléchargeable : asso SPS.

Le BIPE (Bureau Interface Professeurs Etudiants) est une structure d'aide et de conseils créée par l'UPMC pour les étudiants en santé franciliens et les internes selon leurs hôpitaux de rattachement. Des tuteurs proposent des interventions personnalisées de gestion de stress et d'aide à l'orientation, ainsi que des interventions de groupe d'amélioration de la qualité de vie (gestion du temps de travail, sommeil). Vous pouvez contacter le BIPE par téléphone au 01 44 27 93 02 ou à l'adresse mail suivante : medecine-bipe@sorbonne-universite.fr

La vice-présidente chargée des affaires sociales de l'UNECD sera en mesure de vous conseiller, de vous aiguiller vers le bon interlocuteur et si besoin engager le dialogue avec ce dernier. Vous pouvez la contacter via cette adresse mail : social@une.cd.com

Le Guide des Études en Odontologie

Les événements inter-universitaires



Des événements sont organisés annuellement par certaines associations étudiantes d'UFR de chirurgie-dentaire, ou par certaines associations regroupant des étudiants venus de différentes UFR. Ils permettent de favoriser l'esprit de camaraderie entre futurs professionnels, la bonne humeur étant de mise. Ces événements sont donnés à caractère purement informatif, l'UNECD n'étant pas impliquée dans leur organisation.

- **Le Critérium Dentaire** : Cet événement, vieux de plus de 50 ans, rassemble des étudiants en chirurgie-dentaire de toutes les régions de France, dans une station de sports d'hiver, généralement au mois de mars. Durant une semaine, diverses animations sportives sont au rendez-vous.

- **Le Grand Ouest Dentaire (GOD)** : Chaque année, une nouvelle association constituée de quelques étudiants issus de diverses facultés de chirurgie dentaire de France se forme pour organiser cet événement.

Ce sont 5 jours de rencontre entre les étudiants, avec des activités sportives terrestres et nautiques organisées par équipe pour décerner le trophée de la meilleure ville. Cet événement a lieu en général vers la période de juin et permet de clôturer l'année universitaire.

- **Le Paintball Du Nord (PDN)** : C'est le premier événement national de l'année universitaire. Généralement organisé durant un week-end de novembre, cet événement se veut sportif et ludique et permet aux étudiants en dentaire de se rencontrer et de s'affronter par équipe sur un terrain de Paintball pendant une journée entière.

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE****Offert⁽¹⁾****ASSURANCE⁽⁴⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁵⁾****Des solutions
sur-mesure****COMPLÉMENTAIRE SANTÉ****À partir de
16€ /mois⁽²⁾****ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION****À partir de
5€ /mois⁽³⁾****PRÊT ÉTUDIANTS****Jusqu'à
60000€⁽⁶⁾****TOUTE UNE
LIGNE D'OFFRES***Pour Vous*

Rejoignez plus de 90 000 étudiants en santé sur : facebook.com/etudiantsensante
Suivez-nous sur : twitter.com/EtudiantsSante et instagram.com/etudiantsensante

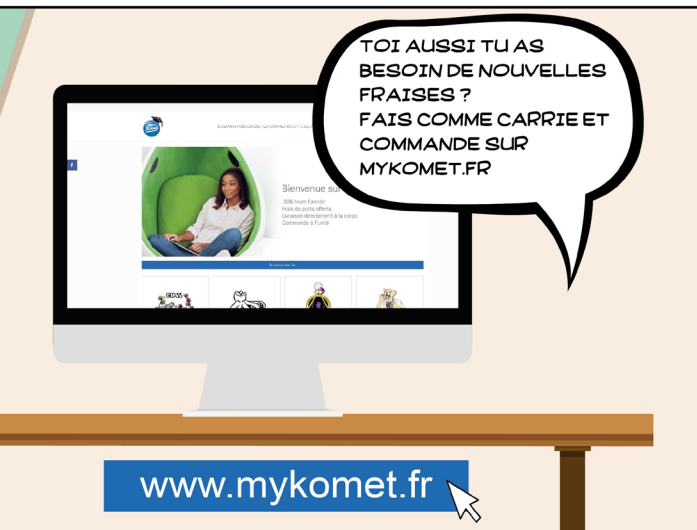
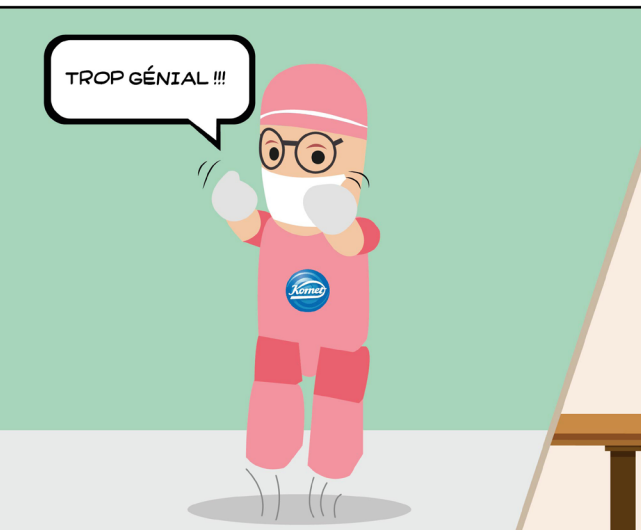
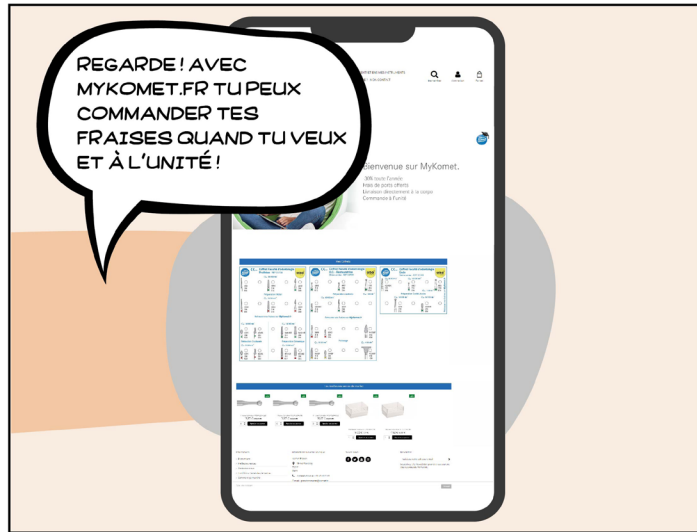
**3233**Service gratuit
+ prix appel**PUBLICITÉ**

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internes, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2021, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2020 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051 006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - ALAP - Association Libérale d'Assurance et de Prévoyance - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS - Club Auto - AMT - S.A. au capital de 100 000 € - Détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

La solution MyKomet



Formation initiale

Les études de Chirurgie Dentaire durent entre 6 et 9-10 ans, et sont agencées comme tel (cf. SCHEMA) :

Premier Cycle

DFGSO : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
3 années (donnant un grade licence) dont la 1ère année d'étude de santé (PASS/LAS/PACES)

Deuxième Cycle

DFASO : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques
2 années (donnant un grade master)

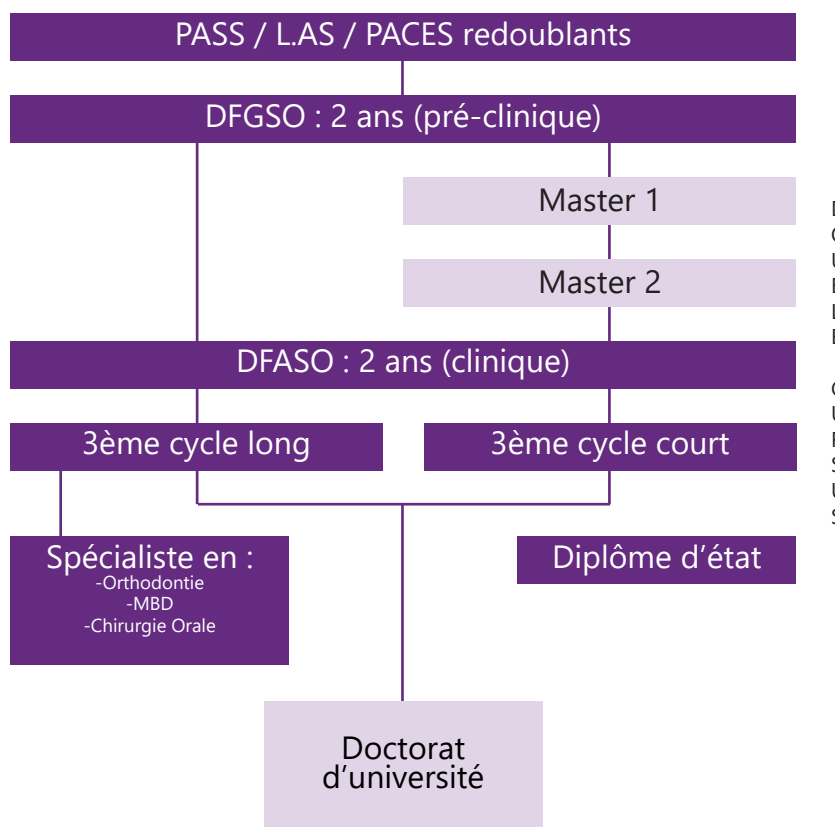
Troisième Cycle Court

1 année

ou Troisième Cycle Long

"Internat qualifiant" de 3 ou 4 années

À l'issue de ces études, les étudiants doivent présenter une thèse, qui leur confèrera le titre de Docteur d'Etat en Chirurgie Dentaire.



Formation initiale

Premier Cycle

Le premier cycle, d'une durée de 3 ans, est accessible directement après le baccalauréat sur Parcours Sup. Depuis la rentrée 2020, une réforme majeure est appliquée : la Réforme des Entrées dans les Études de Santé, qui vise notamment une suppression de la PACES et du Numerus Clausus.. Pour plus d'information, lire notre article sur La réforme des Entrées dans les Études de Santé.

L'Entrée dans les Études de Santé

Afin de remplacer la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé), qui était la voie d'accès principale aux études de Médecine, Pharmacie, Chirurgie Dentaire, et Sage-Femme jusqu'alors.

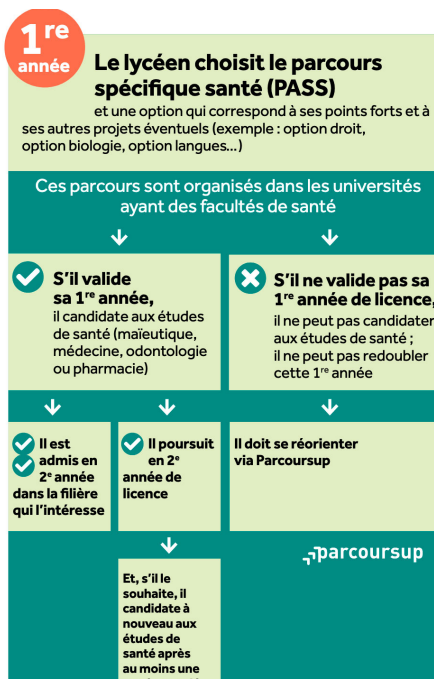
2 voies d'accès ont été mises en place :

Le Parcours Accès Santé Spécifique (PASS), correspondant à une Licence 1 "santé", dans lequel les enseignements sont découpés en 2 blocs : une "majeure" santé et une "mineure" X (différentes filières disponibles selon les universités : physique, droit, économie, ...). A l'issue de cette année, l'étudiant ayant validé cette L1 peut candidater aux études de santé. On entre alors en phase d'admissibilité : son dossier est étudié selon des critères définis par les jurys des UFR de santé : seuils de notes à atteindre, coefficients en fonction des UE,... Une part des étudiants "admissibles" sont admis directement en 2ème année de santé, appelés "super admissibles" et représente un pourcentage variable selon les UFR allant de 0 à 50% des places disponibles pour les étudiants venant de PASS. Les autres "admissibles" devront passer la phase d'admission comprenant des épreuves supplémentaires, orales principalement, parfois écrites. Ceux obtenant les meilleurs résultats sur la globalité de l'année pourront rejoindre la 2ème année d'étude de santé, les autres étudiants poursuivront leur cursus en L2 correspondant à leur mineure X. Il n'est pas possible de redoubler l'année de PASS, les étudiants n'ayant pas validé cette année devront se réorienter via ParcoursSup.

La licence avec option Accès Santé (LAS), correspondant une année de licence durant laquelle l'étudiant suit des enseignements partagés en 2 blocs : une "majeure" X (différentes filières disponibles selon les universités : physique, droit, économie, ...) et une "mineure" santé. Comme pour le PASS, les étudiants ayant validé leur année pourront candidater à l'entrée en 2ème année d'études de santé. Ils passeront successivement la phase d'admissibilité (étude de leur dossier par les UFR de santé), à l'issue de laquelle des "super-admissibles" pourront être directement recus en études de santé (jusqu'à 50% des places disponibles pour les étudiants venant des LAS) et la phase d'admission (examens supplémentaires). Cette voie pourra accueillir les étudiants non sélectionnés à l'issue du PASS souhaitant candidater une seconde fois.

Il est possible de candidater jusqu'à 2 fois à l'entrée des études de santé : soit par un PASS puis une LAS, soit par deux LAS. Le nombre d'étudiants admis en 2ème année d'études de santé est désormais défini par un Numerus Apertus, celui-ci correspond à un intervalle, avec un seuil plancher et un seuil plafond, définis conjointement par l'Agence Régionale de Santé et les facultés. Les filières de santé restent toujours aussi sélectives et le nombre de places ne devrait pas beaucoup évoluer.

La PACES existe pour la dernière année universitaire en 2020-2021, seuls les étudiants autorisés à redoubler la PACES lors de leur première tentative ont pu accéder à cette année de concours. Le contenu reste inchangé, le format du concours reste le même, les formats d'enseignements peuvent avoir été modifiés (présentiel, distanciel, podcasts). Les étudiants candidatent dans un classement à part leur garantissant, en théorie, autant de chances de réussite que celles observées pour les doublants lors des années précédentes.



Le Guide des Études en Odontologie

Les passerelles

Depuis les nouveaux arrêtés de 2010 suite à l'instauration de la PACES, trois types de passerelles existent pour les étudiants souhaitant entrer ou sortir des études de chirurgie dentaire, accessibles sur examen des dossiers et soumis à un Numerus Clausus annuel :

- Le «droit au remord» s'adresse aux étudiants qui ont validé leur troisième année de santé, mais qui finalement regrettent leur choix de filière. S'ils étaient classés dans une autre filière au concours de PACES, ils sont éligibles au droit au remord pour entrer en deuxième année de cette autre filière,
- l'admission en deuxième année des études de santé s'adresse aux étudiants titulaires d'au moins un diplôme de master (ou d'école conférant le grade master), ou aux étudiants ayant validé trois années dans une des quatre filières de santé,
- l'admission en troisième année des études de santé s'adresse aux diplômés d'état en santé, aux titulaires d'un doctorat ou d'un titre d'ingénieur diplômé.

Les deuxièmes et troisièmes années de chirurgie dentaire (DFGSO2 & DFGSO3)

Contenus : Formation préclinique théorique et pratique

Les deuxième et troisième années de chirurgie dentaire sont ce que l'on qualifie d'années "pré-cliniques". Ainsi, l'emploi du temps des étudiants oscille entre enseignements théoriques (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés) et enseignements pratiques (travaux pratiques).

Les enseignements théoriques portent aussi bien sur des matières "fondamentales" (immunologie, histologie, embryogénèse, biochimie...) que "cliniques" (odontologie conservatrice, parodontologie, prothèse, chirurgie...), sans oublier l'anatomie ou les enseignements de pathologies médicales.

Les enseignements pratiques vont être effectués dans des salles dédiées à cet effet, comprenant parfois des "fantômes" (mannequins permettant de mimer un patient). Les apprentis dentistes pourront alors utiliser l'ensemble des instruments qu'ils utiliseront dans leur métier, afin d'apprendre à les manier. Certaines facultés commencent à s'équiper de simulateurs numériques, soulignant l'importance de la simulation en santé et illustrant ainsi le passage à la médecine numérique de demain.

Nous retrouvons donc bien ici dès les premières années des études le côté "manuel" et technique du métier de chirurgien dentiste.

À noter que certaines facultés demandent aux étudiants d'acheter tout ou partie de leur matériel de travaux pratiques. L'UNECD travaille activement à la réduction de ces dépenses inégalitaires.



Formation initiale

Les principales disciplines



- La **parodontologie** s'intéresse aux tissus de soutien des dents : la gencive, l'os, le ligament alvéolo-dentaire et le cément. Les maladies parodontales sont de deux types : superficielle ou profonde. Les maladies superficielles sont regroupées sous le terme de gingivite, tandis que les maladies profondes sont regroupées sous le terme de parodontite. Elle comprend l'ensemble des actes visant à améliorer l'hygiène bucco-dentaire des patients : motivation à l'hygiène, détartrage ou actes de chirurgie visant à corriger les atteintes gingivales ou osseuses.

- La **dentisterie restauratrice** et **endodontie (DRE)** concerne les soins de caries et les traitements radiculaires. La carie peut être superficielle et profonde. Dans le cas de caries superficielles, la vitalité de la dent peut être conservée, ce qui implique qu'un simple soin conservateur permet de soigner la dent, comme par exemple la mise en place d'un composite ou d'un CVI (Ciment Verre Ionomère). Dans le cas de caries profondes, la vitalité de la dent ne peut être conservée, ce qui implique de dépulper la dent (retirer la pulpe : complexe vasculo-nerveux situé dans les racines et la couronne). Suite à ce traitement, la reconstitution de la dent s'effectue selon son délabrement : si le délabrement est limité, un soin conservateur suffit, mais si le délabrement est trop important, une réhabilitation prothétique devra être effectuée.



- La **chirurgie buccale** et **pathologie** concerne aussi bien les dents que les tissus attenants : os et gencive. L'acte de chirurgie de base est l'extraction dentaire, que ce soit de dents temporaires (de lait), ou de dents permanentes (définitives), comme par exemple les dents de sagesse. D'autres actes de chirurgie sont assez régulièrement effectués, comme des chirurgies muco-gingivales. L'implantologie, qui consiste à remplacer une dent absente par un implant (racine artificielle en titane), se démocratise de jour en jour. L'implant remplace ainsi la racine de la dent, sur lequel il faut réaliser une couronne.

- La **prothèse** regroupe un ensemble d'actes qui ont pour objectif de réhabiliter une fonction masticatoire. La prothèse peut être séparée en deux parties : la prothèse adjointe et la prothèse conjointe. La prothèse adjointe regroupe les prothèses que le patient peut retirer à souhait (communément appelé dentier). Elle peut être partielle s'il ne manque que quelques dents, ou totale si le patient est totalement édenté. Les prothèses adjointes peuvent être réalisées soit sur une base de résine ou de métal (stellite). La prothèse conjointe regroupe les différents types de prothèse qui sont fixes, que le patient ne peut donc pas retirer. Elle comprend : les couronnes (qui peuvent être métalliques, céramiques ou céramo-métalliques) sur dents ou sur implants, les bridges (remplacer une dent absente en prenant appui sur les dents adjacentes) et les facettes (pour remplacer la face externe de la dent, dans la majorité des cas pour raison esthétique), ainsi que les inlays, onlays, overlays qui peuvent également être en composite ou céramiques, réalisés en technique CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur) ou traditionnelle. La CFAO consiste en la réalisation de prothèses (fixes et, dans certains cas, amovibles) en modelant celles-ci sur ordinateur. La prise d'empreinte peut se faire de différentes façons : en utilisant une caméra optique ou en scannant une empreinte classique qui sera ensuite exploitée sur ordinateur.



- L'**odontologie pédiatrique** est la pratique dentaire qui s'intéresse aux soins dédiés aux enfants. Les soins dentaires sont en partie différents de ceux prodigués sur les adultes, en raison de la sensibilité particulière, de l'incompréhension relative et de l'angoisse de la majorité des enfants (la pratique de la pédodontie requiert de bonnes notions de psychologie et de pédagogie, pour les enfants comme pour leurs parents !); mais également de la morphologie particulière, et de la durée de vie sur l'arcade limitée des « dents de lait »; qui en font une discipline dont la pratique, tournée vers l'avenir, s'oriente toujours vers l'assurance d'une évolution correcte des arcades jusqu'à la denture définitive, en insistant plus sur la prévention chez les plus jeunes.

- L'**orthopédie dento-faciale (ODF)**, souvent abrégée en orthodontie, s'intéresse aux malpositions dentaires et aux décalages des mâchoires. Cette discipline comprend donc à la fois l'alignement des dents grâce à des systèmes de « bagues » par exemple, mais également la modification de l'alignement des bases osseuses, afin d'amener le patient à une occlusion (contacts entre les dents du haut et du bas) optimisée et esthétique.



Le Guide des Études en Odontologie

Deuxième Cycle

Le second cycle des études de Chirurgie Dentaire comprend les 4^e et 5^e années. Ce cycle est marqué par les nombreux stages cliniques des étudiants alors devenus "externes".

Une spécificité importante des études d'odontologie est cette partie clinique très importante. Les étudiants exercent alors la chirurgie dentaire sous la responsabilité des enseignants et praticiens de l'hôpital. Ils vont réaliser de nombreux actes cliniques (soins conservateurs, prothèses, chirurgie...) sous la supervision et les conseils des enseignants. Ils sont alors au plus proche des patients dès la quatrième année.

Contenu : Formation clinique théorique et pratique, Stages cliniques en CHU – Statut d'externe des hôpitaux, Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT)

Les quatrième et cinquième années de chirurgie dentaire sont ce que l'on qualifie d'années cliniques. Les étudiants sont alors externes des hôpitaux, et sont à ce titre salariés (260 euros bruts mensuels en quatrième année et 320 euros bruts mensuels en cinquième année). Ils prennent en charge des patients dans les centres de soins dentaires, encadrés par des enseignants hospitalo-universitaires.

A côté de ces stages d'externe, les enseignements à la faculté continuent, la formation n'étant pas pour autant terminée ! Des stages dans les services hors odontologie doivent également être effectués durant le cycle.

A l'issue de la cinquième année, les étudiants doivent valider le CSCT (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique), attestant de leur capacité à gérer des cas cliniques complexes.



Troisième Cycle

Nous sommes actuellement en pleine phase de discussions et d'échanges avec les instances concernant la réforme du 3^e cycle qui nous a été imposée par le gouvernement. Rien n'est encore officiellement décidé concernant les changements mais l'UNEDC s'engage à communiquer aux étudiants toutes les informations une fois que nous en saurons plus sur le fonctionnement et le contenu du troisième cycle.

Aujourd'hui, le troisième cycle court est constitué d'une seule année, et prépare à l'exercice autonome de la profession. Les étudiants sont encore externes salariés des hôpitaux (390 euros bruts mensuels), et abordent à côté des notions de comptabilité ou d'économie de la santé. Un «stage actif», d'une durée minimale de 250 heures, doit être effectué chez un chirurgien dentiste qualifié de maître de stage agréé. Ce stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application, dans le cadre d'une autonomie contrôlée, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques acquises au cours des études.

Le troisième cycle long représente ce que l'on appelle l'internat. Afin d'y accéder, il est nécessaire d'être classé nationalement en rang utile au concours de l'internat, que l'on peut présenter en cinquième et/ou sixième année (sans dépasser deux présentations).

Les étudiants sont alors internes salariés de l'hôpital (de 1 500 à 2 200 euros bruts par mois), et y travaillent 8 à 10 demi-journées cliniques par semaine.

Trois filières (ou DES – diplômes d'études spécialisées) sont proposées actuellement :

- **Orthopédie Dento-Faciale (ODF)**, 50 places en 2020 : trois années afin de former des spécialistes en ODF, plus communément qualifiés d'orthodontistes. Cette formation est la seule permettant d'accéder au titre de spécialiste qualifié en Orthopédie Dento-Faciale ;
- **Chirurgie Orale**, 19 places pour les dentaires en 2020 : d'une durée de quatre années et partagé avec les internes en médecine, ce DES ne s'arrête pas à l'apprentissage de nouvelles techniques de chirurgie, puisqu'il comprend des actes de chirurgie dentaire, la dermatologie buccale et la prise en charge des pathologies orales ;
- **Médecine Bucco-Dentaire**, 40 places en 2020 : d'une durée de trois années, ce DES a pour objectif d'approfondir ses connaissances en odontologie et de former des étudiants à la prise en charge de patients avec des pathologies lourdes et/ou qui nécessitent un plateau technique spécialisé.

Il est possible de réaliser une année de recherche durant l'internat (jusqu'à un an après la fin du cursus) dans le cadre d'un Master 2, en conservant son statut d'interne. Il existe une structure : le Syndicat National des Internes en Odontologie (SNIO) représentant les internes d'odontologie. Depuis quelques années, un deuxième syndicat s'est démarqué de part une divergence d'avis sur la réforme du 3^e cycle : le Syndicat National des Internes en Médecine Bucco-Dentaire (SNIMBD)

Avec la réforme du 3^e cycle, il est question de rajouter plusieurs spécialités telles que l'odontologie pédiatrique, l'endodontie, la parodontologie ou la réhabilitation oro-faciale complexe, mais aussi de supprimer la spécialité MBD.

Le Guide des Études en Odontologie

À la fin du troisième cycle, les étudiants présentent une thèse. La thèse est l'ultime travail d'un étudiant français en chirurgie dentaire. Elle ouvre les portes au Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, qui est délivré aux étudiants ayant validé les enseignements correspondant aux trois cycles de formation et ayant soutenu leur thèse avec succès. Les étudiants soutiennent leur thèse à compter du deuxième semestre du troisième cycle court ou du troisième semestre du troisième cycle long, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation de ce cycle.

La thèse peut porter sur :

- L'analyse d'une thématique selon les principes de la médecine ou de l'odontologie fondée sur la preuve ;
- La rédaction d'un protocole de recherche clinique ou d'une action de santé publique et/ou d'une présentation de résultats ;
- Les activités réalisées au cours d'un stage dans une structure de recherche ;
- L'analyse d'un ou de plusieurs cas cliniques "originaux" ou de données extraites de dossiers médicaux ;
- Sur une recherche expérimentale et/ou clinique ;
- Sur l'évaluation des pratiques professionnelles.

La thèse est un mémoire dactylographié et préparé sous la conduite d'un directeur de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le directeur de l'UFR d'odontologie.

La thèse reliée sera remise impérativement 15 jours à 3 semaines avant la date de soutenance à chacun des membres du jury. En ce qui concerne la soutenance, elle se déroule en public (en raison des mesures sanitaires liées au covid, elles peuvent se tenir en visioconférence) et correspond à une présentation orale, généralement de 10 à 20 minutes, à l'aide d'un support numérique. Un entretien par questions et débats est ensuite établi entre les membres du jury et le candidat.

Sauf cas extrême, si l'étudiant a été conduit jusqu'à la soutenance, c'est que son travail est de qualité suffisante pour clôturer son travail d'études. Il peut être amené à recevoir une « mention » (très honorable avec félicitations du jury, très honorable, ou honorable), en fonction du sujet, de la présentation du sujet, du travail effectué, et de la pertinence des réponses aux questions du jury suivant la soutenance. L'étudiant ainsi fraîchement diplômé reçoit un certificat d'obtention du Diplôme d'Etat de chirurgien-dentiste qui fait foi auprès des instances professionnelles (Conseil de l'Ordre pour inscription au tableau, notamment), en attendant le Diplôme en tant que tel.

Le saviez-vous ?

Les échanges internationaux

La mobilité internationale est favorisée et reconnue comme utile au développement personnel de l'étudiant, et lui permettant d'acquérir un autre regard sur son apprentissage et sur sa pratique future. Plusieurs types de stages sont disponibles pour les étudiants en chirurgie-dentaire :

- **ERASMUS+** : D'une durée de 3 à 9 mois dans une université européenne mais aussi hors de l'UE désormais avec la mise en place de programmes avec d'autres universités. Il résulte généralement d'une convention entre une université d'une ville française et une université d'une autre ville européenne. Les échanges sont donc propres à chaque faculté et par conséquent très abondants dans certaines villes mais inexistantes dans d'autres.
- **STAGES HORS U.E.** : Des conventions existent entre certaines universités françaises et des universités situées hors de l'Union Européenne. Elles sont propres à chaque ville. Renseignez-vous auprès du département de mobilité internationale de votre université pour connaître les destinations et les conditions d'accès.

Pour aller plus loin, voici les textes qui font référence à propos de la formation initiale de chirurgie dentaire, que vous pourrez consulter sur le site Légifrance (www.legifrance.gouv.fr)

• Directive 2005/36/CE du Parlement Européen • Code de l'éducation - Partie législative - Chapitre IV : Les études odontologiques (Article L634-1)

• Code de l'éducation - Partie réglementaire - Chapitre IV : Les études odontologiques (Articles R634-1 à R634-23)

• Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

• Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques • Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

• Arrêté du 17 novembre 2011 relatif à l'organisation et au programme du concours d'internat en odontologie

• Code de la Santé Publique, précisant principalement le statut des externes et internes

Le Guide des Études en Odontologie

La formation post-universitaire

La formation post-universitaire du chirurgien dentiste permet à celui-ci d'acquérir de nouvelles connaissances dans des domaines divers, de développer son savoir et ainsi de pouvoir répondre aux attentes des patients. En chirurgie dentaire, une fois les études terminées, trois principaux types de diplômes peuvent être obtenus dans des formations complémentaires :

- les masters
- les certificats d'études supérieures (CES)
- les diplômes universitaires ou inter-universitaires (D.U. ou D.I.U.)

Masters

Les masters (Master 1 et Master 2) sont des formations adressées à la recherche qui permettent d'aller plus loin dans un domaine précis. Ainsi, en chirurgie dentaire les masters vont le plus souvent être axés autour de la biologie ou des biomatériaux, mais il est également possible de s'inscrire dans un domaine complètement différent, pour peu que l'on puisse suivre les enseignements. L'avantage de ces formations est leur intégration à la structure LMD, ce qui leur permet une reconnaissance à l'échelle européenne. De plus, les frais d'inscription sont fixés nationalement. Sachez qu'il est possible également dans certaines facultés de commencer un master pendant les études de chirurgie dentaire.

Certificats d'Études Supérieures (CES)

Les CES de chirurgie dentaire sont destinés à permettre l'acquisition de connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques approfondies dans les différentes disciplines de l'odontologie. La liste de ces CES est fixée nationalement, actuellement il en existe dix : biomatériaux en odontologie, anatomo-physiologie de l'appareil manducateur, odontologie légale, odontologie chirurgicale et médecine buccale, parodontologie, odontologie pédiatrique et prévention, odontologie conservatrice et endodontie,

odontologie prothétique, physiopathologie et diagnostic des dysmorphoses cranio-faciales, biologie orale. Ces CES durent une année et permettent d'acquérir 16 crédits européens (ECTS). Ils comprennent des enseignements «théoriques, dirigés et pratiques», qui ne sont donc pas au fauteuil sur patient. Les contrôles de connaissances sont du ressort des facultés habilitées, mais le diplôme est national. Les frais d'inscription sont fixés nationalement par décret (autour de 500 euros l'inscription).

Diplômes Universitaires ou Inter-Universitaires (DU ou DIU)

Les DU ou DIU sont des formations créées au sein de chaque université, sans contrôle national. L'ensemble du diplôme est donc libre : intitulé, nombre d'heures d'enseignement, soin de patients au fauteuil ou non, nombre d'années et coût de la formation, etc. Certaines formations seront donc de bonne qualité, pendant que d'autres peuvent décevoir. Les frais d'inscription n'étant pas fixes, ces derniers peuvent s'élever jusqu'à 15 000 euros par année pour certains DU.

Ces formations, très diverses en fonction des UFR, sont répertoriées, pour chaque campus, dans la partie suivante consacrée au Tour des Facultés.

Le développement professionnel continu (DPC)

Le DPC est obligatoire pour tous les praticiens, et réside dans la réalisation d'un programme dans l'année. L'obligation de DPC est satisfaite dès lors qu'il participe, au cours de chaque année civile, à un programme de DPC. Cette obligation est satisfaite également si le professionnel a obtenu, au cours de l'année civile, un diplôme universitaire évalué favorablement par la commission scientifique de la profession, en tant que programme de DPC. Une attestation est délivrée après chaque participation à un programme, justifiant ainsi sa présence. Cette attestation est également transmise électroniquement au conseil compétent de l'Ordre de la profession.

Plus de renseignements sur les programmes de DPC en vous rendant sur le site : www.mondpc.fr

Grâce à l'accréditation CRÉFIDENT accédez aux avantages

GRATUITE



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE-DENTAIRE

AVANTAGES ÉTUDIANTS (sous réserve de la présentation de la carte d'étudiant)

OFFRE BANCAIRE A 1 EURO PAR MOIS PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VOS ÉTUDES AVEC :

- Carte Visa Premier*
- (1) Découvert autorisé jusqu'à 700 euros
- LCL Interactif avec virement tiers

Pour chacun des produits, en cas de souscription suite à un acte de démarchage et/ou en cas de vente à distance, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Tarif TTC en vigueur au 01/01/2020.

* Carte bancaire à débit immédiat ou différé, délivrée après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre dossier par LCL.

ET TOUJOURS :

- (2) **Crédit personnel études jusqu'à 75 000 €, dont 15 000 € sans caution parentale** : taux débiteur fixe de 0,99 % avec ou sans franchise + frais de dossiers offerts
- (3) **Le prêt Avances Etudes à 0% de 500 à 1000 €** : taux débiteur fixe de 0 %, avec frais de dossiers offerts pour financer votre rentrée, votre ordinateur,...
- **Comment les obtenir** : en ouvrant un compte dans une agence LCL et en demandant son adhésion gratuite à Créfident

Contact : 01 44 69 35 25

(selon tarif opérateur en vigueur appel non surtaxé)

info@crefident.com - www.crefident.com

- **Qu'est-ce que Créfident** : c'est une société créée et gérée par des chirurgiens-dentistes, au service des étudiants en chirurgie dentaire et des chirurgiens dentistes. Grâce à Créfident qui travaille en partenariat avec LCL, les étudiants peuvent bénéficier des avantages indiqués ci-dessus.

L'adhésion gratuite à Créfident vous permet de bénéficier de tous ces avantages et aussi d'une somme de 50 € pour toute première ouverture d'un compte dépôt LCL accrédité par Créfident entre le 15 septembre 2020 et le 31 décembre 2020.



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

CRÉDIT LYONNAIS
S.A. au capital de 2 037 713 591 €
N° ORIAS : 07 001878
N° SIREN : 954 509 741 RCS LYON
18 rue de la République
69002 LYON



INTERFIMO
S.A. à Directoire et Conseil
de surveillance
au capital de 93 832 000 €
N° ORIAS : 07 027247
Société Financière Agréée
RCS PARIS 702 010 513
46 Bd de la Tour Maubourg
75007 PARIS



CRÉFIDENT

S.A. au capital de 215 600 €
RCS PARIS B 319 438 990
N° ORIAS : 13005404
7 rue Mariotte 75017 PARIS

Autorisation de découvert :

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour donner de la souplesse à votre budget, vous pouvez bénéficier d'une Autorisation de découvert de 700 € à des conditions exceptionnelles.

Exemple (1) : Pour un crédit prenant la forme d'une autorisation de découvert de 700 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé en tota-lité et de façon permanente pendant un an. **Au Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0% (Taux débiteur fixe de 0 %, le montant total dû s'élève à 700 €** (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative¹). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative* est de 0,75 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite). * L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACI-FICA, entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878

Offre réservée aux étudiants majeurs souscrivant à l'offre Banque au quotidien sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'une autorisation de découvert en comp-te de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite auto-risée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 700 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/01/2020 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,01 %. 72 échéances de 143,16 € soit un montant total dû de 10 307,52 €.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple (2) : Pour un prêt personnel Etudes de 10 000 € d'une durée de 72 mois au taux débiteur fixe de 0,99%(TAEG fixe de 0,99 %), vous remboursez 72 échéances de 143,11€ pour un montant total dû de 10 303,92€ (dont 303,92 € d'intérêts, hors assurance facultative, frais de dossier offerts). Le coût standard de l'assurance facultative, calculé sur la base des garanties Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul, est de 3,80 € par mois, qui s'ajoutent à l'échéance de remboursement du crédit, si vous y avez adhéré (2). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de : 273,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,89 %.

(1) Offre réservée aux particuliers, étudiants sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier pour la souscription d'un prêt personnel (prêt études) Études Supérieures jusqu'à 75 000 € et d'une durée comprise entre 12 et 120 mois. Pour toute autre durée de remboursement des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Conditions en vigueur au 1^{er} janvier 2020 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

(2) L'Assurance Emprunteur Conso facultative est assurée par CACI Vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Coût de l'assurance facultative calculé sur la base des garanties Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Pour toute autre durée de remboursement, des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence.

Exemple (3) : Pour un prêt Avance Etudes de 1 000 € d'une durée de 12 mois au taux débiteur fixe de 0 % (TAEG fixe de 0%) vous remboursez 12 échéances de 83,33 €, soit un montant total dû de 1000 € (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. Le coût standard de l'assurance facultative* est de 0,38 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit, si vous y avez adhéré (2). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de 4,56 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,84 %.

16

UNIVERSITÉS

Fidèle à son traditionnel "Tour des Facs" rythmant le début de chacun de ses Congrès, l'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) dresse ci-après, pour chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR) en odontologie, un descriptif complet actualisé, où se mêlent données de formation initiale, formations post-universitaires et quelques renseignements sur l'association étudiante du campus !

Bordeaux
Brest
Clermont-Ferrand
Lille
Lyon
Marseille
Montpellier
Nancy

Nantes
Nice
Paris V
Paris VII
Reims
Rennes
Strasbourg
Toulouse



Pour chaque UFR, les abréviations sont les suivantes :

C.E.S. : Certificat d'Etudes Spécialisées

D.U. : Diplôme Universitaire

D.I.U. : Diplôme Inter-Universitaire

Bordeaux



La cité bordelaise, encore nommée "la perle de la région Aquitaine", ville dynamique sur les plans sportif et culturel, doit sa renommée internationale à son vignoble connu et reconnu. Avec près de 83 000 étudiants recensés en 2013, Bordeaux représente la sixième ville universitaire, grâce notamment à son campus de Pessac, l'un des plus grands d'Europe. L'UFR d'odontologie a rejoint en septembre 2018 le campus santé situé près du CHU de Pellegrin.

Les échanges internationaux :

L'Université de Bordeaux adhère au programme Erasmus. Les étudiants volontaires peuvent être accueillis dans les universités de Bilbao, Bruxelles, Cluj-Napoca, et Sophia. Par ailleurs l'UFR organise des stages HU d'été au Vietnam, ainsi que des missions humanitaires en collaboration avec des ONG ou des associations (Burkina-Faso, Madagascar, Mayotte, Cambodge).

Nombre d'étudiants variable.

Le matériel :

Coût : 1 366,50 € pour les non boursiers ; 111€ pour les boursiers. La quasi-totalité du matériel est commandée par le GED 33 et revendue aux étudiants selon leurs demandes.

1 FORMATION INITIALE

Le nombre total d'étudiants en formation initiale s'élève à 500, dont 105 en DFGSO2 (2ème année) et 4 étudiants sont issus du dispositif passerelle.

Les étudiants en odontologie bordelais sont issus des UFR de PACES (1ère année commune aux études de santé) de Bordeaux mais également de Poitiers, de Limoges, des Antilles, de Guyane, de Polynésie Française et de la Réunion.

L'équipe enseignante :

Elle est composée de 7 Professeurs des Universités (PU), 30 Maîtres de Conférences (MC) et 27 Assistants Hospitalo-Universitaires (AHU).

Les laboratoires de recherche :

Laboratoire Bactériologie des maladies bucco-dentaires :

- Identification des Lactobacilles et étude de leur métabolisme
- Etude des biofilms bactériens de la cavité buccale

Participation à des laboratoires labellisés de l'Université de Bordeaux :

- Bio-ingénierie tissulaire : laboratoire BIOTIS, Unité INSERM 1026
- Anthropologie : laboratoire PACEA, UMR 5199
- Photonique et santé : Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB), UPR, CNRS 9048
- Neurophysiologie : Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN), CNRS-UMR 5293
- Microbiologie : Unité de Recherche CEnologie, EA 4577 - USC 1219 INRA

Le centre de soins :

- Hôpital St André (1, rue Jean Burguet 33000 BORDEAUX)
- Hôpital Pellegrin (Place Amélie Raba-Léon 33000 BORDEAUX)
- Hôpital Xavier Arnoz (Avenue du Haut-Lévêque 33604 PESSAC CEDEX)

En 6ème année, les étudiants peuvent être accueillis à l'HIARP (hospital inter-armée de Robert Piqué à Bordeaux). Quelques étudiants peuvent, sur la base du volontariat, aller effectuer leurs vacances cliniques à Limoges.

Alexandre FROMENTIN, Président du GED33



“ L’association GED33 accompagne les étudiants en chirurgie dentaire de la faculté de Bordeaux tout au long de leurs études, en travaillant constamment en lien avec l’administration, les élus, l’équipe enseignante et tous les partenaires. Nous avons également pour but de représenter et de défendre les droits des étudiants à l’échelle territoriale (par l’intermédiaire de notre fédération de territoire – ATENA) mais également à l’échelle nationale (UNECD). Commande puis distribution de matériel dentaire pour les travaux pratiques, organisation d’évènements, bien-être étudiant, participation à la vie de la faculté, etc... nos missions sont nombreuses et assurées par un bureau dynamique et motivé ! ”



2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l’UFR des sciences odontologiques de l’Université de Bordeaux sont :

Liste des DU :

- DIU d’endodontie
- DIU d’odontologie pédiatrique clinique et sédation
- DIU d’odontologie pédiatrique clinique spécifique au handicap à la Réunion
- DIU de restaurations esthétiques minimales invasives du sourire (réservé au VIETNAM)
- CUI d’implantologie et DU d’implantologie (fermé aux candidatures)
- DU de management-qualité
- DU de méthodologie pratique de l’identification en odontologie
- DU d’odontologie et posturo-ostéopathie
- DU de réactualisation des compétences en odontologie
- DU de chirurgie implantaire et parodontale

Liste des CES :

- CES d’anatomo-physiologie de l’appareil manducateur, mention fonctions-dysfonctions
- CES d’anatomo-physiologie de l’appareil manducateur, mention ontogénie/phylogénie
- CES de biomatériaux en odontologie, mention caractérisation et évaluation
- CES de biomatériaux en odontologie, mention choix et mise en oeuvre clinique
- CES d’odontologie conservatrice et endodontie
- CES d’odontologie légale, mention thanatologie, identification, anthropologie
- CES d’odontologie pédiatrique et prévention
- CES d’odontologie prothétique, mention prothèse adjointe complète
- CES d’odontologie prothétique, mention prothèse adjointe partielle
- CES d’odontologie prothétique, mention prothèse conjointe
- CES de parodontologie

Pour toute information relative à l’administration, contactez Isabelle DELOM
05 47 30 43 02 / Isabelle.delom@u-bordeaux.fr

Pour toute information relative aux CES, contactez Alyssa Damart :
05 47 30 43 26 / alyssa.damart@u-bordeaux.fr

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L’UFR :

26 étudiants, élus en juin 2020 sont membres du bureau.
Adresse : 146, rue Léo Saignat - CS 61292 - 33 076 Bordeaux Cedex
Mail : assoged33@gmail.com
Facebook : Hippopodonto Bordeaux
Instagram : ged33

Président : Alexandre FROMENTIN
4ème année
06 83 27 59 81
ged33.president@gmail.com

Déléguée UNECD: Marine CROSNIER
4ème année
06 87 50 90 81
ged33.delegueunecd@gmail.com



Le GED33 :

- Informe les étudiants, les aide dans l’accès au matériel universitaire, le relais d’informations, l’écoute des problématiques et la recherche de solutions
- Fait le lien entre les professeurs, l’administration et les étudiants
- Propose des bons plans, des moyens d’approfondir ses connaissances...

Enfin, notre association réunit les étudiants autour d’évènements locaux associatifs (WEI, WE ski, Gala, Rallye)

Les élus étudiants :

Maxence TORKINGTON, Marie BADEL,
Vincent MALET, Louise Thiou, Clément Martin, Robine Remion, Mikael ELOUADI,
Sabrina BLAUDIER, Valérian FAUSSEMAGNE,
Rachel LACOUR, Alexandre FROMENTIN,
Isabelle MARIE-LOUISE

Brest



// Chef lieu du département du Finistère, dont l'histoire est marquée par son passé et son présent maritime, Brest reste le deuxième port militaire français après Toulon. Près de 23 000 étudiants cohabitent dans la cité bretonne. Depuis 1978, Brest accueille l'UFR d'odontologie la plus récente du territoire français et par ailleurs la plus petite en terme d'effectifs étudiants. //

1 FORMATION INITIALE

L'effectif total des étudiants brestois est de 177, dont 36 étudiants inscrits en deuxième année d'études (DFGSO2). 26 sont issus de la PACES et 10 du dispositif passerelle.

L'équipe enseignante :

Du côté enseignant, l'UFR de Brest compte 4 Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PU-PH), 9 Maîtres de Conférences Universitaires - Praticiens Hospitaliers (MCU-PH), 1 MC, 9 AHU et 2 assistants associés.

Les laboratoires de recherche :

Laboratoire de Lymphocytes B et Autoimmunité INSERM-UMR 1227, dirigé par le Pr PERS.

Le centre de soins :

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire dispose d'un centre de soins assurant la formation clinique des étudiants. Hôpital Morvan, avenue Foch, 29200 Brest.

Relations internationales :

La faculté d'odontologie de Brest a mis en place depuis de nombreuses années des collaborations avec des universités étrangères, à l'échelle européenne (Espagne, Roumanie...) et mondiale (Burkina Faso, Cambodge, Canada...).

Le matériel :

Coût global sur l'ensemble du cursus :
- Pour un étudiant non boursier : 479,06 €
- Pour un étudiant boursier : 229,57 €

Un P2 à sa rentrée déboursera 28,57€ si il est boursier et 227,57€ si il est non boursier.

Charlotte CARTER, Présidente de l'AEOB



|| A l'ouest de la France se trouve la faculté d'Odontologie de Brest. Avec des promotions d'environ 30 étudiants, elle se trouve être l'une des plus petites facultés, mais malgré cela elle reste connue pour son atmosphère conviviale et sa bonne ambiance.

Au coeur de son local se trouve l'AEOB, créée en 1980 : chaque année une quinzaine d'étudiants motivés sont élus aux divers postes afin de remplir les nombreuses missions qui nous tiennent à coeur. Parmi celles-ci figurent le maintien de la solidarité entre les étudiants des différentes promotions, l'animation de la vie étudiante mais aussi la représentation des étudiants brestois du niveau local au niveau international. Notre but est de soutenir tous nos étudiants jusqu'à la fin de leurs études en les accompagnant pour l'achat de matériel par exemple ou pour les défendre en cas de besoin. Il ne faut pas hésiter à venir rejoindre notre grande et belle famille ! Chaque personne qui met les pieds dans notre couloir est reçue avec un accueil chaleureux ! ||

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l'UFR des sciences odontologiques de l'Université de Bordeaux sont :

- D.U. Numérique et Esthétique en Odontologie
- D.U. Implantologie clinique
- CES OCE

Formation courtes :

- L'hypnose au cabinet dentaire
- Formation à l'utilisation de la tomographie volumique Cone Beam
- Esthétique et collage

Formation courtes :

- L'hypnose au cabinet dentaire
- Formation à l'utilisation de la tomographie volumique Cone Beam
- Esthétique et collage
- ...

Pour de plus amples informations :

sfs.odontologie@univ-brest.fr ou cecile.faure@univ-brest.fr
02 98 01 73 89

Les élus étudiants :

Élus UFR titulaires: Lucas SALAUN, Ewen LE DRAST,
Thomas CHANVRY, Aline GARDIER

Élus UFR suppléants : Marie TAVET, Anne CALLAREC,
Clément LEJEUNE Tiphaine PODEUR

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association des étudiants brestois se nomme l'Association des Étudiants en Odontologie de Brest (AEOB) et se compose de 15 membres du bureau élus en septembre 2020.

Adresse : 22, avenue Camille-Desmoulins - CS

93837 - 29238 Brest Cedex 3

Mail: aeob.bureau@gmail.com

Facebook : AEOB - Corpo Dentaire Brest

Insta: aeobbrest

Site internet: <http://aeobcorpo.wixsite.com/aeob>

Présidente: Charlotte CARTER

3ème année

06 78 75 05 15

presidence.aeob@gmail.com

Délégué UNECD : Baptiste SIBERIL

3ème année

06 88 72 77 54

vpunecd.brest@gmail.com

Traditionnellement L'AEOB organise de nombreux évènements festifs comme :

- La soirée Halloween
- Le Week-end de Fin de Partiel (WEFP)
- L' Apéro dentaire
- Les soirées post-partiel

Ainsi que de nombreux évènements caritatifs comme par exemple le cinéton (au profit du Téléthon), récemment annulé en raison du confinement.

En effet, cette année est une année un peu particulière qui ne nous permet malheureusement pas d'organiser tout ce que nous souhaitons . Seul un laser-game interpromo a pu être organisé en début d'année.

Nous misons à fond en cette période de confinement sur les réseaux sociaux et en faisant notamment participer nos étudiants à des concours (concours du meilleur gâteau, de la plus belle moustache...) afin de garder le contact et de leur donner un peu de bonne humeur.

Nous organisons aussi un forum des partenaires qui permet aux étudiants de rencontrer les professionnels et de se familiariser avec les entreprises du monde dentaire.

Enfin, notre association assure la représentation des étudiants brestois du niveau local au niveau international et la vente de matériel aux étudiants



Clermont-Ferrand



//

Clermont-Ferrand et ses volcans alentours est un concentré de ce que l'Auvergne peut offrir : une ville dynamique, sportive (avec notamment l'ASM Clermont Auvergne), culturelle (capitale du Rock français, ville du Festival du Court Métrage), historique (ancienne Capitale des Gaules sous Vercingétorix), aux rues piétonnes animées et riches de son patrimoine architectural de roches volcaniques. Le Puy de Dôme à proximité offre une des vues les plus dégagées sur la chaîne des puys. Riche de ses 47 000 étudiants, l'Auvergne dispose d'écoles indépendantes et de l'UCA, l'Université Clermont Auvergne dont l'UFR d'odontologie dépend." //

1

FORMATION INITIALE

145 étudiants en chirurgie-dentaire sont en cours de formation initiale à Clermont-Ferrand, dont 74 nouveaux arrivants en DFGSO2 (deuxième année). Ces étudiants viennent de divers UFR de PACES, autre que Clermont-Ferrand (47), Limoges (8), Tours (8) et Dijon (9) ainsi que 2 étudiants issus du dispositif passerelle.

L'équipe enseignante :

Elle est composée de 10 PU-PH, 1 PU et 1 MCU neurosciences, 12 MCU-PH, 13 AHU, 2 MCUA chargé du stage actif et de la formation permanente et 1 professeur d'anglais

Relations internationales :

La Faculté de Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand est liée par convention à l'Université de Dundee (UK), l'Université Complutense de Madrid (Espagne), l'Université de Witten/Herdecke (Allemagne) pour la mobilité étudiante en formation initiale.

Des stages dans des laboratoires de recherche étrangers peuvent aussi être proposés dans le cadre des formations de Master I ou II en lien avec les laboratoires de recherche de l'UFR.

Le centre de soins :

Il se situe au niveau du Service d'Odontologie du CHU de Clermont-Ferrand accolé à l'UFR d'odontologie. Il existe également une collaboration avec les Services d'Odontologie des CHU de Dijon et Tours accessibles en 6ème année

Les laboratoires de recherche :

- L'Unité Mixte de Recherche (UMR) 1107 Université-INSERM "neurobiologie de la douleur trigéminal"
- L'équipe d'Accueil (EA) 4847 - CROC - axe ses recherches sur les "Déficiences, Incapacités et Désavantages en Santé Orale"

Coût global de la formation :

L'AECD CF s'occupe de tout le matériel nécessaire dès la P2 pour un cout total de 1050€ pour les non boursiers et 750€ pour les boursiers. Il n'est ici compté que les achats obligatoires au début de la formation initial. Beaucoup de matériel de TP est prêté par la faculté : crampons, porte-digue, contre-angle...

Valentine PERRIER, Présidente de l'Amicale Dentaire



“ Forte de ses 18 membres soudés et motivés élus en mai 2020, l'Amicale a à coeur de rendre la vie des étudiants en dentaire de Clermont-Ferrand plus agréable. Nous mettons tout en oeuvre dès les premiers jours et jusqu'à la cérémonie de fin des études afin que tous gardent un souvenir inoubliable de leur passage dans notre ville volcanique. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Formations attestantes :

- Implantologie
- MEOPA

Diplômes Universitaires :

- Implantologie clinique orale
- Soins dentaires sous sédation consciente et anesthésie

Formations courtes :

- Maîtriser la communication avec nos patients : pourquoi et comment ?
- Radioprotection des patients
- La parodontie en omnipratique
- Les bases de l'intervention minimale en cariologie
- Clés de la communication thérapeutique au cabinet dentaire
- Dentisterie adhésive indirecte
- Radiographie tridimensionnelle (scanner CBCT) : bases fondamentales et interprétations, TP lecture de scanner et applications cliniques
- La prescription au quotidien
- Le retraitement endodontique
- Reconstitution corono-radiculaire pré-prothétique au composite, travaux pratiques sur la reconstitution foulée

Plus d'informations :

Tél : 04-73-17-73-35 / Mail : sabrina.mehay@uca.fr

Les élus étudiants :

Roxane RIGONDET, Alban BERTHELIN, Ludovic GONCALVES RAMOS, Florian CAPPES, Andrea DISSARD, Camille FRAISSE, Guillaume BES, Louis BIGOT, Marie SINET, Capucine HUSSHERR, Camille GYS, Gaëlle DOL



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association « Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand » (AECDCF) a été créée en le 31 mars 1947 et se compose de 18 membres élus en avril 2020.

Adresse : 2 rue de Braga 63100 Clermont-Ferrand

Facebook : Amicale Dentaire (Contact : Apolline Phacochère)

Instagram : [amicale_dentaire_clermont](https://www.instagram.com/amicale_dentaire_clermont)

Adresse mail : contact@amicale-dentaire.fr

Site : www.amicale-dentaire-clermont.fr

Présidente : Valentine PERRIER

4ème année

06 04 46 63 29

valentine-perrier@orange.fr

Délégué UNECD : Louis BIGOT

4ème année

07 62 35 63 93

louis.bigot20@gmail.com



Notre association permet de fournir du matériel de TP aux étudiants à des prix attractifs. Nous les commandons pendant l'été pour eux afin qu'ils soient prêts à travailler dans de bonnes conditions à la rentrée. Nous proposons aussi un local convivial où les étudiants se retrouvent pour manger, jouer au babyfoot ou à la console. Les événements que nous organisons tout au long de l'année permettent de créer une cohésion entre les étudiants en dehors de la faculté. Enfin nous défendons les droits des étudiants en faisant remonter les informations si besoin au près de l'UFR.

Les événements de l'association durant l'année :

- Une soirée parrainage
- Le weekend d'intégration
- Gala de thèse
- 3 bodegas : verte, blanche et rouge
- L'arrosage dentaire
- De nombreuses soirées en partenariat avec le Café Pascal

Lille



//

Lille est la quatrième ville de France en terme de population. Grande ville industrielle, située dans une région minière, elle s'est résolument tournée vers l'avenir en amorçant des reconversions profondes depuis les années 1990. La Capitale des Flandres dispose de près de 70 000 étudiants au sein de ses établissements d'enseignement supérieur ; l'UFR d'odontologie de Lille est l'une des plus importantes facultés de chirurgie dentaire de France. //

1 FORMATION INITIALE

618 étudiants sont présents au sein de l'UFR. 118 sont étudiants en DFGSO2 (2ème année) en cette année 2019-2020.

Les étudiants proviennent de l'UFR de PACES de Lille (89) , de Rouen (19), de l'Université Catholique de Lille (2) et des passerelles (6).

L'équipe enseignante :

Une soixantaine d'enseignants forment le corps pédagogique de l'UFR.

Laboratoire de recherche :

Laboratoire de Physiopathologie des Maladies Osseuses et Inflammatoires (PMOI) EA4490.

Le centre de soins :

Il existe 4 centres de soins dentaires où les étudiants exercent leur activité hospitalière :

- Lille (Centre de soins Abel Caumartin - Service d'odontologie du CH - Place de Verdun - 59000 Lille)
- Rouen
- Le Havre
- Boulogne sur Mer.

Relations Internationales :

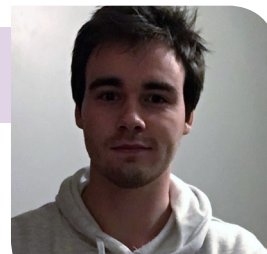
Les étudiants peuvent, pour une durée de 3 mois, partir étudier en Europe (Espagne, Italie, Pologne) ou en Amérique du Sud (Chili, Pérou).

Le matériel :

A sa rentrée en 2ème année, un étudiant boursier doit déboursier 1871.42€ s'il est non boursier, ou 1306.50€ s'il est boursier.

Les étudiants lillois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à environ 3 481,75 € pour un non boursier et 2 185,02 € pour les boursiers

Basile GROBELNY, Président de l'ACECDL



“ L'ACECDL est une association vivante forte d'un total de 30 membres. Nous assistons les étudiants tout au long de leurs études. D'abord avec le matériel que nous leur permettons d'acquérir à l'arrivée en 2ème année et durant la suite de leur cursus. Nous organisons également au cours du second semestre le Forum des Industries qui leur permet de rencontrer les laboratoires.

Enfin pour le côté folklorique et réjouissance estudiantine, nous organisons chaque année la Revue Dentaire de Lille dont les répétitions ont lieu dans notre bar. Bar tenu par l'association et ouvert quotidiennement pour permettre aux étudiants de se restaurer et de se détendre.

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les diplômes universitaires :

- DU implantologie,
- DU prothèse amovible complète,
- DU occlusodontie et réhabilitation orale fonctionnelle,
- DU occlusodontie et équilibre corporel,

Autres :

- Attestation universitaire commune d'implantologie,
- Attestation universitaire MEOPA

Contact scolarité : chirdent-scol@univ-lille.fr

Les élus étudiants :

Mathilde THÉRY, Martin HAGE, Louise ROGER, Jordan QUERTAINMONT, Angélique DELEPIERRE



L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association des étudiants de la Faculté de chirurgie Dentaire de Lille a été créée en 1963 et compte 22 membres actifs élus en septembre 2020.

Adresse : 1 Place de Verdun 59000 LILLE
Mail : acecdl@hotmail.fr ou president.acecdl@gmail.com
Twitter : https://twitter.com/ACECDL_Lille
Facebook : <https://www.facebook.com/DentaireLille/>

Président : Basile GROBELNY
4ème année
06 70 49 92 42
basile.grobelny@outlook.fr

Événements de l'ACECDL :

- Week-End Interpromotions
- Forum des Industries dentaires
- Revue Dentaire

L'ACECDL a pour but de représenter les étudiants en Chirurgie Dentaire, d'établir des relations étroites avec les autorités universitaires, d'assurer la coopération entre les étudiants en Chirurgie Dentaire de Lille et les étudiants en Chirurgie Dentaire des autres villes universitaires de France et même à l'Étranger.

Lyon



“ Chef-lieu de la région Rhône-Alpes, Lyon est la deuxième ville de France. Aux portes du massif alpin, traversée par le Rhône et la Saône, la cité représente un réel carrefour routier et ferroviaire au sein de l'Europe. Forte de ses 120 000 étudiants, Lyon est la deuxième ville universitaire française. Quant à l'UFR d'odontologie, elle est située à proximité des célèbres hôpitaux public Édouard Herriot, et militaire Desgenettes. ”

1 FORMATION INITIALE

Environ 480 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie de Lyon, dont 92 en deuxième année (DFGSO2), 88 issus des UFR de PACES de Dijon, Saint-Etienne, Grenoble, Lyon-Est et Lyon-Sud et 4 de passerelles.

Le corps enseignant :

Il est riche de 26 AHU, de 25 MCU-PH et 4 PU-PH, auxquels s'ajoutent des assistants.

Laboratoires de recherche :

L'UFR dispose de 2 laboratoires de recherches : Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces (UMR 5615) spécialisé dans les biomatériaux et la biocompatibilité et le Laboratoire Interuniversitaire de l'Université de Lyon (EAM 4128).

Le centre de soins :

Le Pôle d'activité d'odontologie des Hospices Civils de Lyon a une activité de soins importante : il totalise environ 117 000 passages (95 000 sur le service de Consultations et Traitements Dentaires au 6-8 Place Depéret- 69 365 LYON Cedex 07 et 22 000 sur l'Unité d'urgences dentaires du Groupement Edouard Herriot) pour environ 750 000 actes. Le centre de soin est divisé en services assurant chacun des soins spécifiques.

Relations Internationales :

L'ouverture à l'international est permise par de nombreuses possibilités d'échanges avec des facultés étrangères, notamment en Espagne, en Hongrie, en Belgique, en Uruguay, au Mexique, aux Etats-Unis, au Vietnam.

Dans le cadre des programmes européens d'échanges SOCRATES-ERASMUS, l'UFR d'Odontologie de Lyon a reçu ces dernières années des étudiants venant d'Allemagne, de Pologne, d'Italie et de Roumanie.

Le matériel :

Coût à la rentrée en P2 : 790€ pour les non boursiers cette année et 110€ pour les boursiers. Les étudiants lyonnais doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques. Sur l'ensemble de leur cursus, le coût global du matériel pédagogique est d'environ 2 000€.

Elvin FEVRE, Président de l'AECDL



“ La cohésion et la joie rythment nos années d'études. À Lyon, l'ambiance est dingue, tout comme notre formation clinique ! Les étudiants ressortent généralement avec un très bon niveau, en partie grâce au corps enseignant très compétent. L'association qui les représente (l'AECDL) a pour but de tous les réunir à l'occasion de gros événements comme les week-ends, les soirées, les forums etc. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations post-universitaires dispensées à Lyon sont :

- DU de parodontologie et implantologie orale
- DU de carcinologie des VADS
- AEU d'endodontie
- AEU de parodontologie
- AEU d'implantologie
- DU de chirurgie implantaire
- DU d'identification odontologique et cranio-faciale
- DU implantologie-parodontologie : bases fondamentales en implantologie et en parodontologie
- DU endodontie

Plus d'informations

Tél : 04 78 77 86 78

Mail : direction.odontologie@univ-lyon1.fr

Les élus étudiants :

D1 : Alexis SALKIC et Janet SARKYSIAN

D2 : Romain BUI et Rémi BOT

D3 : Inès HAOUCHET et Alexis LAMBERT



ASSOCIATION ETUDIANTE DE L'UFR

L'association des étudiants de l'UFR de chirurgie dentaire de Lyon se nomme l'Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Lyon (AECDL) et a été créée en 1926.

L'AECDL compte 26 membres au sein de son bureau actif élu en juin 2020.

Adresse : 11 rue Guillaume Paradin – 69008 Lyon

AECDL :

mail : aecd.asso@gmail.com

Facebook : AECDL - Dentaire Lyon

Site : aecd.fr

Insta : [aecd_dentaire_lyon](https://www.instagram.com/aecd_dentaire_lyon)

Président : Elvin FEVRE

4ème année

06 25 34 39 79

elvin.aecd@gmail.com

Déléguée UNECD : Juliette Antoine

4ème année

06 44 02 50 20

unecd.aecd@gmail.com



Notre association tend dans un premier lieu à servir de lien central entre tous les étudiants afin de mieux les intégrer au sein de la faculté mais également avec les autres filières.

Les événements : WEI, WESK, WED, AECDL Talks, forum des parts, forum vision

Les missions sont diverses, nous avons à cœur un bien-être des étudiants. Les différents pôles au sein du bureau permettent de communiquer avec les instances supérieures (GAELIS, UNECD) et permettent également de soutenir des missions de prévention, citoyenneté, solidarité et sport, comme Octobre Rose, Movember, Gardez le sourire et autres projets.

L'association assure aussi un dynamisme dans l'UFR en organisant des conférences en partenariat avec les enseignants et des intervenants extérieurs, des événements avec les futurs partenaires, et des événements de cohésions avec les équipes enseignantes.

Marseille



// Marseille, ville décrite comme la plus ancienne de France, aux bords de la belle Mer Méditerranée, est la première cité portuaire de France, et l'une des plus grandes d'Europe. La cité phocéenne compte plus de 62 000 étudiants, dont la plus grande partie est formée au sein de l'Université Aix-Marseille créée en 2012 ; l'UFR d'odontologie se trouve sur le campus santé Timone, tout comme le service hospitalier "Pavillon Odontologie". //

1 FORMATION INITIALE

417 étudiants sont formés en chirurgie dentaire. 79 étudiants sont en deuxième année (DFGSO2) dont 72 venant de PACES à Marseille, 1 venant de PACES en Corse et 3 issus du dispositif de passerelle.

Le corps enseignant :

Le corps enseignant comprend 10 PU-PH, 1 PU, 29 MCU-PH, 2 MCU associés, 29 AHU, et 1 assistant associé des universités.

Laboratoires de recherche :

- L'UMR 7287- Institut Science Mouvement, Groupe Interdisciplinaire en Biomécanique ostéo-articulaire et Cardiovasculaire (GIBoc) ;
- L'UMR 6236 - Unité de Recherches sur les Maladies Infectieuses Tropicales Emergentes (Urmite). Au sein de l'UFR, une unité de recherche est rattachée à l'équipe GIBOC (groupe interdisciplinaire biomécanique ostéoarticulaire et cardiaque) de l'institut des sciences du mouvement (ISM) UMR CNRS-AMU 7287.

Le centre de soin :

Chaque année, le pôle odontologie de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) accueille 70 000 Marseillais et Provençaux venus des départements limitrophes pour des soins dentaires. Ce pavillon situé à moins de 500 mètres de la faculté d'odontologie de Marseille est le lieu de stage clinique des étudiants.

Le matériel :

Pour les 2ème et 3ème année, la faculté prend en charge la très grande majorité du matériel qui est prêté sous caution. Le coût global des 5 années d'études par étudiant est estimé à : 635€ pour les boursiers et 800€ pour les non-boursiers.

Tristan MARCHAUD, Président de la CPECD



“ La modernité de ses locaux et la grande diversité de ses moyens font de la faculté d'odontologie de Marseille le lieu idéal pour l'apprentissage du futur métier de nos étudiants. La Corporation Phocéenne des Étudiants en Chirurgie Dentaire intervient dans la vie étudiante de ses adhérents en de nombreux points, l'objectif premier étant l'épanouissement maximal du plus grand nombre. En effet, nous agissons sur le plan scolaire et clinique, mais aussi dans d'autres secteurs, notamment sportif (tournoi de foot, pétanque, ...), humanitaire (loto caritatif, hôpital des nounours, ...) mais également festif. ”



2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l'UFR des sciences odontologiques de l'Université de Marseille sont :

Diplômes universitaires (BU) :

- DESU Implantologie
- DESU Odontologie restauratrice esthétique
- DESU Parodontologie en pratique clinique
- DESU Endodontie
- DESU Occlusodontologie
- DESU Omnipratique clinique odontologique
- CESU Occlusodontologie
- CESU Prothèse fixe
- DESU Gestion des Patients à risques et des urgences en odontologie
- DESU Omnipratique Clinique en Odontologie
- DESU Omnipratique en Médecine Bucco-Dentaire

CES :

- CES de biomatériaux (option biomatériaux cliniques et caractérisation)
- CES Odontologie légale
- CES odontologie pédiatrique

Pour plus d'informations :

Tél : 03 68 85 39 06

Mail : olivier.simon@unistra.fr

Les élus étudiants :

Sophia PELLEGRINO, Romain
OHANESSIAN, Arthur PY, Lea
MOZZICONACCI

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

Crée en 1982, la Corporation Phocéenne des Étudiants en Chirurgie Dentaire (CPECD) est composée de 23 étudiants élus en juin 2020.

27, boulevard Jean Moulin 13005 Marseille

Mail : secretaire.cpecd@gmail.com

Facebook : Robert La Molaire

Instagram : robertlamolaire

Président : Tristan MARCHAUD

3ème année

06 87 92 79 75

president.cpecd@gmail.com

Déléguée UNECD : Manon PARTIOT

4ème année

06 04 09 19 85

manon.partiot@gmail.com



Les évènements marquants de l'association concernent plusieurs domaines :

- Evènements festifs : soirées à thème, apéros, week-ends...
- Actions sociales : don du sang, loto pour Handident, course humanitaire Handident, le projet gardez le sourire en coopération avec l'UNECD, l'hôpital des nounours (interpro)
- Evènements sportifs : paintball, tournois de foot, laser game...
- Evènements professionnels : le forum vision, le forum des partenaires...
- Soutien aux études (Ronéos)

La CPECD a également comme mission de représenter les étudiants en odontologie à Marseille, elle s'occupe également des commandes de matériel (articulateurs, arc facial, capteurs radios, matériel de laboratoire, matériel de TP), blouses, t-shirts, sweats ...)

Montpellier



//

Montpellier, ville vieille de plus de 1 000 ans, est le chef-lieu de la Région Languedoc Roussillon. La cité héraultaise, avec sa magnifique Place de la Comédie, est très dynamique tant sur les plans sportif et touristique que culturel. Elle est la 7ème ville universitaire de France, avec près de 67 000 étudiants en 2013. L'UFR d'odontologie appartient à l'Université Montpellier. En 1997, cette UFR d'odontologie a investi de nouveaux locaux.

//

1 FORMATION INITIALE

325 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR d'odontologie de Montpellier. Parmi eux, 62 sont en deuxième année de formation et viennent de la PACES Montpellier/Nîmes et de Tours/Orléans.

L'équipe enseignante :

L'UFR est composée de 67 enseignants-chercheurs rattachés, dont 11 PUPH, 1 PU, 1 PU associé, 3 Professeurs émérites de Universités, 22 MCUPH, 2 Maitres de Conférences associés, 23 AHU, 27 chargés d'enseignements, 22 Attachés Hospitaliers, 3 PRAG et 1 ATER.

L'activité de recherche de l'UFR :

Elle est permise par :

- Le Laboratoire de Bioingénierie et Nanosciences (EA4203)
- Le Département d'Etude et de Recherche de Biomarqueurs Salivaires (DERBS)

Le centre de soins

Centre de Soins Dentaires, 545 av. du professeur Jean Louis Viala, 34080 Montpellier

Relations Internationales :

Programme d'échange ERASMUS : concerne une dizaine d'étudiants tous les ans.

Le matériel :

Responsable faculté : M. François BERTRAND,

Responsable à la corpo : Ismael SAYARD

Sur tout le cursus chaque étudiant dépense environ 350 euros en matériel pour les TP, le matériel en P2 s'élève à 1800 euros pour les non boursiers et 550 euros pour les boursiers.

Antoine WEYMEELS Président de la CECDM



“ Véritable lieu de vie des étudiants durant les 5 années que comporte la formation initiale en odontologie, la faculté dentaire de Montpellier jouit d'un cadre idéal pour étudier et soigner en parallèle. Dans une infrastructure relativement récente, les étudiants ont la chance d'avoir sur le même site la faculté et le centre de soins dentaires. La CECDM essaye de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins de tous les étudiants de la faculté afin que ces derniers s'épanouissent durant ces 5 années d'étude. Chaque nouveau bureau amène sa pierre à l'édifice en améliorant les projets des années précédentes, en créant de nouveaux contenus et en amenant sa propre contribution.

”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l'UFR des sciences odontologiques de l'Université de Montpellier sont :

DU : Diplôme Universitaire

- DU Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur
- DU Evaluation du Dommage Corporel Appliqué à l'Odontologie
- DU Clinique d'Implantologie Pluridisciplinaire
- DU Hypnose Dentaire
- DU Injection d'Acide Hyaluronique à des fins thérapeutiques en Odontologie
- D.U. Implantologie Mention Chirurgie Réhabilitation Orale
- D.U. Implantologie Mention Parodontie et Implantodontie
- D.U. Odontologie Légale.
- D.I.U.Odontologie Pédiatrique, Clinique et Sédations
- DU Odontologie Restauratrice et Esthétique à Montpellier

CES : Certificats d'Études Supérieures :

- CES Biomatériaux en Odontologie Mention Choix et Mise en œuvre Clinique
- CES d'Odontologie Prothétique Mention Prothèse conjointe
- CES d'Odontologie Prothétique Mention Prothèse-Maxillo-Faciale
- CES Biologie Orale Mention Approfondissement en Sciences Biomédicales Fondamentales
- CES Biologie orale Mention Approfondissement en Sciences Cliniques
- CES de Parodontologie

Attestation Universitaire Approfondissement Clinique :

Mentions : Chirurgie Orale, Médecine Orale, Odontologie Conservatrice, Odontologie Pédiatrique, Orthopédie dento-faciale, Parodontologie et Prothèses.

Pour plus d'informations :

Contactez Sarah PENAS et Tél : 04 67 10 44 70

Les élus étudiants :

Bastien DEPOUILLY, Robin COURP, Lola WERQUIN, Camille DEBUCQUET, François BENISTAND, Margot ROUYRE, Serena CELIDONIO, Mamadou NDOYE



L'association étudiante de l'UFR :

L'association des étudiants de l'UFR de chirurgie dentaire de Montpellier se nomme la Corporation des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Montpellier (CECDM) et a été créée en 1985. Elle est composée de 13 étudiants élus en juin 2020. Adresse : 545 avenue du professeur Jean-Louis Viala 34090 Montpellier
Facebook : DENDALF
Mail : cecdm@outlook.com
Instagram : CECDM

Président : Antoine WEYMEELS
4ème année
06 20 10 58 85
antoine.CECDM@outlook.fr

Déléguée UNECD : Sarah RIPERT
4ème année
06 27 54 35 53
sarahriper@sfr.fr



Les événements marquants : WEI, WES, soirées étudiantes le jeudi soir, soirée de l'espace et manade d'été, randonnée, futsal, intégration pendant 1 mois, concert de Noël, missions de solidarité (Hôpital des nounours, téléthon, etc)...

Nous avons pour mission de nous assurer de la distribution du matériel à tous les étudiants. Nous avons également à cœur d'aider chaque étudiant à trouver sa place et à s'intégrer dans sa promotion ainsi que dans la faculté. Le bien-être de chaque étudiant est notre mission principale.

Nancy



„Chef-lieu du département de la Meurthe-et-Moselle, Nancy est une ville touristique, notamment grâce à ses trois places datant du XVIIIème siècle, classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La cité lorraine compte plus de 59 000 étudiants, notamment au sein de l'Université de Lorraine créée en 2012, résultat de la fusion des universités de Nancy et de Metz.

”

Relations internationales :

Accords ERASMUS (échange d'étudiants et d'enseignants) :

- Saarland University (Allemagne)
- San Pablo CEU University, King Juan Carlos University, University of Murcia, University Cardenal Herrera CEU (Espagne)
- Marche Polytechnic University, University of Milano Bicocca, University of Padova (Italie)
- Catholic University of Portugal (Portugal)
- Medical University of Lodz (Pologne)
- Iuliu Hatieganu University of Medicine and Pharmacy (Roumanie)

1 FORMATION INITIALE

L'UFR de Nancy compte 633 étudiants en formation initiale. La rentrée 2020/2021 a accueilli 93 étudiants en deuxième année de formation (DFGSO2) dont 65 provenant de Nancy, 16 de Besançon, 9 de Dijon et 1 étudiante étrangère; et 2 étudiants issus du dispositif de passerelle.

L'équipe enseignante :

50 enseignants sont chargés des cours et de l'encadrement pédagogique à l'UFR de Nancy, dont 6 PU-PH, 22 MCU-PH, 23 AHU. 6 sont attachés universitaires, 21 sont attachés hospitaliers et 20 sont vacataires d'enseignement.

L'activité de recherche de l'UFR:

- Institut Jean Lamour (Nancy) - Laboratoire de Recherche en Science des Matériaux
- Institut de Science des Matériaux de Mulhouse
- Interpsy (Nancy) - laboratoire de psychologie
- LEM 3 (Metz): laboratoire des microstructures et de mécanique des matériaux
- Centre de Recherche en Automatique de Nancy
- Laboratoire SIMPA (Nancy) : Stress, IMMunité, Pathogènes
- Laboratoire DEVAH (Nancy) : Développement, Adaptation et Handicap
- Laboratoire IMoPA (Nancy) :Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaire
- Recherche clinique au CHRU de Nancy

Le centre de soins :

- Service d'odontologie pédiatrique Brabois, Rue du Morvan, 54500 Vandœuvre-les-Nancy.
- Site Heydenreich - 6 Avenue Dr Heydenreich, 54000 Nancy (tous les autres services)

Clara GEORGE, Présidente de l'AECDN



“ L'AECDN, première association des étudiants en chirurgie dentaire de France, créée en 1907 (point culture), a toujours aspiré à représenter et défendre ses étudiants nancéiens, que ce soit dans cette belle ville de Lorraine ou dans la France entière. Notre association est présente et à l'écoute des interrogations de chacun pour leur apporter aide et soutien - matériel et annales d'examens ou encore évènements solidaires et festifs. Notre objectif principal est de faire en sorte que leurs années d'études soient les plus heureuses possible et que chacun puisse s'épanouir, malgré cette année très spéciale. ”

Le matériel :

À la rentrée en P2 en 2019 : 2 chèques sont demandés par étudiant un de 300 euros (frais et tenues) et un de 268 euros (matériel de prothèse, lunettes de protection, consommables, et adhésion à l'Association Étudiante). L'AECDN propose aux P2, en échange de 550€, de fournir le matériel nécessaire pour compléter celui déjà mis à disposition par la faculté.

En D1 il faut ajouter 45 euros pour des dents prothétiques et 35 euros pour un disque diamanté.

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- DU Endodontie clinique et microscopie opératoire
- DU Réparation du dommage corporel
- DU Identification en Odontologie Médico Légale
- Certificat d'Études Supérieures de parodontologie
- Certificat d'Études Supérieures d'odontologie prothétique mention prothèse conjointe

Pour plus d'informations :
odonto-scolarité-contact@univ-lorraine.fr

Les élus étudiants :

Floriane PIERSON, Ferdinand WATRIN, Lilia GUEBLI, Alexandre DINE, Julien STENGER, Maxime BAJOLET, Nicolas MLYNARCZYK, Allison SCHILDKNECHT



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association des étudiants en chirurgie dentaire de Nancy a été créée en 1908 ! Elle est constituée de 36 membres élus en juin 2020.

Adresse : 7 avenue de la Forêt de Haye, 54500, Vandoeuvre-lès-nancy
Mail : dentairenancy@gmail.com
Facebook : AECDN – Nancy
Instagram : dentairenancy

Présidente : Clara GEORGE
4ème année
06 30 36 34 34
clarageorge420@gmail.com

Délégué UNECD : Charles HENNEQUIN
4ème année
06 47 06 60 91
Charles55.hennequin@hotmail.com



L'AECDN est une organisation indépendante, sans parti pris ou confessionnel.

Les buts de l'association sont divers, ils comprennent:

- développer les relations et l'entraide entre les étudiants, par l'organisation de soirées tout au long de l'année, d'un WE de « bienvenue », d'un gala...
- les aider au maximum pendant leur cursus en mettant en vente bon nombre de matériel essentiel à la formation (le coût du matériel demandé en P2 est un des plus faibles de France)
- promouvoir une valeur essentielle pour une profession médicale, la solidarité, en participant et organisant de nombreuses actions
- rendre les activités sportives très accessibles entre les étudiants, en créant des équipes dans plusieurs sports différents

Nantes



“ Nantes est la Préfecture de la région des Pays de Loire. Son port de Nantes Saint-Nazaire est le premier port de la façade atlantique française. Près de 35 000 étudiants sont formés à l'université de Nantes. ”

1 FORMATION INITIALE

425 étudiants forment l'effectif au sein de la formation initiale à Nantes, dont 82 sont inscrits en DFGSO2 (deuxième année d'études) avec 81 étudiants issus des PACES de Nantes, d'Angers, de Tours et de Poitiers, et 1 étudiant issu du dispositif de passerelle.

L'équipe enseignante :

L'UFR est composée, entre autres, de 11 PU-PH, 20 MCU-PH et 18 AHU.

L'activité de recherche de l'UFR :

Laboratoire RMeS (Regenerative Medicine and Skeleton research lab - INSERM), sous la direction de Jérôme Guicheux, avec 2 grandes thématiques de recherche : Physiopathologie squelettique et médecine régénérative articulaire ; Médecine régénérative des tissus osseux.

Le centre de soins :

Centre de Soins Dentaires, CHU de Nantes, 1, place Alexis Ricordeau 44093 Nantes. Dans le même lieu se trouve l'UFR, le CSD et le laboratoire de recherche. Il y a plusieurs antennes dans d'autres CHU où les étudiants de 6ème année peuvent exercer.

Relations Internationales :

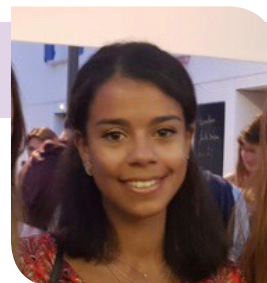
Plusieurs accords d'échanges internationaux, surtout destinés aux 3èmes et 6èmes années :

- 1 accord bilatéral signé avec l'Universitat de Sevilla (Espagne)
- 1 accord bilatéral signé avec l'Université Saint Joseph de Beyrouth (Liban)
- 1 accord bilatéral signé avec la Kyungpook National University (Corée)

Le matériel :

Une partie du matériel est prêtée par l'UFR, une autre doit être achetée par l'étudiant. Ce matériel est proposé par l'AECND à prix réduit pour chacune des années : en 2ème année les frais s'élèvent à 190€. Sur la totalité des études, le montant du matériel à se procurer est de 700€, pour les boursiers ce montant est de 600€.

Emily-Rose MINOT, Présidente de l'AECDN



“ Depuis sa création en 1945, l'Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Nantes (AECDN) est un acteur majeur de notre UFR. Elle a pour but de servir les étudiants en les représentant mais également en proposant le matériel nécessaire aux études à un prix réduit et en créant une ambiance agréable au sein de la faculté. Les objectifs et moyens mis en place sont nombreux pour développer chacun de nos pôles : animation, partenariats, tutorat, santé publique, goodies, vie étudiante, ... L'AECDN veut également être au plus proche de chaque étudiant pour l'aider à vivre au mieux sa formation universitaire et sa vie étudiante. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- CES Parodontologie
- CES Odontologie Prothétique – mention prothèse conjointe
- CES Odontologie Prothétique – mention prothèse adjointe partielle
- CES Odontologie Prothétique – mention prothèse adjointe complète
- CES Odontologie Prothétique – mention prothèse maxillo-faciale
- CES Odontologie Conservatrice et Endodontie

- DU Endodontie
- DU Implantologie Orale
- DU Parodontologie et Implantologie Chirurgicale
- DU Pratiques expertales en Odontologie Légale
- DU Restauration Dentaire Esthétique

À cette liste, s'ajoutent l'Attestation de Radioprotection, l'Attestation MEOPA et l'Attestation Universitaire en Implantologie Orale.

Pour plus d'informations :

Suzy BOULO / Tania VERSTRAETEN
(gestion des étudiants - thèses - diplômés - stages)
Mail : suzy.boulo@univ-nantes.fr
Tél : 02 40 41 29 03

Les élus étudiants :

Hortense BUTROT, Tanguy
GUENNEUGUES, Clément MARY,
Géraldine LAINE, Thomas REMAUD,
Clémence CRAIPEAU



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Nantes (AECDN) a été créée il y a maintenant 75 ans. Elle compte 20 membres du bureau élus en avril 2020 ainsi que de nombreux membres actifs !
Adresse : 1 place Alexis Ricordeau 44 042 Nantes Cedex 01

Mail : corpo.aecdnd@gmail.com
Facebook : [Corpo Aecdnd](https://www.facebook.com/CorpoAecdnd)
Instagram : [corpoaecdnd](https://www.instagram.com/corpoaecdnd)

Président : Emily-Rose MINOT
4ème année
06 76 47 63 19
emily.minot@hotmail.fr

Déléguée UNECD : Emma ESNAULT
4ème année
06 51 10 49 28
emma.esnault99@gmail.com



Les missions :

- Proposer aux étudiants le matériel nécessaire à prix réduit
- Animer la vie étudiante avec des soirées, des sorties et plus encore
- Effectuer des actions de santé publique pour sensibiliser les étudiants et la population nantaise
- Participer au rayonnement du pôle santé en favorisant la cohésion inter-filière
- Défendre les étudiants en dentaires nantais et conserver l'esprit familial et une ambiance agréable à la fac

Événements : WE d'accueil, WE Olympiades, tonus, soirée de gala, Repas inter Promo, Rally, événements de santé publique (Gardez le sourire, octobre rose, Hôpital des nounours, Movember), événements vie étudiante (Laser Game, Karting, cinéma) (Hors période covid... sniff)

Nice



// Située le long de la baie des Anges, Nice est la cinquième commune de France en terme de population. Elle est riche d'une attractivité touristique intense notamment par son aéroport, le troisième plus grand de France. La cité compte plus de 25 000 étudiants, qui étudient notamment au sein de l'Université Nice Sophia Antipolis ; quant à l'UFR d'odontologie, elle se situe sur le Campus St Jean d'Angély, au coeur d'un quartier animé proche du centre ville grâce au tramway.

//

1 FORMATION INITIALE

250 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR de Nice, en formation initiale avec 50 nouveaux arrivants en deuxième année d'études (DFGSO2).

L'équipe enseignante :

Elle est composée, entre autres, de 10 PU-P, 1 PU émérite, 14 MCU-PH, 16 AHU.

L'activité de recherche :

Le laboratoire Micoralis est une équipe de recherche récemment labélisée (EA7354) spécialisée en immuno/microbiologie orale et rattachée à l'UFR odontologie (une des rares en France de ce type). Cette équipe connaît un développement prometteur qui a été mis en avant par sa récente évaluation par l'HCERES.

Le centre de soins :

Un centre de soins dentaires assure la formation clinique des jeunes praticiens en cours d'étude, au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Saint Roch. où les externes disposent de 35 fauteuils. Adresse : 5 Rue Pierre Devoluy, 06000 NICE.

Les échanges internationaux :

Stages : Chine, Moscou, Rio de Janeiro.

Erasmus : Parme et Barcelone.

Missions humanitaires : Togo et Tanzanie.

Le matériel :

Coût du matériel en P2 : 1 170€ pour les non boursiers, une trentaine d'euros pour les boursiers.

Coût global sur tout le cursus : 1 700€ pour les non boursiers, 171€ pour les boursiers.

Jeanie ABICHACRA, Présidente de la CEON



“ Le bureau 2020-2021 a pour objectif de pérenniser le travail entrepris par les bureaux précédents tant au niveau local qu’au niveau national. Nous avons à cœur de représenter notre fac aux différents congrès de l’UNECD afin de participer activement à la recherche de solutions pour nos étudiants. En collaboration avec notre doyenne, nous avons pour objectifs de renforcer les conditions de vie au sein de notre pôle à travers notamment la création d’une nouvelle salle étudiante entrant dans le projet de modernisation de la fac. Nous souhaitons également nous investir d’avantage au niveau du pôle partenariat avec l’organisation d’une journée de l’innovation, en collaboration avec la faculté de nice, qui serait une réelle évolution de notre traditionnel forum des partenaires qui a tendance à s’essouffler au cours des années. Le bien être de nos étudiants est une de nos préoccupations majeures et nous essayons d’y veiller au quotidien. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- DU Hypnose dentaire ;
- DU dermatologie buccale ;
- DIU esthétique buccale ;
- DIU endodontie ;
- DIU Lasers et médecine buccale chirurgie buccale ;
- CES odontologie pédiatrique et prévention ;
- AEU sédation consciente ;
- AEU imagerie 3D ;
- AEU paro et implanto orale ;
- AEU SAHOS et ronflements ;
- Formations courtes : formation à la radioprotection des patients, formation à la chirurgie parodontale et muco-gingivale.

AEU = Attestation d'Etudes Universitaires

Pour plus d'informations :

Mail : odontologie.scolarite@univ-cotedazur.fr

Les élus étudiants :

Maxime IANNOTTA, Jeanie ABICHACRA,
Benoit TARICCO, Clothilde AMBROSINO,
Ghassen COURAR, Agathe DEROCHE,
Germain FOFANA, Evodie OROY



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association, nommée Corporation des Etudiants en Odontologie de Nice (CEON), a été créée en 1998, elle compte 12 membres élus en juin 2020. Adresse : Pôle Universitaire Saint Jean d'Angély - 5 rue du 22ième BCA - 06300 - Nice
FB : <https://www.facebook.com/CEONissa>
Insta : <https://www.instagram.com/bdedentaire/>

Présidente : Jeanie ABICHACRA :
4ème année
06 29 55 36 91
abichacra.jeanie@gmail.com

Déléguée UNECD : Agnes MICHOTÉY
4ème année
06 10 70 79 98
agnesmichotey1@gmail.com

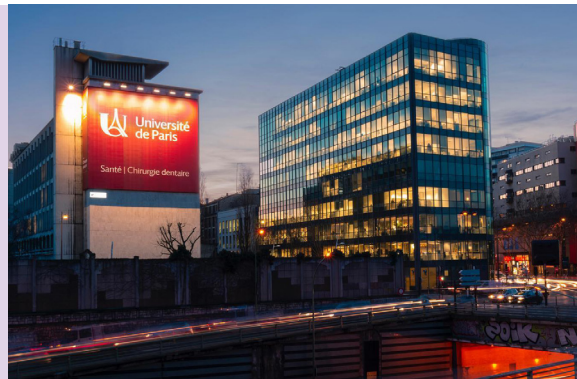


La Corporation des Etudiants en Odontologie de Nice est une association au service des étudiants de l'UFR. Elle assure un dialogue avec la direction de l'UFR. Elle prend en charge la négociation et la commande de matériel pour ses étudiants. Elle est au centre de l'animation de la vie étudiante (Soirées, WEI, WES, événements sportifs, paniers bio..). Elle est également engagée dans l'organisation de projets de solidarité. Enfin, l'association représente la faculté d'odontologie de Nice au niveau national.

Les principaux événements :

- Apéros de rencontre ;
- Sorties Kayak ;
- Week end d'Intégration ;
- Soirée d'Halloween ;
- Soirée post-partiel ;
- Week end ski ;
- Sorties bowling ;
- Paintball
- ...

Paris V



//

Paris la belle, Paris la magnifique, Paris, la Sublime... Avec plus de 30 millions de touristes par an dans ses rues, la capitale hexagonale rayonne dans l'ensemble du monde. Les universités de Paris font partie des plus anciennes universités du Moyen-Age, et possèdent à l'heure actuelle deux UFR d'odontologie distinctes au sein des universités Paris Diderot – Paris VII (Garancière) et Paris V René Descartes (Montrouge). //

1 FORMATION INITIALE

570 étudiants suivent la formation initiale en odontologie de cette UFR parisienne. Parmi eux, 99 sont en DFGSO2 dont 97 sont issus de la PACES et 2 sont issus du dispositif passerelle.

L'équipe enseignante :

La faculté de chirurgie dentaire de Paris V compte 14 professeurs des universités, 47 MCU et 61 AHU.

L'activité de recherche :

Elle est développée grâce à deux laboratoires :
-Biomatériaux, innovations et interfaces (EA4462 : URB21)
-Pathologies et biothérapies de l'organe dentaire (EA2496).

Les centres de soins :

Notre UFR est rattachée à quatre centres de soins dentaires qui sont :

- Hôpital Bretonneau - 23 Rue Joseph de Maistre, 75018 Paris
- Hôpital Henri Mondor - 51 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil
- Hôpital Louis Mourier - 178 Rue des Renouillers, 92700 Colombes
- Hôpital Charles-Foix - 7 Avenue de la République, 94200 Ivry-sur-Seine

Relations Internationales :

- Stage d'été dans l'Université de Pennsylvanie-Philadelphie
- Erasmus en 6ème année

Le matériel :

Il coûte 300€ auquel on doit ajouter un kit de prothèse et un articulateur valant cumulés 260€

Julie DUBERGEY, Présidente de la CEOPV



“ Pour sa dernière année avant la fusion avec l'association de Paris 7, la Ceopv a essayé de maintenir au maximum tous ses événements et ses actions malgré la situation sanitaire. Le rôle important de la corporation que ce soit dans la vie étudiante, la représentation ou encore la pédagogie fait d'elle une pièce centrale à la faculté de Montrouge. Mon équipe et moi-même sommes très heureux de pouvoir répondre aux besoins et aux questions des étudiants dans des domaines aussi variés. N'hésitez pas à venir nous faire un coucou on vous accueillera toujours avec plaisir ! ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- CES Anato-mo-physiologie de l'appareil manducateur : mention fonction dysfonctions et mention odontogénie phylogénie.
- CES Odontologie Conservatrice, Endodontie
- CES Odontologie pédiatrique et prévention
- CES de Parodontologie
- CES d'odontologie prothétique : mention prothèse adjointe partielle, prothèse adjointe complète, et prothèse conjointe.

Les CES ont une durée d'un an.

DU Clinique de dentisterie restauratrice et prothétique fixée
DU Implantologie orale
DU d'Odontologie clinique et vieillissement
DU d'Odontologie pédiatrique clinique
DU d'Orthodontie linguale et esthétique
DU de Parodontie clinique
DU Troubles fonctionnels oro-faciaux
DU Clinique de dentisterie restauratrice et prothétique fixée
DU Formation Continue en Odontologie

Pour plus d'informations :

Mail : fi@odontologie.parisdescartes.fr
Tél : 01 58 07 67 13 ou 01 58 07 67 00

Les élus étudiants :

Alexia DARNE, Elisabeth LEBEL, Paul LOUVION Louvion, Chloé GIBEILLI, Ishai Yaacov SITBON, Jennifer GELLY



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

La Corporation Etudiante Odontologique de Paris V (C.E.O.P.V.) a été recréée en 2015 et comprend 16 membres élus en 2020.

Adresse : 1 rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge
Mail : ceopv.montrouge@gmail.com
Facebook : Bob Ceopv
Instagram : ceopv
Snapchat : Bob Ceopv

Présidente : Julie DUBERGEY
4ème année
06 38 22 67 89
julie.dubergey@gmail.com

Déléguée UNECD : Rosalie ATTAL
3ème année
06 35 12 82 96
rosalie.attal@gmail.com



La Corporation Etudiante Odontologique Paris V (CEOPV) est une association au service des étudiants de l'UFR.

La CEOPV a pour but d'aider les étudiants en mettant en place un système de parrainage ainsi qu'un système de ronéos (partage et mise à disposition de cours et fiches). D'autre part, elle assure l'animation de la vie étudiante en organisant tout au long de l'année diverses soirées et afterworks. Un local est ainsi mis à disposition des étudiants afin de favoriser les rencontres entre les promos et de créer un véritable esprit de cohésion.

Cependant en raison des conditions sanitaires actuelles seuls peu d'événements sont maintenus : clean walk / défis d'intégrations / quiz sur la fac / afterworks.

La CEOPV organise aussi différents projets de solidarité comme l'hôpital des nounours ou le Sidaction.

De plus, elle permet une représentation des étudiants en assurant un dialogue avec la direction de la faculté. Ainsi, la CEOPV occupe un rôle central dans l'organisation de la vie de la faculté.

Paris VII



“ Paris la belle, Paris la magnifique, Paris, la Sublime... Avec plus de 30 millions de touristes par an dans ses rues, la capitale hexagonale rayonne dans l'ensemble du monde. Les universités de Paris font partie des plus anciennes universités du Moyen-Age, et possèdent à l'heure actuelle deux UFR d'odontologie distinctes au sein des universités Paris Diderot – Paris VII (Garancière) et Paris V René Descartes (Montrouge). ”

1 FORMATION INITIALE

L'UFR de Paris VII accueille plus de 500 étudiants dont 99 en deuxième année (DFGSO2). Parmi ces derniers, 95 sont issus de la PACES dont 3 de Rouen et 4 sont issus du dispositif de passerelle (2 ingénieurs, 1 kiné et 1 infirmier).

L'équipe enseignante :

L'effectif des enseignants est réparti ainsi : 16 PU et associés, 37 MCU et associés, ainsi que 30 AHU.

L'activité de recherche :

L'activité de recherche de l'UFR est assurée par le laboratoire de Physiologie Orale Moléculaire, INSERM UMR 872, Centre de Recherche des Cordeliers, équipe 5.

Le centre de soin :

- Hôpital Rothschild : 5 Rue Santerre, 75012 Paris
- Hôpital Pitié Salpêtrière : 47-83 Boulevard de l'Hôpital, 75651 Paris Cedex 13
- Centre Hospitalier Universitaire de Rouen : 1 Rue de Germon, 76031 Rouen Cedex

Relations internationales

L'ouverture à l'international est assurée par des conventions signées avec des universités de Boston, Lima, Medellin et Moscou. En moyenne, près de 5 étudiants en bénéficient chaque année, pour des durées de 1 à 3 mois.

Le matériel :

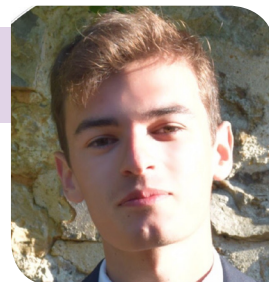
Responsable : Edouard Delamotte

Coût global : 2 320 euros

Coût en P2 : 1 430 euros

Pas de différence entre les boursiers et non boursiers.

Alexandre COLIN, Président de la COUG



“ Depuis 8 ans la COUG, unique association de Garancière, anime la vie étudiante. Matériel, Ronéos, Solidarité et Événementiel, autant d'activités qui permettent à chacun de se sentir au mieux dans ses études et sa faculté. Aujourd'hui l'association entame un virage historique dans son histoire, se préparant à la fusion des facultés Paris V et VII. Plus que jamais la COUG est présente dans la défense des intérêts étudiants en participant activement à la mise en place du futur parcours universitaire de l'étudiant parisien en Odontologie. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- DU clinique de Parodontie
- DU approfondi de Parodontie et d'Implantologie Clinique
- DU clinique d'Implantologie Chirurgicale et Prothétique
- DU clinique en Chirurgie Implantaire avancée
- DIU de Carcinologie Buccale
- DU clinique de Prothèse Maxillo-Faciale
- DU clinique d'Orthodontie Linguale
- DU clinique de Prothèses Implanto-Portées
- DIU clinique de Traitements Odonto-Stomatologiques du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (TOSSAOS)
- DU d'Expertise en Médecine Dentaire
- DU Européen d'Endodontie
- DU Européen d'Endodontie Clinique
- DU de Parodontie Clinique

Plus d'informations sur les DU :
Tél : 01 57 27 87 18
Mail : annick.ligot@univ-paris-diderot.fr

- CES Anatomo-physiologie de l'appareil Manducateur
- CES Odontologie Conservatrice et Endodontie
- CES Odontologie Chirurgicale
- CES Odontologie Pédiatrique et Prévention
- CES Parodontologie
- CES Odontologie Prothétique (mention prothèse conjointe, mention prothèse adjointe partielle, mention prothèse adjointe complète, mention prothèse maxillo-faciale)

Pour plus d'informations sur les CES :
Tél : 01 57 27 87 17
Mail : naziha.djebbar@univ-paris-diderot.fr

Les élus étudiants :

Elus UFR :

Laura MURESAN-VINTILA, Christophe SIFFLET, Clément CLOCQUE, Camille DODELIN, Elora BEAUGELET, Oscar HANNETEL, Robinson VALETTE

Suppléants UFR :

Julie MARECHAL, Alice GIRARDET BONALDI, Julien LETELLIER, Laurene FENAIN, Léocadie BOSSER, Simon BUNEL, Clément KAZA

Elus CFF (équivalent à CFVU)

Laura Muresan-Vintila, Christophe Sifflet, Julien Paul Le Tellier

Elu CF (équivalent CA)

Simon Bunel



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association étudiante porte le nom de Corporation d'Odontologie de l'Université de Garancière (COUG) et compte 13 membres actifs élus en mai 2020.
Adresse : 5 rue Garancière, 75006 Paris
Mail : dentaireparis7@gmail.com
Facebook : Coug Garancière
Instagram : coug7

Président : Alexandre COLIN
4ème année
07 88 35 34 47
unecd.coug@gmail.com

Déléguée UNECD : Laura MURESAN-VINTILA
4ème année
06 11 05 09 21
unecd.coug@gmail.com



La corporation d'odontologie Universitaire de Garancière propose chaque année de nouvelles idées pour rendre la vie étudiante agréable au sein de la faculté et amener une cohésion interne du bureau. En effet, nous avons pour but cette année de promouvoir notre association à différentes échelles. Tout d'abord au niveau local, un tutorat se met en place pour les personnes éprouvant des difficultés que ce soit au niveau théorique ou pratique. Nous sommes également en train de développer, en coopération avec le forum des partenaires, une journée scientifique qui permettra à la fois de former nos étudiants aux enjeux de la recherche mais également de découvrir les nouveautés techniques de nos partenaires. Ensuite au niveau national, nous allons renforcer les liens avec l'UNECD (Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire) et porter leurs différents projets (académique, prévention, ...) au local. Pour terminer, l'international sera également mis à l'honneur par l'intermédiaire d'un EVP (European Visiting Program). Il permettra de faire connaître, à un certain nombre d'étudiants européens, l'excellence de la formation odontologique française et la solidité de nos partenariats.

Principaux événements :

- Pot de rentrée
- WEI
- SPIX
- Post-partiels
- Gala
- COUG meeting

Reims



//

Reims, cité des sacres et du champagne, Reims est une ville dynamique, ouverte tant aux entreprises de pointes qu'à des milliers d'étudiants. L'UFR d'Odontologie fait partie de L'Université de Reims Champagne Ardennes (U.R.C.A) qui regroupe près de 25 000 étudiants.

//

Le matériel :

En P2, les étudiants ont à leur charge l'ensemble du matériel de TP. De plus au cours de l'année, ils doivent acheter leur plâtre, les dents en ivoirine etc...

En D1, les kits endo sont à la charge des étudiants

En D2 : les pinces ODF, les dents prothétiques et de pédodontie.

Le cout total du matériel est de 1609,08 € pour les étudiants boursiers et de 2182 € pour les non-boursiers.

Ce moment varie en fonction du besoin d'entraînement de chaque étudiant.

1 FORMATION INITIALE

L'effectif total des étudiants rémois est de 670, en formation initiale. Le numerus clausus en deuxième année (DFGSO2) est de 81 étudiants, 28 sont d'Amiens, 35 de Reims et 2 étudiants issus du dispositif passerelle.

Equipe enseignante :

Du côté pédagogique, l'UFR dispose d'une équipe constituée de 6 PU, 13 MCU, 14 AHU, 10 praticiens attachés.

L'activité de recherche :

- Le laboratoire BIOS EA4691 : Biomatériaux et inflammation en site osseux
- Le laboratoire LISM EA4695 : Laboratoire Ingénierie et Sciences des Matériaux

Le centre de soins :

Notre unique centre de soin à Reims se situe à l'hôpital Maison Blanche, il regroupe 80 fauteuils et est à la pointe de la technologie grâce à sa récente rénovation en 2017.

Lors de la 6ème année les étudiants ont le choix de rester à Reims ou de partir vers Amiens ou Dijon.

Relations internationales :

Au cours de l'année 2019-2020, nous avons eu le privilège d'organiser l'EVP, ce qui nous a permis d'échanger avec une dizaine d'étudiants en odontologie de différents pays.

Albert CEZ, Président de l'ACECDR



“ C'est avec joie que je me lance cette année dans un mandat d'une rare originalité étant donnée la situation sanitaire. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras et nous sommes débordants d'énergie pour repenser le fonctionnement de notre association et organiser divers événements solidaires en ligne.

Je suis extrêmement fier de représenter mon équipe très variée, formée tant de néo-associatifs que de membres plus aguerris. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

L'UFR Odontologie de Reims propose plusieurs formations post-universitaires :

- CES Parodontologie
- DU Parodontologie
- DU Implantologie

Pour plus d'informations :
nathalie.antoni@univ-reims.fr
solenne.soler@univ-reims.fr

Les élus étudiants :

Hadrien CLEMENT, Perrine PRUDHOMME,
Hadrien PEDRA, Adrian RABELLE, Clémence
BUR, Béréngère BERGERON

Notre association organise différents événements tout au long de l'année :

- Barbecue d'accueil des P2
- Week-end d'intégration
- Rencontres avec les partenaires : petits déjeuners, forums
- Soirée de Gala
- Soirées «Pots»
- Soirée Beaujolais Nouveau
- Événements sportifs inter-filières
- Projets solidaires (octobre rose, collecte alimentaire, événements caritatifs...)



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'Association Corporative des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Reims (A.C.E.C.D.R.) a vu le jour en 1961. Le bureau exécutif est composé de 12 étudiants élus en septembre 2020

Adresse : 2 rue du général Koenig - 51100 Reims

Mail : presidence.acecdr@gmail.com

Site : www.acecdr.com

Insta : [corpodentairereims](https://www.instagram.com/corpodentairereims)

Fb : [Corpo Acecdr](https://www.facebook.com/CorpoAcecdr)

Président : Albert CEZ

4ème Année

acecdrpresidence@gmail.com

06 09 50 52 92

Déléguée UNECD : Claire GENIN

3ème Année

acecdr.une.cd@gmail.com

06 70 00 52 43



L'ACECDR a pour principale mission de fournir du matériel aux étudiants de la faculté.

Elle propose aussi des formations scientifiques lors d'événements tels que le forum de la Sainte Apolline. Elle participe également à l'intégration des étudiants en leur présentant des parrains/marraines à leur entrée en deuxième année et en organisant le barbecue et le week-end d'intégration. De nombreux événements festifs rythment également l'année. L'ACECDR organise aussi des rencontres sportives inter-filières et des événements au profit d'œuvres caritatives.

Enfin, elle assure le lien entre l'administration et les étudiants et coordonne l'organisation des ronéos.

Rennes



// Avec plus de 210 000 habitants, Rennes, capitale historique de la Bretagne, tient sa place parmi les 10 villes les plus peuplées de France. 65 000 étudiants sont inscrits au sein des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération rennaise, ce qui en fait la capitale universitaire du Grand Ouest.

//

1 FORMATION INITIALE

L'UFR rassemble 358 étudiants. La promotion de O2 compte 71 étudiants, venant de l'UFR de PACES de Caen (23) et de Rennes (42) et 6 étudiants issus du dispositif passerelle.

Le pôle enseignant :
Il y a 7 PU-PH, 20 MCU-PH, 20 AHU, 2 assistants associés et 1 MCU associé.

L'activité de recherche :
Groupe Biomatériaux, équipe V&C, UMR CNRS 6226
Unité INSERM 1241 - Nutrition Métabolisme et Cancer équipe Cimiad

Le centre de soins :
Rennes (4ème, 5ème et 6ème année) : Pôle Odontologie, CHU de Rennes, 2 rue Henri Le Guilloux, 35033 Rennes Cedex 9 (79 fauteuils).
Caen (6ème année) : Consultations Odontologie et Chirurgie Orale, Centre Hospitalier, avenue Côte de Nacre, 14000 Caen (6 fauteuils).

Relations internationales :
Les étudiants ont la possibilité de faire leur 4ème année au Canada, à l'université de Laval.
De plus, il existe des accords Erasmus avec différentes villes pour permettre aux étudiants de 6ème année de réaliser leur stage clinique à l'étranger pour une durée d'un semestre : Universidad Complutense de Madrid (Espagne), Université de Laval (Québec)...).

Le matériel :
Les étudiants achètent leur matériel en 2e et 3e année auprès de la corpo qui se charge de la gestion, de la commande et de la distribution du matériel. Le cout du matériel est de 1000€ en 2e année et 740€ en 3e année. En 4e année, la plupart du matériel nécessaire aux TP est fourni par la fac et les industriels. La fac met à disposition les turbines, contre-angles et pièces à main pour chaque poste de TP. Au total, le cout global du matériel sur l'ensemble du cursus revient à environ 1750 €. Une solution pour les boursiers a été mis en place pour la première fois à la rentrée 2020-2021, permettant une diminution de 100€ pour les étudiants boursiers de 2e année. Notre objectif est de continuer dans cette voie, en espérant réduire de manière plus importante le prix pour les étudiants boursiers dans les années à venir.

Audeline LEMAZURIER, Présidente de l'AECDR



”

Chaque année, la faculté dentaire de Rennes accueille environ 70 nouveaux étudiants venant de Rennes ou de Caen. L'AECDR a pour objectif de créer une cohésion et une solidarité entre chaque étudiant afin que chacun puisse s'épanouir pleinement pendant son cursus universitaire, tant par le biais d'événements festifs, solidaires, de prévention ou sportifs. L'AECDR s'engage à représenter et défendre chaque étudiant et cela depuis 70 ans. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- DU d'implantologie orale : Patrick Limbour (durée : 2 ans)
- DU de Réhabilitation Orale Clinique : Hervé Plard
- DU Clinique d'Odontologie Pédiatrique : Jean-Louis Sixou. Durée (durée : 2 ans)
- CES Biologie orale mention approfondissement sciences biomédicales fondamentales
- CES Biologie orale mention approfondissement sciences cliniques
- CES Biomatériaux choix et mise en oeuvre clinique
- CES Odontologie conservatrice Endodontie
- CES Odontologie pédiatrique et prévention
- CES Odontologie prothétique prothèse conjointe
- CES Parodontologie

Pour plus d'informations :

Mail : secretariat-pedagogique-odonto@univ-rennes1.fr

Les élus étudiants :

Elus UFR : Jeanne RUBIN, Zoé LOGEAT, Charles COLAS, Tiphaine PIQUION, Lucie AUBOIRE, Lanig LEFORT, Hugues HEURTAULT, Wilfried PIERRE, Edouard LEQUERTIER, Anaëlle LEPRETRE.

Nos événements :

- Événements festifs : Halloweenlaycore, Papa Punch, Printemps Dentaire, Gala...
- Autres loisirs : paintball, week-end surf, Saint-Malo express (rallye), karaoké, tournoi de volley et soccer.



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

AECDR : Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Rennes, elle compte 21 membres élus en septembre 2020.

Adresse : 2 avenue du Professeur Léon Bernard, Bâtiment 15 - 35000 Rennes-

Mail : corpo.rennes.aecdr@gmail.com

Facebook : AECDR-Corpo-Dentaire-Rennes

Site : www.aecdr.net

Instagram : ronny_rennes

Président : Audeline LEMAZURIER
4e année

corpo.rennes.aecdr@gmail.com
06 33 55 56 48

Déléguée UNECD : Clara SIMON
4e année

clara.simon016@gmail.com
06 76 56 42 82



Notre association a pour but de permettre aux étudiants de s'épanouir au mieux dans la vie étudiante. L'AECDR permet aux étudiants de la fac de Rennes d'avoir accès grâce à notre site internet aux ronéos, fiches de cours, annales...

Elle assure également la cohésion entre étudiants via un système de parrainage entre 2ème et 3ème année et par l'organisation de divers événements aussi bien festifs que sportifs ou préventifs.

La corpo se charge également de l'organisation de la cafétéria de la fac mis à disposition des étudiants pour manger et se détendre entre les cours.

L'AECDR organise différents projets de prévention et de solidarité tout au long de l'année (Octobre rose, l'hôpital des nounours, mais aussi des voyages de prévention au Pérou par exemple).

Enfin, la corpo a un rôle de représentation de ses étudiants en faisant valoir leurs intérêts auprès du corps enseignant et de la direction de la fac.

L'AECDR occupe donc un rôle central dans la vie de la fac à différents niveaux.

Strasbourg



// Chef-lieu de la Région Alsace, outre sa position frontalière avec l'Allemagne, Strasbourg est une place forte des institutions européennes (Cour européenne des droits de l'Homme, Conseil de l'Europe, Parlement européen, ...) de par son titre de Capitale Européenne. En 2015, plus de 47 000 étudiants sont inscrits au sein de l'Université de Strasbourg avec ses 2 600 enseignants-chercheurs. L'UFR d'odontologie a déménagé dans un établissement tout neuf, inauguré le 21 septembre 2015. //

Le matériel :

Coût pour les étudiants boursiers : 210 €

Coût pour les étudiants non boursiers : de 1 530 à 2 370 €

Erasmus possibles en Europe :

Allemagne - Fribourg et Mayence ; Autriche - Graz ; Espagne - Oviedo et Valence ; Finlande - Helsinki ; Roumanie - Cluj-Napoca ; Suisse - Bâle ; Turquie - Izmir ; Estonie - Tartu

1 FORMATION INITIALE

891 étudiants sont formés à l'UFR d'odontologie de Strasbourg, dont 84 étudiants inscrits en DFGS02 venant des UFR de PACES de Besançon (8), Dijon (6), Strasbourg (61), et du Luxembourg (5). 5 étudiants sont issus de la passerelle d'excellence et 4 de passerelles nationales

L'équipe enseignante :

Elles est constituée de 56 personnes dont 11 PU-PH, 17 MCU, et 17 AHU.

L'activité de recherche :

- 2 Instituts de recherches INSERM UMR11-21 et UMR 12-60
- IGBMC (étude du génome des eucaryotes supérieurs et du contrôle de l'expression génétique ainsi que l'analyse de la fonction des gènes et protéines. Ces connaissances sont appliquées à l'étude de pathologies humaines (cancer, maladies monogéniques, maladies métaboliques, ...)
- Centre de Référence des maladies rares orales et dentaires

Le centre de soins :

Il existe 2 centres de soins dentaires à Strasbourg :

- Pôle de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaires - 1, place de l'Hôpital 67000 Strasbourg
- Centre de soins de HautePierre (délocalisée par rapport à l'UFR) - 1, Avenue Molière 67200 Strasbourg

Relations internationales :

Collaborations internationales :

Afrique : Casablanca et Rabat (Maroc), Constantine (Algérie),

Mahajanga (Madagascar), Rwanda

Amérique : Boston (Etats-Unis), Montreal (Canada), Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), Santiago (Chili) ;

Asie : Ho-Chi-Minh et Hanoi (Vietnam), Hokkaido (Japon), Khon Kaen (Thaïlande)

Moyen-Orient : Jérusalem (Israël), Beyrouth (Liban)

Océanie : Sydney (Australie)

Russie : Tioumen

Chloé FATH, Présidente de l'AAECDS



" Fondée en 1949, l'Association Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Strasbourg (AAECDS) voit son bureau renouvelé chaque année. Forts de cette nouvelle équipe toujours plus motivée, nous avons pour but de pérenniser les projets des anciens bureaux (ouverture à la culture, prévention auprès des enfants avec l'Hôpital des Nounours, projet humanitaire «Des Sourires au Sénégal»...) pour donner toujours plus de satisfaction aux étudiants en Odontologie de Strasbourg. Nous avons à cœur que chacun trouve sa place, s'intègre et vive pleinement ses études comme il l'entend grâce à l'organisation d'événements divers et variés (culturels, sportifs, sociaux, festifs...). C'est avec enthousiasme que nous vous invitons à venir dans notre ville chaleureuse de Strasbourg afin de découvrir notre centre de soins récent (inauguré en 2015) ainsi que de voir par vous-même la bonne entente régnant entre enseignants et étudiants au sein de notre faculté ! "



2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations post-universitaires strasbourgeoises sont les suivantes :

- DU Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale (1 an) 3 600 €
- DU Implantologie orale appliquée (2 ans) 3 600 € par année
- DU Parodontologie clinique (3 ans) 6 500 € par année • D.U. Esthétique du sourire - approche multidisciplinaire (1 an) 4 500 €
- DU Occlusodontie (1 an) 4 000 €
- DU Formation post-graduée des enseignants en odontologie (1 an) 3 130 €
- DU Hygiène et stérilisation en médecine buccodentaires (1 an) 3 130 €
- DU Soins et prévention bucco-dentaires chez les personnes âgées (1 an) 1 800 € (initial) et continu 2 800 €
- DU Fentes labo-palatines : Approches thérapeutiques et pluridisciplinaires
- CES de parodontologie (1 an) 512 €
- CES d'odontologie pédiatrique et prévention (1 an) 512 €
- Soins Imagerie Cone Beam
- Soins sous sédation consciente

Pour plus d'informations, contacter Olivier SIMON :
Tél : 03 68 85 39 09
Mail : olivier.simon@unistra.fr

Les élus étudiants :

Chiara FABBRO, David KADOCHÉ, Chloé FATH, Grégoire HATTENBERGER, Jean-Charles DIETSCH, Laura BARON, Lucie MEYER, Maud MOURENAS, Morgane RICHART, Pierre SAAD, Gaëtan FORESTI, Elisa KRATZ

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'Association Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Strasbourg est composée de 27 membres élus en mai 2020.

Adresse : 8 rue Sainte Elisabeth - 67000 Strasbourg
Facebook : Amicale Dentaire Strasbourg
Instagram et Snapchat : aaecds
Site internet : www.aaecds.fr

Présidente : Chloé FATH
4ème année
06 84 06 97 74
fath.chloe@gmail.com

Déléguée UNECD : Chloé HINSCHBERGER
6ème année
06 33 26 53 44
chloe.hinschberger@orange.fr



Notre priorité est de permettre à nos étudiants de s'épanouir durant leur cycle universitaire. Pour cette raison nous organisons des moments privilégiés, malheureusement bouleversés pour l'année universitaire 2020/2021 du à la crise sanitaire, qui permettent la cohésion et nous innovons afin de toucher tous nos adhérents.

Ainsi nous avons mis en place des événements solidaires, culturels et sportifs qui rentrent dans notre volonté de favoriser le bien-être étudiant. De plus nous encourageons la participation aux événements partenariaux, nationaux et internationaux du monde dentaire.

Enfin nous avons à cœur de sensibiliser nos étudiants pour nous tourner vers une politique plus responsable et plus pérenne. Notre volonté est de rendre notre association étudiante dynamique et ouverte à tous pour que chacun puisse s'investir et/ou profiter de ce que notre communauté peut offrir.

Toulouse



“Avec les Pyrénées en toile de fond, la ville Rose est située à la rencontre de la Garonne et du canal du Midi. Chantée par Nougaro, appréciée pour ses briques rouges qui ornent le Capitole ou ses charmantes ruelles, sa proximité géographique et culturelle avec l'Espagne qui en fait une ville festive ; tout autant de raisons qui justifient pour cette cité occitane la place de ville la plus attractive pour les étudiants (exaequo avec Lyon). Capitale de l'aérospatiale, de l'ovalie, de la gastronomie du Sud-Ouest et de l'acceng chantang, Toulouse attire plus de 112 000 étudiants dans ses universités au sein d'universités de science et santé reconnues. ”

1 FORMATION INITIALE

500 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie, en formation initiale. La promotion des 2e année compte 84 nouveaux arrivants dont 81 provenant des facultés de PACES de Toulouse Rangueil, Toulouse - Purpan, et de Toulouse - Maraichers, et 3 inscrits via le système de passerelles.

L'équipe enseignante :

Parmi les enseignants, il existe 9 PUPH, 26 MCUPH, 27 AHU, 22 BIATSS.

Activité de recherche :

Structure d'appui à la recherche regroupant les enseignants-chercheurs appartenant aux grandes structures labellisées (CNRS, INSERM, EFS, ENVT, EHES, ...).

Le centre de soins :

Deux centres de soins assurent la continuité de la formation générale (DFGSO) par une formation clinique (DFASO et TCC) :

- Centre Hospitalier Rangueil : 3 chemin des maraichers, 31400 Toulouse ;
- Centre hospitalier Hotel-Dieu Saint Jacques : 2 rue Viguerie 31059 Toulouse.

Relations Internationales :

L'ERASMUS est actuellement en suspension en raison de la crise sanitaire.

Le matériel :

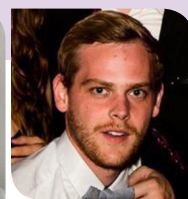
P2 non Boursier : 1660€

P2 Boursier : 1285€

Coût global Non Boursier : 1860€

Coût global Boursier : 1485€

Louis MAZIERES et Thibaud RENAUD, Présidents de l'AECDT



“ Le bureau 2020-2021 s’est donné l’objectif de continuer le travail entrepris durant les anciens mandats, en essayant toujours d’apporter quelque chose de nouveau et de cohésif. Fier d’un local retapé et rangé, nous en avons fait un vrai lieu de vie et de discussions. Durant cette année particulière de Covid-19, nous tenons particulièrement à accentuer notre mission de soutien des étudiants, d’être encore plus à leur écoute en ces temps difficiles. Enfin, malgré une impossibilité d’événements en présentiel, nous essayons de maintenir une activité à l’aide de jeux numériques, et continuons de pousser la formation de nos étudiants grâce à de nouveaux partenaires scientifiques. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

DU Approches innovantes en recherche biomédicale et en méta-recherche (ex DU de Recherche Clinique)

DU Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur (CFAO)

DU Hypnose appliquée aux sciences médicales et paramédicales

DU Implantologie

DU Médecine bucco-dentaire du sport

DU Occlusodontologie et Réhabilitation de l'Appareil Manducateur

DU Odontologie Pédiatrique et Sédation

DU Parodontologie

DU Prothèse Complète Supra Implantaire, Implanto-portée et muco-portée

DIU Endodontie

DIU Odontologie Pédiatrique Clinique et Sédation

AEU de Biomatériaux en Odontologie

AEU de CFAO en Odontologie

AEU Domaine médico-chirurgical

AEU Endodontie

AEU Humanités, Droit et Ethique en médecine Bucco-Dentaire

AEU Imagerie maxillo-faciale cone beam CT

AEU Micro-chirurgie Endodontique

AEU Prothèse Complète Supra Implantaire (PC-SIM)

CES : Certificats d'Études Supérieures

CES Biomatériaux en odontologie mention «caractérisation et évaluation»

CES Biomatériaux en odontologie mention «choix et mise en oeuvre clinique»

CES Odontologie conservatrice et endodontie: non ouvert pour 2020-2021

CES Odontologie pédiatrique et prévention : non ouvert pour 2020-2021

CES Odontologie prothétique mention «prothèse maxillo faciale»

CES Odontologie prothétique mention «prothèse conjointe»

Pour plus d'informations :

Mail : dentaire.scolaire@univ-tlse3.fr

Les élus étudiants :

Elus UFR : Chloé LUBOWSKY, Pierre STEFFENS, Clément RABALY, Maëva MAGGILOLO, Cindy BRIOIS TINTINAGLIA, Théo BARANGE, Cécile BRAMARDI

Elus Centraux : Pierre STEFFENS (CFVU), Charles CORTINAT (CFVU)



Association étudiante de l'UFR :

L'association étudiante porte le nom de Association Etudiants Chirurgie Dentaire Toulouse AECDT. Son bureau est composée de 7 membres élus en mai 2020.

Adresse : 3 chemin des maraichers 31400 Toulouse
partenariat.aecdt@gmail.com

Facebook : AECDToulouse

Instagram : aecdt_corpo_dentaire_tlse

Site : <http://www.aecdt.fr/>

Présidents : Louis MAZIERES et Thibaut RENAUD

5ème année

maziereslouis@outlook.fr

thibaudrenaud20@gmail.com

06 84 19 42 88 et 06 05 46 87 31

Délégué UNECD : Laura DELGADO

4ème année

laura.delgado1601@hotmail.com

07 81 93 84 54



Notre mission : améliorer le bien être de nos étudiants et représenter leurs intérêts pédagogiques.

Notre association pour but de développer la vie étudiante dans le cadre de la faculté, d'entretenir des contacts avec les autres facultés de chirurgie dentaire ainsi que les autres facultés Toulousaines, et enfin faciliter les rapports étudiants, corps enseignant, et les autorités dont relève la faculté.

Elle est l'unique association qui a une représentativité au niveau des relations avec l'administration et les professeurs. Et c'est impliquée dans la pédagogie qu'elle tente de fournir le matériel de TP à moindre frais pour ses étudiants.

Elle est également présente au conseil UFR ainsi qu'aux différents conseils de l'université Paul Sabatier Toulouse III. Sur le plan humanitaire nous sommes très impliqués, participant à l'hospital des nounours ou encore les projets de l'UNECD comme gardez le sourire.

Enfin, niveau sport, nous très fiers de nos équipes masculines (rugby et foot) et surtout de notre première équipe féminine de basket !

Elle organise également de nombreux événements durant l'année : le rallye, le WEI, un sublissime gala, la très «in» garden party, et bien plus encore ! En conclusion l'association est un acteur incontournable de la vie de la faculté !

Le métier de chirurgien dentiste

Historique de la profession

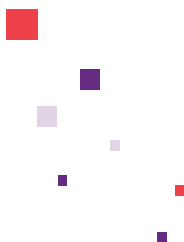
L'odontologie, ou dentisterie, est par définition une discipline médicale qui s'intéresse aussi bien à l'étude descriptive de l'organe dentaire, des tissus environnant (le parodonte, ce qui est «autour» de la dent), des articulations temporomandibulaires (articulation de la mâchoire) que des pathologies pouvant affecter ces structures. Depuis longtemps, les hommes sédentarisés ont vu leur régime alimentaire se modifier, et inéluctablement, une cascade de conséquences a provoqué l'augmentation significative de pathologies bucco-dentaires. Cependant, seulement quelques civilisations ont énoncé des traitements au «mal dentaire», traitements devenus avec le temps les premières règles thérapeutiques. Même l'Égypte des Pharaons et la Grèce (hormis les données dans le Corpus Hippocraticum, où il est notamment précisé que «ceux qui ont beaucoup de dents vivront vieux») ne semblent pas s'être réellement préoccupés de ce domaine de la médecine. C'est à partir du siècle d'Auguste que les études et les écrits se multiplient, liés au développement de la connaissance des plantes et de leurs vertus analgésiques ; les médecins ont alors connaissance des «premiers soins dentaires», sans pour autant réaliser des traitements effectifs.

Au Moyen-Age, le monde chrétien se tourne vers Sainte Apolline, vierge et martyre, à qui l'on avait arraché les dents et brisé la mâchoire, lorsque les douleurs dentaires apparaissaient. Dans toutes les représentations picturales, Sainte Apolline est très souvent représentée avec une pince, le moyen «d'extraction dentaire» de l'époque.

C'est également au Moyen-Age que l'on voit apparaître les forains et les «interventions dentaires», relevant plus du spectacle que de la médecine. En France, sous le règne de Louis XIV, se mêlent médecins (savants, globalement peu nombreux sur le territoire) et chirurgiens (présents dans bon nombre de corps de métiers) en tant que praticiens de santé.

Aucun dentiste à proprement parler n'existe, sauf à la Cour où «l'opérateur pour les dents du Roi» (Dupont) soigne les «dents royales». Mais en 1699, des règlements vont définir les «praticiens spécialistes», qui soignent les maladies des yeux, de la vessie, des articulations, les hernies et les dents malades : le dentiste est alors né. De nombreux traitements voient le jour, notamment ceux des éruptions dentaires des nourrissons, avec du beurre de lait de femme et le jus d'écrevisses de rivières. Père de la chirurgie dentaire «moderne», n'omettons pas Pierre Fauchard et notamment son ouvrage Le chirurgien-dentiste, ou Traité des dents paru en 1728.

Cette peinture montre une extraction dentaire réalisée par un barbier-dentiste. Ce tableau fut réalisé par le peintre flamand Joos van Craesbeck (1608-1662)



Le métier de chirurgien dentiste



Historique de la formation

Les prémices de formations en odontologie commencent dans les Collèges Royaux de Chirurgie au sein de grandes villes. À titre illustratif, à Paris, on dénombre en moyenne sur le siècle, 30 dentistes pour environ 270 000 habitants. Mais en 1791, le lobbying anti-chirurgiens sévit, et la fonction de chirurgien-dentiste n'est plus reconnue. C'est seulement en 1845 que les choses vont changer à nouveau : la réforme de l'enseignement et la loi Salvandy (du nom du Ministre de l'Instruction Publique de la Monarchie de Juillet) crée le brevet de dentiste, formation d'un praticien spécifique à «l'art dentaire». Mais 1848 arrive, sa révolution aussi, et la profession de dentiste n'est plus réglementée. Aucun diplôme n'est requis pour exercer cet art. Progressivement, un enseignement privé sur deux années s'installe sur le territoire : en 1884, deux écoles privées sont actives, l'École Dentaire de Paris et l'École dite «odontotechnique». Petit à petit, une législation va se mettre en place concernant cette formation, et la loi du 1er décembre 1892 va définir le titre de chirurgien-dentiste : «nul ne peut exercer la profession de dentiste s'il ne possède les diplômes de docteur en médecine ou de chirurgien-dentiste. Le diplôme de chirurgien dentiste sera délivré par le gouvernement à la suite d'études organisées suivant un règlement rendu après avis du conseil supérieur de l'Instruction Publique». Se profilent alors deux professions du même art : les dentistes et les stomatologistes, qui vont vouloir s'accaparer chacun l'exercice exclusif. Cette «spécialité» médicale sera attribuée aux dentistes, au vu de la spécificité de la profession qui requiert la réalisation de prothèses, basées sur des principes de mécanique. Les structures privées ou gérées par des collectivités publiques continuent à se développer. En 1965, de nouvelles réformes de l'enseignement, après consultation des représentants des stomatologistes, vont tenter de fragiliser les études de chirurgien-dentiste.

Et c'est en 1968 que les associations d'étudiants en chirurgie dentaire vont faire entendre leurs voix pour obtenir un enseignement strictement destiné à la profession. Maurice Schumann va mettre en place le doctorat en chirurgie dentaire en décembre 1971, et c'est cette année que le Numerus Clausus sera mis en place. En découlent alors les seize Facultés de chirurgie dentaire que l'on connaît à l'heure actuelle, pleinement intégrées à l'Université.

Les centres universitaires privés de formation médicale ouverts en 2012 et 2013 (CLESI de Toulon et de Béziers) sonnent comme des coups de canons envers le contrôle par l'État de l'enseignement supérieur des professionnels médicaux. L'UNECD est à l'origine de la semaine de mobilisation en mars 2013 et de la manifestation avec l'ensemble des représentants de la profession de chirurgie dentaire à La Garde, près de Toulon ; plus de 1 500 personnes (dont 800 étudiants) se sont réunis pour faire entendre leurs voix. La sortie du décret d'application de la loi Fioraso en décembre 2014, met cette structure dans l'illégalité la plus totale. Actuellement, le CLESI (devenu ESEM et se nommant aujourd'hui Europe Eduss) est absent du territoire français, mais se répand chez nos voisins européens...

Le chirurgien dentiste et sa place dans la santé publique

Le dentiste est un professionnel de la santé dont la fonction principale consiste à dépister toute déficience des dents, de la bouche, des maxillaires ou des tissus attenants. Il travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé : médecins généralistes ou médecins spécialistes (chirurgien maxillo-facial, cardiologue, ORL, etc.).

L'exercice de la chirurgie dentaire a plusieurs objectifs de santé publique :

- Diagnostic, traitement et prévention des pathologies bucco-dentaires et promotion de la santé ;
- Réhabilitation anatomique de la cavité buccale (pathologies dentaires ; pathologies de type cancers touchant la face, la bouche ; etc.) ;
- Réhabilitation des fonctions de la cavité buccale (mastication, déglutition, phonation, respiration, etc.).

Le Guide des Études en Odontologie

Son activité ne doit en effet pas faire oublier son rôle d'acteur de santé publique. Le Code de Santé Publique est d'ailleurs très clair sur ce point : «il est du devoir de tout chirurgien-dentiste de prêter son concours aux mesures prises en vue d'assurer la permanence des soins et la protection de la santé». L'exercice conventionné de chirurgien-dentiste (grande majorité des praticiens) permet l'accès aux soins pour le plus grand nombre afin d'améliorer l'état de santé buccodentaire de la population.

La convention régit les relations entre les professionnels et les caisses de Sécurité Sociale, sur la base d'un double engagement : celui des chirurgiens-dentistes à l'égard des honoraires demandés aux patients, et celui des caisses pour le remboursement des assurés sociaux.

L'exercice du métier

Comme toute profession de santé, l'exercice de la chirurgie dentaire requiert une relation de confiance entre le praticien (soignant) et le patient (soigné).

Cette relation s'appuie sur les capacités du praticien à communiquer, à expliquer ses faits et gestes, à entretenir un climat propice à une qualité de soins. Être capable de rassurer est un élément-clé dans ce domaine, car une partie de la

population redoute les soins dentaires en raison des mauvais souvenirs engrangés au cours de multiples expériences, de la peur d'avoir mal depuis l'enfance, etc.

D'autre part, cette profession est d'ordre médical, le chirurgien-dentiste étant amené à soigner des patients, à faire de la chirurgie, à établir un bilan médical avant tout soin dentaire, etc. La formation passe donc par l'acquisition de connaissances médicales, indispensables à une prise en charge conforme aux données actuelles de la science.

En outre, le métier de chirurgien-dentiste fait indéniablement appel à des capacités manuelles et un désir d'exercice manuel, car il est amené à reconstituer de ses mains des structures dentaires, à manipuler des matériaux, à pratiquer la chirurgie, etc.

Certes, disposer de telles capacités est un atout pour la formation, mais celle-ci (notamment par les travaux pratiques, multiples dans les premières années) permet à n'importe quelle personne d'adopter les bons gestes, d'acquérir une habileté manuelle, et donc de pouvoir pratiquer en toute sérénité.

Exercices particuliers

Outre les modes d'exercices suscités, diverses voies peuvent se présenter :

- Chirurgien-dentiste des armées : aujourd'hui le recrutement se fait essentiellement en "OSC" : Officier Sous Contrat dont l'engagement initial est de deux ans renouvelables avec un maximum de 20 ans.
- Chirurgien-dentiste conseil auprès de la sécurité sociale qui concourt à la réalisation des objectifs de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (recrutement sur concours).
- Chirurgien-dentiste expert auprès d'un laboratoire cosmétique.
- Chirurgien-dentiste auprès de l'industrie (implantaire etc.).
- Chirurgien-dentiste expert auprès des tribunaux, de façon ponctuelle ou plus régulière.

Le métier de chirurgien-dentiste est donc un métier assez ouvert présentant diverses facettes qu'il ne tient qu'à vous d'explorer.

PHILIPS

sonicare

ExpertClean



Améliore la routine de brossage des patients pour des résultats exceptionnels

Alliant nos têtes de brosse les plus avancées et la technologie sonore, la nouvelle brosse à dents Philips Sonicare ExpertClean aide à procurer un soin bucco-dentaire ciblé, pour un nettoyage en profondeur.

La brosse à dents électrique Philips Sonicare ExpertClean accompagne les patients dans leur brossage quotidien, en les aidant à améliorer leur routine de soins bucco-dentaires entre chaque visite. L'application Philips Sonicare propose un suivi personnalisé qui aide les patients à atteindre leurs objectifs en matière de soins bucco-dentaires pour des résultats exceptionnels.

Le rapport de progression personnalisé suit le temps de brossage et la fréquence, et aide le patient à exercer le bon niveau de pression

Pour plus d'informations

Appelez le **0800 710 580** ou envoyez un e-mail à sonicarepro@philips.com

Ou encore, contactez votre délégué dentaire **Philips Sonicare**

Le Guide des Études en Odontologie

Les différents modes d'exercice

Une fois le diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire acquis, le praticien va s'inscrire au Tableau de l'Ordre Départemental, et son exercice du métier peut s'effectuer selon divers modes :

- Le remplacement (d'un praticien cessant temporairement son activité) ;
- La collaboration ;
- L'exercice individuel libéral ;
- L'exercice libéral à plusieurs praticiens ;
- L'exercice salarié non libéral.
- L'exercice dans des CPTS

Le remplacement

Un praticien, qui cesse temporairement son activité (pour raisons diverses : congés maternité, vacances, arrêt maladie, etc.), a la possibilité d'être remplacé soit par un praticien diplômé, soit par un étudiant en chirurgie dentaire remplissant les obligations légales. Un contrat-type est disponible auprès de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes. Ce remplacement, majoritairement libéral, peut également être salarié.

En ce qui concerne le remplacement libéral, ces autorisations sont délivrées pour une durée limitée par le Conseil Départemental de l'Ordre des chirurgien-dentistes. Aucun type de rémunération n'est imposé. Ce sont les deux parties qui choisissent soit une rémunération forfaitaire (à la journée, au mois ou pour toute la durée du remplacement), soit une rémunération par un pourcentage sur les soins encaissés et travaux effectués. Une clause d'interdiction d'exercer dans un périmètre défini tout autour du lieu de remplacement peut être établie (clause de non-concurrence), seulement si ce remplacement est d'une durée supérieure à 3 mois consécutifs.

En ce qui concerne le remplacement salarié, un contrat à durée déterminée (CDD) doit être établi entre les deux parties. Une période d'essai peut même être réalisée. Si le terme du contrat est connu, il est inclus dans le contrat. Si besoin, le CDD pourra être reconduit, la durée totale ne pouvant excéder 18 mois. Mais si l'absence du praticien est de durée inconnue, alors dans le contrat devra être renseignée une durée minimale de remplacement, le contrat prenant fin au retour du praticien remplacé. La rémunération sera basée, dans ce cas aussi, sur un pourcentage sur les soins encaissés et travaux effectués. Une clause de non-concurrence peut être adjointe ; une contrepartie financière est alors attribuée, égale à un fractionnement mensuel versé après la rupture du contrat, pendant la durée de l'application de la clause.

La collaboration

Comme son nom l'indique, un praticien peut faire appel à UN SEUL collaborateur afin de travailler ensemble dans le même lieu d'exercice (et non pour le remplacer). L'exercice en collaboration peut être libéral (exercice libre du collaborateur dans la même structure de soins) ou salarié (le chirurgien-dentiste collaborateur est soumis aux directives de son employeur).

Toutefois, un praticien peut faire appel à plusieurs collaborateurs, sur autorisation du Conseil Départemental de l'Ordre auquel le titulaire ou la société est inscrit (besoins de santé publique, afflux exceptionnel de population, état de santé du titulaire).

La collaboration libérale (fréquente) est un cadre privilégié par de nombreux jeunes chirurgiens-dentistes car elle assure une activité "parrainée" par le(s) titulaire(s) du cabinet dentaire, un acquis de techniques de travail et donc d'expérience, et un moyen d'attente avant un éventuel engagement. Sa durée peut être déterminée, ou non. Il peut constituer sa propre clientèle. Le collaborateur libéral est affilié au régime social des praticiens auxiliaires médicaux et au régime d'assurance vieillesse des chirurgiens dentistes (CARCDSF). L'exercice est néanmoins dépendant des matériels et matériaux du cabinet.

La collaboration salariée repose sur un horaire de 35 heures par semaine (possibilité de dépassement, payé en heures supplémentaires) et sur des congés payés. Le praticien collaborateur est affilié à la Caisse d'assurance maladie du régime général. Enfin, un collaborateur salarié peut être autorisé à avoir plus de deux exercices.

Les différents modes d'exercice

L'exercice individuel libéral

Le chirurgien-dentiste peut exercer dans son cabinet dentaire, seul. Pour des raisons personnelles, de mutualisation des moyens et de continuité des soins (notamment pour favoriser la diversité de l'offre de soins et pour faciliter les congés), ce mode d'exercice, auparavant très apprécié par les praticiens, est dorénavant supplanté par l'exercice de groupe.

L'exercice libéral à plusieurs praticiens (association)

Dans cette situation, l'ensemble des praticiens d'un même cabinet vont contracter un contrat d'exercice professionnel afin de pouvoir mutualiser les dépenses générales et mettre ainsi en commun tous les moyens. Cet exercice peut conduire à constituer une "personnalité morale" (entité juridique abstraite fondée pour les regroupements), c'est-à-dire la création d'une société qui va présenter de nombreux avantages, notamment de gestion financière.

Cette société peut être :

- **Société Civile de Moyens (SCM)** : mise en commun des moyens matériels (locaux, employés, etc.) et partage des frais (électricité, eau, etc.). Chaque praticien est libre de son exercice, de sa patientèle et est imposé sur ses parts de bénéfices en plus de son imposition personnelle.
- **Société Civile Professionnelle (SCP)** : mise en commun des moyens (frais globaux) et des honoraires. Les décisions

collectives sont prises en assemblée. De façon générale, le partage fréquemment réalisé se base tout de même sur le montant des recettes réalisées par CHAQUE associé au profit de la société.

- **Société d'Exercice Libéral (SEL)** : de multiples SEL existent. Les praticiens exerçant en SEL reçoivent une rémunération de "gérant de la SEL" et une rémunération liée aux dividendes.

L'exercice salarié non libéral

Cette catégorie concerne environ 7 % des chirurgiens-dentistes. Ils sont généralement employés par une collectivité, que cela soit :

- un service hospitalier,
- un cabinet mutualiste,
- une caisse d'assurance maladie,
- etc.

La multiplicité des modes d'exercice requiert donc une connaissance approfondie lorsque ce choix se présente au chirurgien-dentiste. Il convient donc de se rapprocher du Conseil Départemental de l'Ordre, d'une Association de Gestion Agréée (AGA) voire même d'un juriste, pour des informations plus précises.

L'exercice dans des CPTS

Ce sont les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Leur but est de permettre une meilleure prise en charge du patient et de renforcer l'accès territorial aux soins. Elles rassemblent différents professionnels, acteurs de la santé, sur un même territoire : cela permet des communications facilitées entre les professionnels de santé, ainsi qu'un échange pluridisciplinaire plus aisé, au service du patient. Ainsi, selon leurs souhaits, des professionnels de santé peuvent décider de s'organiser au sein d'une CPTS afin d'élaborer un projet ensemble, ayant pour objectif une amélioration de leur coordination, de la fluidité du parcours de soin du patient ou encore de l'attractivité du territoire notamment.

Pour plus d'informations sur les CPTS :
<https://www.ars.sante.fr/les-communautés-professionnelles-territoriales-de-santé>



L'étudiant en fin de cursus peut-il commencer à travailler ?

Conformément à l'Article L4141-4 du Code de la Santé Publique, "les étudiants en chirurgie dentaire français (...) ayant satisfait en France à l'examen de la cinquième année, peuvent être autorisés à exercer l'art dentaire, soit à titre de remplaçant, soit comme adjoint d'un chirurgien-dentiste". Le Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes donne cette autorisation.

Les internes en odontologie ont également le droit de travailler durant leur cursus. Par ailleurs, pour les internes exerçant à titre de remplaçant ou d'adjoint d'un chirurgien-dentiste qualifié spécialiste (orthodontie notamment), ils doivent avoir validé l'examen de fin de 1ère année de spécialisation.

Les pièces et documents justificatifs à fournir au Conseil de l'Ordre Départemental sont :

- l'attestation de réussite aux examens de 5ème année d'études odontologiques (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique),
- l'autorisation du chef de service clinique et hospitalier, précisant les jours libres de l'étudiant (sauf pour le mois d'août),

- l'avis favorable du doyen,
- les contrats (de remplacement ou d'étudiant-adjoint salarié) en 4 exemplaires : les signatures ne doivent pas être photocopiées (l'Ordre dispose de formulaires à remplir),
- une photocopie de la carte d'identité,
- l'attestation d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP),
- un extrait du casier judiciaire, de moins de trois mois.

L'étudiant peut alors exercer selon trois modes :

- le remplacement libéral (mode fréquemment utilisé, pour des remplacements de titulaire en congés, en arrêt maladie, etc.),
- La collaboration salariée,
- Le remplacement salarié.

À savoir que, même si ce type de remplacement est fortement répandu, le Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes déconseille formellement de proposer un contrat libéral à un étudiant, qu'il soit à temps plein ou à temps partiel. En effet, l'étudiant n'étant ni titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, ni inscrit au tableau de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, il ne peut, par voie de conséquence, satisfaire aux différentes obligations découlant d'un exercice libéral.



Comment devenir enseignant en odontologie ?

Il existe, au sein des Unités de Formation et de Recherche d'odontologie, trois catégories d'enseignants :

- les Assistants Hospitalo-Universitaires (AHU), qui ne sont pas titulaires ;
- les Maîtres de Conférence des Universités - Praticiens Hospitaliers (MCU-PH), qui sont titulaires ;
- les Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PU-PH), qui sont également titulaires.

Ces trois fonctionnaires ont à leur charge les trois fonctions hospitalo-universitaires : fonction d'enseignement, fonction de pratique hospitalière et fonction de recherche. La nomination à chacun des postes est soumise au succès à leur concours respectif.

1. Assistant Hospitalo-Universitaire (AHU)

Afin de se présenter au concours d'AHU, le minimum requis est le diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire. Les assistants sont nommés pour deux années, auxquelles peuvent s'ajouter deux fois une année. Sauf cas exceptionnel pour les anciens internes, les AHU exercent leur activité à "temps partiel".

2. Maîtres de Conférence des Universités - Praticiens Hospitaliers (MCU-PH)

Afin de se présenter au concours de MCU-PH, il faut avoir moins de 45 ans, être détenteur d'au moins un diplôme de master (M1 + M2) et avoir été pendant au moins deux années AHU. Afin de concourir, il est nécessaire de présenter un exposé écrit de ses titres et travaux, ainsi que d'effectuer une présentation orale de ses travaux suivie d'une discussion avec le jury et d'un exposé destiné "à apprécier ses aptitudes didactiques". Il est possible de se présenter trois fois au concours.



3. Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PU-PH)

Afin de se présenter au concours de PU-PH, il faut être titulaire de l'habilitation à diriger les recherches, être MCU-PH, avoir moins de 55 ans ou avoir été pendant au moins cinq ans MCU-PH à temps plein, et avoir satisfait à l'obligation de mobilité en ayant exercé pendant un an au moins en dehors du CHU dans lequel on est affecté. Il est possible de se présenter quatre fois au concours. Les PU-PH ne peuvent exercer qu'à temps plein.

Le Guide des Études en Odontologie

Devenir Assistant Hospitalier Universitaire (AHU) en odontologie

La carrière Hospitalo-Universitaire (HU) est ouverte à tout étudiant thésé ayant pour vocation l'enseignement et la recherche scientifique. Après être entré en DFGSO2 (deuxième année d'étude en odontologie), l'étudiant a la possibilité de réaliser, en parallèle de son cursus, un master 1. Cela lui permettra d'accéder à une carrière hospitalo-universitaire, après l'obtention de son diplôme de chirurgien-dentiste ou de spécialiste en odontologie.

Dans les centres HU, les fonctions d'enseignement et de recherche sont réalisées conjointement par un personnel médical et scientifique comprenant :

- **Des agents titulaires groupés en deux corps :**
 - Le corps des Professeurs des Universités – Praticiens Hospitaliers (PU-PH) ;
 - Le corps des Maîtres de Conférences des Universités – Praticiens Hospitaliers (MCU-PH).
- **Des agents non titulaires :** les Assistants Hospitaliers Universitaires (AHU).

Note : il est intéressant de différencier un AHU d'un praticien attaché qui a une fonction exclusivement hospitalière.

Poste d'AHU, première étape d'une carrière HU

Les AHU sont nommés pour une durée de deux ans, renouvelable maximum deux fois un an.

L'assistant est recruté par décision conjointe du directeur du Centre Hospitalier Universitaire et du directeur de l'unité de formation et de recherche (UFR) concernée sur proposition du chef de service, après avis du conseil de l'UFR et de la commission médicale d'établissement. À savoir que le poste d'AHU peut se faire à temps plein ou à temps partiel en odontologie.

À l'heure actuelle, afin de devenir AHU, il faut d'une part valider des ECTS (European Credits Transfer System) mais également participer à un concours, dont l'arrêté est publié au journal officiel. Ce concours s'articule autour :

- d'une présentation du candidat (CV, expériences professionnelles, Diplômes Universitaires acquis, Publications effectuées, ...)
- la présentation d'un cours devant un jury
- l'étude d'un ou de plusieurs cas cliniques

Il s'agit d'emplois préparatoires aux fonctions de Maître de Conférences ou de Professeur des Universités.

Quelles sont les missions de l'AHU ?

Tout comme les MCU-PH et les PU-PH, les AHU ont la triple mission d'enseignement, de soin et de recherche dans les centres hospitaliers et universitaires. Ils assurent ainsi des fonctions d'enseignement pour la formation initiale et continue en participant aux tâches de gestion comme le contrôle des connaissances, à l'encadrement des thèses et des TP et en donnant des cours. L'AHU encadre les étudiants dans le service hospitalier et prodigue des soins.

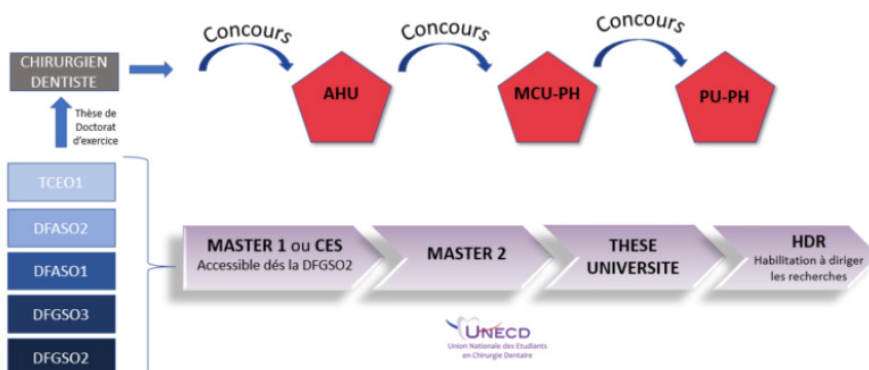
L'AHU peut s'inscrire en Master 2 lors de son assistantat, après accord du chef de service hospitalier et du directeur de l'UFR, en vue de devenir MCU-PH et de répondre à ses fonctions de recherche.

Pour plus de renseignements concernant les carrières Hospitalo-Universitaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : scientifique@unecd.com.

Sources :

<https://www.emploi-collectivites.fr/assistant-hopitaux-hospitalo-universitaire-ahu-blog-territorial>
<https://www.legifrance.gouv.fr/>

Recherche et Carrières Hospitalo-Universitaire



Devenir Assistant Hospitalier Universitaire

Interview de Mme Casazza

Le 08/01/2020 à Marseille, propos recueillis par Sophia PELLEGRINO, Vice-Présidente en charge du Scientifique de l'UNECD 2019-2020



Dr Estelle Casazza, AHU en deuxième année à Marseille

- Thésée en juillet 2016
- Attachée au service d'odontologie pédiatrique de janvier à octobre 2018
- Assistante au service d'odontologie pédiatrique depuis octobre 2018
- DIU en odontologie pédiatrique clinique et sédation

Comment êtes-vous devenue AHU ?

Pendant mon parcours étudiant, j'ai validé 2 UE de Master 1. Or, il faut 4 UE de Master 1 ou un CES afin de pouvoir candidater au concours d'AHU.

N.D.L.R "les modalités pour valider un master 1 sont propres à chaque université".

Dans mon cas j'ai complété mes ECTS manquant par deux autres modules de master 1 en santé publique que j'ai passés en 2018. À partir de cela, j'avais mon diplôme de chirurgien-dentiste et mon diplôme d'équivalence de Master 1 qui m'a permis de déposer ma candidature en tant qu'AHU.

" J'ai choisi un module [...] axé sur les bases de la recherche clinique "

Vous avez alors passé une équivalence de Master 1 et non pas un Master 1 ? Cela a-t-il été suffisant pour pouvoir candidater au poste d'AHU ?

En effet, car j'ai une équivalence de Master 1. Les 2 premiers modules que j'ai fait lors de mon cursus étudiant portaient sur "l'initiation à la recherche". Une fois diplômée, je travaillais en libéral donc je n'avais pas beaucoup de temps à consacrer pour acquérir les deux modules restants.

J'ai donc choisi un module en fonction de ce qui me plaisait et plutôt axé sur les bases de la recherche clinique, mais également un module qui ne nécessitait pas beaucoup de présentiel afin de pouvoir allier activité libérale et cours à l'université.

Quand vous êtes-vous décidée à devenir AHU ?

Après avoir soutenu ma thèse, j'ai été approchée pour devenir AHU. J'ai décliné dans un premier temps car j'étais alors en collaboration dans un autre département. C'est quelque chose qui me plaisait et il me semblait important d'avoir une vision du monde libéral. Au cours de mon activité libérale, j'ai été amenée à faire de l'odontologie pédiatrique avec des moyens limités. Je n'avais alors pas de MEOPA et pas de correspondant pour les anesthésies générales (AG).

C'est une discipline qui m'intéressait et c'est ce qui m'a incité à revenir sur Marseille afin de postuler au poste d'AHU en odontologie pédiatrique afin de mieux prendre en charge les patients en odontologie pédiatrique.



Devenir Assistant Hospitalier Universitaire (AHU)

Interview de Mme Casazza

Le 08/01/2020 à Marseille, propos recueillis par Sophia PELLEGRINO, Vice-Présidente en charge du Scientifique de l'UNECD 2019-2020

Quelles ont été vos motivations ?

Comme je le disais, le fait de devenir AHU en odontologie pédiatrique m'a permis d'acquérir un plateau technique me permettant la prise en charge de patients sous AG et de réaliser des soins sous MEOPA.

Le fait de rester dans une structure HU permet d'avoir perpétuellement un regard sur les avancées technologiques et les nouveautés en matière de données acquises de la science. Cela permet également de travailler en équipe et d'échanger avec des docteurs spécialisés dans leur domaine et ainsi d'avoir accès à des avis plus éclairés. Il faut savoir que lorsque l'on travaille dans un cabinet en libéral, on travaille généralement seul ou avec, dans le meilleur des cas, un titulaire. Le temps de l'échange entre confrères peut donc s'avérer un peu limité.

La combinaison AHU en odontologie pédiatrique et exercice en milieu libéral permet une répartition de l'activité. D'un côté, je prends en charge des enfants, des personnes en situation de handicap ou des patients ayant une pathologie lourde. Et d'un autre côté, je peux continuer de m'épanouir avec un exercice d'omnipratique me permettant un exercice varié.

“ Le volet enseignement [...] que je trouve tout à fait enrichissant sur le plan personnel. ”

Ajouté à tout l'aspect “prise en charge du patient”, il y a aussi tout le volet enseignement auprès des étudiants que cela soit par le biais de cours donnés à la faculté, ou lors des encadrements de travaux pratiques et cliniques que je trouve tout à fait enrichissants sur le plan personnel. En plus de former de futurs confrères, on a toujours de la part des étudiants des interrogations auxquelles on n'avait pas forcément pensé qui nous sont posées et qui nous poussent à réfléchir pour pouvoir leur répondre.

Voulez-vous vous spécialiser en odontologie pédiatrique ?

Pas dans un premier temps, la dentisterie est un métier qui m'intéresse de manière transversale. J'ai toujours fait de l'omnipratique avec une activité pédiatrique. À titre personnel, je trouve que c'est intéressant en tant que jeune praticienne de garder une vision globale du suivi des patients.

Au niveau de l'odontologie pédiatrique, la structure hospitalière m'ouvre beaucoup de possibilités mais cela ne m'empêche pas, lors de mon activité libérale, d'apprécier les autres disciplines de l'odontologie.

“ L'assistantat, j'en suis très satisfaite ! ”

Est-ce que vous vous plaisez en tant qu'AHU à Marseille ?

L'assistantat j'en suis très satisfaite ! Ce qui m'intéresse c'est la variété ; soigner des patients au cabinet ça apporte beaucoup en terme de dextérité, de vitesse et d'assurance mais je ne me vois pas me consacrer uniquement à cela durant toute ma carrière.

Dans ma semaine je suis contente car je sais que je vais encadrer de futurs confrères, que je vais participer à leurs enseignements et que je vais pouvoir échanger avec mes collègues de cas particuliers et parfois complexes, ce qui est très enrichissant.

Dans la discipline d'odontologie pédiatrique, ça demande beaucoup de travail au niveau de la préparation et de l'encadrement.

Au niveau de l'équipe, il peut nous arriver d'avoir des staffs plus ou moins formels pour discuter de situations cliniques qui nous mettent en défaut. Il est toujours intéressant de pouvoir discuter de certains cas cliniques avec d'autres confrères car il peut arriver que, pour des justifications égales, nous n'arrivions pas forcément au même raisonnement clinique, ce qui permet de débloquer certaines situations.

Seriez-vous intéressée par une carrière HU ?

Cela ne me déplairait pas, cependant avec le changement de réglementation, cela signifie que je ne pourrais plus exercer en libéral donc c'est quelque chose qui se réfléchit, mais dans l'absolu, oui je pourrais être intéressée. Après se pose aussi la question des postes vacants et disponibles.



Guides
Dossiers de presse
Articles
Communiqués
Magazine
Actualités
...

Retrouvez toutes nos ressources en ligne



Rendez-vous sur notre site internet

www.une.cd.com

Le Guide des Études en Odontologie

Démographie et CESP

Problème démographique : un problème de répartition des praticiens sur le territoire

Dans le domaine de la santé, et comme le présente cette carte avec la densité de chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants, la question de la répartition des effectifs de praticiens (médecins, chirurgiens-dentistes) est un problème qui anime les agences de santé et les gouvernements depuis quelques dizaines d'années.

Les chirurgiens-dentistes disposent d'une véritable banque de données sur la démographie de la profession : <http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/cartographie/>

À l'initiative des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM), ce site compile des données de démographie générale, les nombres moyens d'actes, les pourcentages d'activités, etc. Ce sont autant d'éléments importants qui doivent être étudiés sur ce site avant une installation.

En effet, le nombre d'UFR d'odontologie ainsi que leur répartition sur le territoire est un facteur démographique très important. Lors de la rentrée 2020, le numerus clausus (NC) a été supprimé, et les capacités d'accueil, définies régionalement, seront alors mises en place afin de réguler localement le flux de praticiens, en concertation avec les Agences Régionales de Santé.

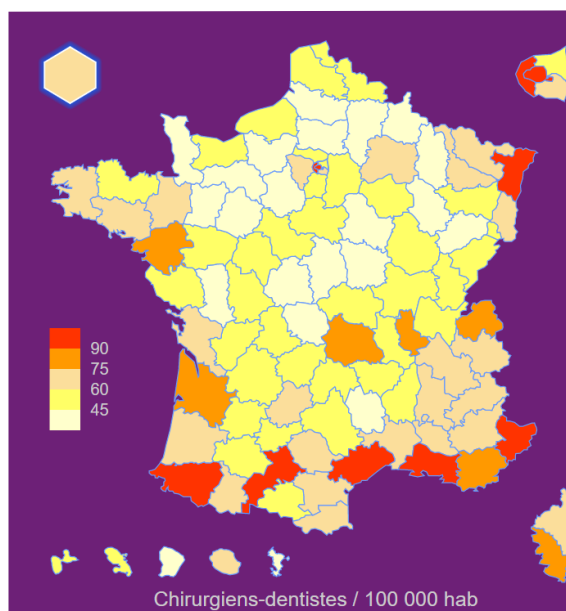
Ce NC d'actualité jusqu'en Septembre 2020, initialement garant de la régulation du nombre de praticiens médicaux en France, est contourné de nos jours de plusieurs manières : par l'existence de formations en professionnels de santé sur le territoire français ; et par l'expatriation d'étudiants français dans d'autres pays européens pour obtenir un diplôme reconnu au sein de l'Union Européenne et leur permettant d'exercer en France par la suite.

Si le NC est supprimé, une sélection sera toujours nécessaire, ce pour plusieurs raisons :

Les capacités d'accueil de nos facultés ne sont pas extensibles, le niveau de sélection doit être garanti et la régulation des professionnels de santé est une obligation pour contrôler efficacement les prescriptions et l'offre de soin. La définition des capacités d'accueil devra prendre en compte l'ensemble de ces paramètres.

Les annonces concernant la fin de ce NC peuvent se résumer en deux grands axes :

- Réguler les flux selon les besoins en professionnels de santé, c'est-à-dire corréliser la formation des étudiants et la démographie des praticiens de la région. Avec l'aide de l'Observatoire Nationale de la Démographie des Professionnels de Santé (ONDPS), les Agences Régionales de Santé (ARS), vont définir un besoin en professionnels de santé, en fonction des densités de praticiens, des besoins de soins, et de la démographie régionale. Cette demande sera confrontée aux universités, qui de leur côté, auront défini des capacités d'accueil en fonction des salles de TP et de cours et le nombre de fauteuils cliniques disponibles par exemple.
- Permettre une flexibilité accrue en laissant les universités fixer une fourchette d'étudiants autorisés à continuer vers le cursus d'études de santé. Ainsi ce n'est plus un nombre fixe d'étudiants autorisés à poursuivre, mais une fourchette adaptée aux besoins territoriaux. Cela laisse une plus grande autonomie aux universités pour permettre une sélection plus pertinente et intelligente.



Il existe un contraste saisissant entre des zones sur dotées (arc méditerranéen, grandes agglomérations), et d'autres sous dotées (zones péri urbaines, zones rurales, etc.). Ainsi, des mesures sont discutées afin d'améliorer cette répartition géographique.

Solutions envisagées ; solutions déjà existantes

Depuis de nombreuses années, des commissions et des rapports sont mis en place afin de prévenir le problème de démographie médicale sur le territoire français.

Le débat entre solutions par mesures incitatives (l'objectif étant de promouvoir l'installation de chirurgiens-dentistes dans des zones sous-dotées) et solutions par mesures coercitives (l'objectif étant de contraindre les praticiens à s'installer dans de telles zones) est régulièrement remis sur la table des discussions.

Les solutions incitatives existent déjà, la plupart du temps à l'échelle locale : diminution de coût de loyers de cabinets dentaires (mis à disposition par les collectivités : communes, agglomérations ou conseils généraux), exonération de charges, exonération d'impôts, bourses étudiantes, etc. Ces mesures financières visent à éveiller l'engouement de jeunes chirurgiens-dentistes à s'installer en zones sous-dotées en leur enlevant des contraintes pécuniaires.

Les mesures coercitives, véritables contraintes, n'ont pas été mises en place, mais ont été proposées comme solutions, notamment l'année civique (obliger les étudiants en fin de cursus à travailler une année en zone sous-dotée), ce qui pose bien évidemment des problèmes logistiques et de moyens techniques.

Depuis quelques années, et c'est une volonté renouvelée par le gouvernement en 2012, l'accent est mis sur les maisons médicales pluridisciplinaires. Ce sont de petites structures créées de novo ou rénovées, agrandies, dans des zones en demande de professionnels de santé.

Les professionnels peuvent être très divers. Le schéma de base national a été repris par les Régions (Maisons Régionales de Santé), les Départements et certaines collectivités, qui mettent tout en œuvre pour inciter les professionnels à venir s'installer dans ces structures.

Compte tenu des problèmes démographiques, ces maisons de santé ont aujourd'hui le vent en poupe.

Le Contrat d'Engagement de Service Public

Le Gouvernement français a mis en place, dans un souci d'assurer une meilleure répartition des professionnels de santé et pour garantir l'accès aux soins à tous, une mesure facilitant l'installation de jeunes chirurgiens-dentistes. Il s'agit d'une mesure incitative, attendue depuis de nombreuses années : le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP).

Cette mesure est déjà d'actualité dans les études de médecine depuis 2009. Elle correspond à un contrat signé entre l'Etat et l'étudiant en chirurgie-dentaire par lequel le jeune praticien s'engage à s'installer dans une zone en demande de soins, délimitée par l'ARS, après l'obtention de son diplôme. 50 dossiers étaient proposés en 2013-2014, année de lancement du CESP en Odontologie, contre 139 cinq ans plus tard.

En échange, l'étudiant bénéficie d'une allocation de 1200 euros brut chaque mois jusqu'à l'obtention de sa thèse. La durée d'exercice dans la zone en demande de soins devra alors être au moins égale à la durée pendant laquelle l'étudiant a touché cette rémunération. Cet engagement est possible de la 4ème année à la 6ème année d'étude, excepté pour les étudiants voulant s'engager sur la voie de l'internat qui ne peuvent alors s'engager que jusqu'à la 5ème année incluse. La durée d'engagement doit être de deux ans minimum. Une sélection des étudiants, sur dossier et sur entretien, est réalisée dès le mois de novembre de l'année universitaire. Le dossier doit mettre en évidence le projet professionnel de l'étudiant, après concertation avec l'Ordre Départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ces analyses de dossiers se font au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en odontologie où est formé l'étudiant, par des représentants enseignants, professionnels et étudiants.

Chaque UFR en odontologie dispose d'un quota annuel de contrats fixé par arrêté interministériel.

L'étudiant qui a contracté un CESP peut néanmoins concourir à l'internat en odontologie ; s'il réussit, son CESP sera alors momentanément interrompu durant la période d'internat, puis il devra s'installer dans une ZRR, comme convenu initialement, durant la période pendant laquelle il a touché sa bourse étudiante. L'étudiant peut faire valoir un droit de remords, mais sera contraint de rembourser l'intégralité de la somme touchée durant ses études, additionnée de pénalités.

Plus d'informations sur :
www.unecd.com
www.sante.gouv.fr

Le Guide des Études en Odontologie

L'installation du chirurgien dentiste

Ces pages n'ont aucunement la prétention d'être un guide de première installation, mais se veulent être un tableau des pistes de réflexion à avoir en tête lors de l'installation d'un chirurgien-dentiste dans son propre cabinet.

• 1 / Le choix d'installation

Outre les convenances personnelles, il doit être guidé par une étude du potentiel de patientèle de la zone géographique désirée (démographie, présence d'autres professions médicales, dynamisme et attractivité, etc.). Des outils et des informations sont disponibles auprès des Conseils de l'Ordre, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM). Des aides à l'installation peuvent être mises en œuvre.

• 2 / Le mode d'installation doit être étudié : doit-on créer un cabinet ou racheter un cabinet préexistant ?

La création d'un cabinet nécessite de prendre en compte des données de locaux (lieu, superficie, nombre de salles, contraintes de radioprotection, parking, etc.), d'achat du fauteuil et de l'ensemble du matériel, etc. Cela demande beaucoup de rigueur et il est ainsi conseillé de s'orienter vers un expert-comptable afin de ne pas omettre un quelconque impératif. Il existe une alternative à la création d'un cabinet : se fondre au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire. Ce genre de structure se développe sur notre territoire et permet de regrouper divers professionnels de santé qui louent un espace au sein d'un même lieu.

D'autre part, il convient d'avoir en tête que le rachat d'un cabinet préexistant contraint le praticien à reprendre les contrats des salariés.

• 3 / Louer ou acheter les locaux : telle est la question

Il convient, avant de se poser cette question, de consulter l'Ordre et le règlement de la copropriété qui peut posséder des clauses ne pouvant permettre ce type d'activité dans la résidence.

Si les locaux sont purement utilisés à des fins professionnelles, la location peut être réalisée selon un bail commercial ou un bail professionnel.

Quant au praticien propriétaire, il bénéficie de garanties multiples (maintien dans les lieux, pas de réévaluation des loyers, etc).

L'acquisition d'un bien professionnel peut se faire par le biais d'une Société Civile Immobilière (SCI) pour des raisons de gestion du patrimoine.

• 4 / Le mode d'exercice libéral : individuel ou en groupe ?

L'exercice de groupe apporte des avantages indéniables de mutualisation des moyens mais requiert néanmoins une volonté réelle de travailler avec d'autres personnes.

• 5 / Le financement : l'incontournable.

Le budget prévisionnel d'une installation peut mettre en évidence différents moyens de financements :

- Les fonds propres (et/ou donations),
- Les aides,
- L'emprunt,
- Le crédit-bail (concerne le matériel).

	Bail commercial	Bail professionnel
Loyers	Librement fixés	9 ans Librement fixés
Durée minimale	6 ans	9 ans
Au terme du bail...	Préavis de 6 mois	Préavis de 6 mois
Augmentation du loyer	Loyer fixé librement	Limitée

Quelles sont les démarches administratives à mener lors d'une installation ?

- 1 Inscription au Tableau de l'Ordre Départemental du lieu de résidence professionnelle**
Cette inscription est un des impératifs afin de pouvoir exercer. Elle vous permettra de recevoir un formulaire de demande de la Carte de Professionnel de Santé (CPS), élément indispensable (avec la carte vitale de chaque patient) aux télétransmissions de feuilles de soins électroniques (grâce au lecteur de carte vitale). Cette inscription se fait sur demande auprès de l'Ordre.
- 2 Être titulaire d'une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)**
Cette assurance de RCP est à associer à l'assurance des locaux, des biens liés à l'exercice professionnel et l'éventuelle assurance prévoyance-retraite complémentaire.
- 3 Demande d'agrément de matériel radiologique auprès de l'Agence Régionale de la Santé**
- 4 Immatriculation auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour une activité conventionnée**
Cette immatriculation, outre l'application de tarifs fixés, permet au praticien d'avoir une participation, par les caisses d'assurance maladie, au financement de leurs cotisations sociales (assurance maladie, maternité, décès). Le praticien devra alors respecter la Convention Nationale des Chirurgiens-Dentistes. Il recevra, de la part de la CPAM, ses feuilles de soins pré-identifiées, en format papier.
- 5 Pose de la plaque professionnelle**
Les mentions et la taille sont des données à demander auprès du Conseil de l'Ordre.
- 6 Contacter l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN)**
Afin de déclarer le matériel radiologique. Un suivi annuel de l'équipement radiologique est par ailleurs requis.
- 7 Possibilité de publier un article dans les journaux locaux**
Après autorisation du contenu de l'article par le Conseil de l'Ordre.
- 8 Demande d'immatriculation à l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSAFF)**
Cette demande se fait au Centre de Formalités des Entreprises (CFE). L'URSAFF collectera par la suite les cotisations d'assurance maladie / maternité du praticien, mais aussi les cotisations d'allocations familiales et d'autres contributions sociales.
- 9 S'inscrire à une Association de Gestion Agréée (AGA)**
Afin de bénéficier des données fiscales et comptables ; et d'avantages fiscaux (pas de majoration des bénéfices de 25 % lors du calcul du bénéfice imposable). L'inscription doit se faire dans les 5 mois suivant le début de l'exercice.
- 10 Ouverture d'un compte bancaire (professionnel)**
Ce compte sera spécifique aux dépenses et recettes de l'activité professionnelle. Elle n'est pas obligatoire, mais la séparation des transactions privées et les transactions professionnelles permet de limiter les erreurs lors de la gestion des comptes et lors d'examens fiscaux.
- 11 Cotisation à la Caisse autonome de Retraite des Chirurgiens Dentistes et Sages- Femmes (CARCDSF)**
Pour ce qui est de la retraite obligatoire, l'invalidité ou le décès, le praticien relève du régime géré par la CARCDSF.
- 12 Déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), du fichier de gestion des patients**
Comme toutes données à caractère personnel présentes dans des fichiers informatiques, la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés oblige les professionnels de santé à déclarer ces répertoires.

Le Guide des Études en Odontologie

Instances professionnelles

L'Ordre National des Chirurgiens dentiste (ONCD)



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

De gauche à droite

Dr Serge FOURNIER, Président
Dr. Dominique CHAVE et Dr. Steve
TOUPENAY, Secrétaires Généraux

• Quel sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

L'ordre des chirurgiens-dentistes, comme tous les ordres professionnels, est une instance de régulation de la profession de chirurgien-dentiste.

Créé en 1945, l'ordre national des chirurgiens-dentistes est un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public.

Il rassemble toutes les personnes habilitées à exercer la profession de chirurgien-dentiste en France.

Il agit dans les limites de sa compétence définies par la loi. Il accomplit sa mission par l'intermédiaire du conseil national, des conseils régionaux ou interrégionaux et des conseils départementaux, en relation avec les pouvoirs publics et organismes institutionnels (ministères de tutelle, HAS, ANSM, etc...).

L'ordre dispose de trois prérogatives pour mener à bien ses missions :

- Administrative, notamment par l'inscription au tableau de l'Ordre permettant l'exercice de la profession ;
- Réglementaire, par l'élaboration de règles spécifiques notamment en matière de reconnaissance de titres ;
- Juridictionnelle, par l'action disciplinaire devant les juridictions ordinaires (chambres disciplinaires et sections des assurances sociales).

Les missions des conseils de l'ordre sont précisées par le code de la santé publique, autour d'un principe général : « L'ordre des (...) chirurgiens-dentistes (...) veille(nt) au maintien des principes de moralité, de probité, de compétence et de dévouement indispensables à l'exercice de (...) l'art dentaire (...) et à l'observation, par tous leurs membres, des devoirs professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie prévu à l'article L4127-1 ».

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Excellentes. Elles restent toujours aussi fréquentes : les représentants des étudiants sont toujours invités aux réunions ayant trait notamment aux études et à la formation, tant initiale que continue, ainsi qu'à la démographie. Et nous espérons que ces relations s'intensifieront dans les mêmes conditions de confraternité, écoute et respect mutuels.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Association ayant vocation à représenter les étudiants en odontologie, l'UNECD est une instance avec laquelle il faut compter en matière de décisions concernant les études en odontologie, au même titre que le SNIO.

Par son dynamisme et son implication au service de la profession, pas seulement sur les thèmes relatifs aux études, l'UNECD peut permettre de développer chez nos futurs professionnels des vocations pourquoi pas ordinaires, pour prendre la responsabilité de l'avenir de notre profession.

L'Association Dentaire Française (ADF)



De gauche à droite
Dr. Joël TROUILLET et Dr Julien LAUPIE
Secrétaires Généraux de l'ADF



• Quel sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Créée en 1970 et rassemblant 25 organismes professionnels, qui représentent l'ensemble de l'univers dentaire, l'Association dentaire française (ADF) a su s'imposer depuis 50 ans comme le fédérateur de toute la profession des chirurgiens-dentistes.

Trois verbes d'action définissent ses missions, synthétisent ses engagements et son utilité : Accompagner, Défendre, Former. Trois verbes dont chaque première lettre vient en écho à l'acronyme ADF. Trois verbes qui donnent un cadre à tout ce que l'Association a entrepris jusqu'à aujourd'hui et qu'elle continuera de développer.

Accompagner

Par l'étendue et la diversité de ses actions, l'ADF accompagne les chirurgiens-dentistes dans tous leurs domaines d'activité. Elle promeut les bonnes pratiques, diffuse les informations utiles et organise le plus grand événement européen de la profession : le Congrès de l'ADF. L'ADF représente la pluralité de la profession dentaire, écoute ses attentes et croise les expertises. À travers commissions et groupes de travail, une centaine de praticiens se réunissent régulièrement pour confronter leurs analyses et leur vision.

Défendre

L'ADF est une force de représentation de tout premier plan. Elle noue un dialogue permanent avec les principaux partenaires de la profession dentaire : décideurs, pouvoirs publics, médias, Conseil national de l'ordre, responsables hospitaliers et universitaires, fabricants de matériels, médecins, pharmaciens. Elle inscrit ses actions dans le cadre des grands objectifs de santé publique et contribue aux réflexions déterminantes pour l'avenir de la profession.

Former

L'ADF propose tout au long de l'année des outils de formation continue, conçus pour répondre aux besoins de chacun :

- les Rendez-vous de l'ADF, qui proposent aux internautes de dialoguer en direct pendant une heure avec un conférencier,
- les publications qui traitent de sujets techniques, scientifiques, mais aussi relatifs à la vie du cabinet.
- des sessions DPC en e-learning dispensées par la structure ADFDPC-Formation, dédiée aux formations DPC.
- le programme scientifique du Congrès avec plus de 100 séances et 400 conférenciers.

Quelles sont selon vous les actualités brûlantes de cette année 2021 ?

Nous traversons depuis le printemps 2020 une période inédite et notre souhait le plus cher est bien évidemment d'offrir à toute la profession, en novembre, une nouvelle édition du Congrès, temps majeur de formation scientifique, d'échanges et de partages essentiels. Forts de notre nouvelle expérience, nous pourrions tirer le bilan de cette crise, déterminer les enjeux à venir et nous projeter dans l'avenir pour faire progresser toute la filière dentaire.

• De nouvelles avancées pour le Conseil national professionnel des Chirurgiens-dentistes (CNP-CD)

Le Conseil national professionnel des Chirurgiens-dentistes est devenu l'instance de référence pour la formation continue de la profession. Il a vocation à définir les parcours du DPC et à proposer des orientations nationales du DPC. Sa principale mission est de contribuer à l'élaboration d'une formation continue et d'une évaluation des pratiques axées autour des besoins réels des chirurgiens-dentistes. Si l'ADF, dont le cœur de métier est la formation continue, a pris une large part à sa mise œuvre en proposant des orientations prioritaires, adaptées aux attentes de la profession pour la période triennale 2020-2022, elle attend maintenant de nouvelles avancées dans la démarche de certification périodique. Inscrit dans le plan Ma Santé 2022, le processus d'une certification périodique intervenant tous les 6 ans, s'appliquera à tous les professionnels de santé ayant un ordre. Et c'est au CNP d'accompagner la mise en œuvre de ce dispositif.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

L'ADF porte les sujets de consensus des 25 organismes membres qui la composent et à ce titre, l'UNECD a sa place au sein des débats de l'ADF grâce :

- à sa participation à la Commission des Affaires Hospitalo-Universitaires.
- aux échanges réguliers avec les secrétaires généraux sur l'évolution de l'exercice. Nous savons que l'exercice dentaire de demain sera sensiblement différent de celui d'aujourd'hui. Pour cela que l'ADF veut encourager les jeunes diplômés à continuer à se tourner vers l'exercice libéral ; vers un exercice qui évolue vers des regroupements de praticiens avec des plateaux techniques toujours plus performants.

La crise sanitaire depuis mars 2020 a touché de plein fouet tous les étudiants : cours à distance, solitude, isolement... les étudiants sont en grande détresse psychologique. A cela s'ajoute les difficultés pour la soutenance de thèse et la validation des diplômes. L'ADF soutient l'action de l'UNECD pour consentir à tous ceux qui ont validé leur sixième année à un prolongement exceptionnel de la période d'autorisation d'exercice.

Comment voyez-vous l'UNECD ?

La présence de l'UNECD dans les 16 UFR d'odontologie lui donne une légitimité pour être le représentant de tous les étudiants en odontologie auprès de la profession et des pouvoirs publics.

L'un des credo de l'ADF est d'agir pour permettre à la profession de se projeter dans l'avenir. Pour cela nous devons ensemble :

- parler et faire parler de notre profession de manière positive et affirmer haut et fort son rôle médical
- montrer la réalité de notre profession, sa diversité ainsi que sa capacité à relever les défis.

Le Guide des Études en Odontologie

La Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL)



Dr. Patrick SOLERA
Président



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

La FSDL est le 1er syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes libéraux depuis 2015, lors des dernières élections URPS. Notre rôle, tel qu'indiqué dans notre acronyme, est de défendre notre profession dans le cadre de l'exercice libéral, ce qui sous-entend : développer ses compétences, choisir son plateau technique et gérer son "entreprise-cabinet" en fonction des attentes, des demandes et du bien-être de ses patients dans un cadre conventionnel respectueux. Nous considérons que la qualité de nos soins et de notre exercice est la priorité; le plafonnement d'honoraires, les complexités administratives, les modes de rémunérations, la formation professionnelle, toutes ces contraintes imposées par le cadre conventionnel, ne devraient pas nous empêcher de nous épanouir et devraient faciliter la qualité de prise en charge de nos patients.

Bien sûr, cette liberté d'exercice va de pair avec une responsabilité professionnelle assumée. La FSDL s'attache aussi à défendre, épauler, conseiller ses adhérents lors de contrôles d'activité, par exemple, mais les accompagne également, par son expertise, dans la gestion et l'application des cadres d'exercice en constante évolution. La FSDL est présente aussi dans toutes les instances et commissions professionnelles comme la commission de qualification ODF, CARCDSF, UNCAM, CNPS, CPPNI, CPNEFP, etc ...

• Quelles sont, selon vous, les actualités brûlantes de cette année 2020-2021 ?

L'actualité la plus brûlante est toujours la gestion des conséquences de l'épidémie de Covid sur l'exercice de notre profession en cabinet dentaire. La FSDL a assumé son rôle syndical en participant aux réflexions et actions afin d'aider nos consœurs et confrères.

A travers les URPS, tel que le Grand Est, la FSDL a participé fortement à l'approvisionnement en masque et EPI.

La mise en place de la convention que nous n'avons pas signée en 2018, estimant qu'elle ne répondait pas à nos valeurs, se poursuit. Nous militons toujours pour une autre convention respectant le gradient thérapeutique, la prévention et l'implication du patient.

Nous restons vigilants sur les développements de formations dentaires «privées» et/ou avec diplôme étranger du type «CLESI/PESSOA» que nous avons fait condamner.

Enfin cette année, marquée par la clause de revoyure conventionnelle est aussi celle des élections URPS au double enjeu : régional pour développer les actions de santé sur le territoire et nationale afin de confirmer que la FSDL reste le 1er syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes libéraux.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Nous sommes disponibles pour discuter et échanger avec les étudiants. Nous considérons que les facultés doivent être un lieu de formation et d'apprentissage; les oppositions syndicales n'y ont pas leur place. Il peut exister une formation au cadre conventionnel, aux politiques de santé et donc au syndicalisme. Cela passe alors par l'invitation de chaque syndicat représentatif pour une égalité d'information. Nous encourageons donc les étudiants et l'UNECD à prendre contact avec la FSDL afin que toutes les sensibilités soient représentées lors des échanges en faculté.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Vous êtes et représentez les étudiants en Odontologie, avec des problématiques universitaires à gérer, tout en devant, en même temps, investir le champ de la "vie professionnelle" soit en cabinet libéral, soit en structures salariées.

C'est à l'UNECD de faire parvenir éventuellement les problématiques aux syndicats représentatifs qui participent aux négociations et à la vie conventionnelle. Le dialogue doit donc pouvoir se faire dans les 2 sens.

Nous constatons que nombre d'anciens membres de l'UNECD s'impliquent dans la vie ordinaire et syndicale. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'UNECD représente les étudiants, transmet et échange à égalité avec les différents syndicats. La FSDL se tient à sa disposition pour partager son expertise et poursuivre les échanges.

Les Chirurgiens Dentistes de France (CDF)



Thierry SOULIÉ
Président



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Les CDF / CNSD est le syndicat historique qui a accompagné la profession tout au long de son développement. Il est le premier en nombre d'adhérents de toutes les professions libérales.

Ses 100 syndicats départementaux répartis sur tout le territoire font de "Les CDF" une force majeure dans la défense de la profession. Ses missions sont :

- Promouvoir la santé orale des français ;
- Défendre la profession de chirurgien-dentiste et ses valeurs ;
- Accompagner le Chirurgien-Dentiste quotidiennement dans son exercice ;
- Représenter les chirurgiens-dentistes auprès des pouvoirs publics, des collectivités à l'échelle locale, nationale et internationale.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

D'un point de vue personnel, je peux vous dire que j'ai été 3 fois maître de stage et que j'ai essayé autant que possible de rendre service à mes jeunes confrères et consœurs.

Je suis toujours disponible par téléphone, mail ou même messenger si quelqu'un essaye de me joindre. Malheureusement pas encore sur Instagram...

En ce qui concerne la structure, nous nous sommes aperçus que les étudiants ne sont souvent pas préparés à l'exercice libéral, 90% d'entre eux regrettent a posteriori le manque d'information.

Nous allons donc mettre en place, chaque année, des formations à l'exercice libéral à notre siège, qui viseront à préparer les jeunes pour leur futur exercice. Des programmes seront également mis en place pour faciliter l'accès aux formations 3e cycle, les formations continues et les congrès internationaux. Trop d'étudiants ne connaissent pas l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux, cette diversité est pourtant un autre aspect très positif de la profession. Je vous invite donc à suivre attentivement tout le programme moins de 35 qui sera dévoilé à partir du congrès de l'ADF.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Comme une association de jeunes qui veulent s'engager. Le sérieux de ses politiques générales, année après année, n'est plus à démontrer. Le mot syndicat n'est pas très « porteur » chez les jeunes générations, ce que je regrette car c'est une noble tâche ! En dehors de la terminologie, l'UNECD est une école dans l'université comme la CNSD l'a été pour celles et ceux qui y ont travaillé. Un lieu commun de partage au service des autres, où vous apprenez le management, l'écoute, et la responsabilité des prises de décisions, même si elles ne font pas toujours plaisir, mais qui sont assumées parce que c'est l'intérêt général qui vous guide et qui prime. Vous garderez des souvenirs à vie de votre engagement, profitez de ces moments !

Le Guide des Études en Odontologie

L'Union Dentaire (UD)



Dr. Franck Mouminoux
Président



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

L'Union Dentaire (UD) est un syndicat représentatif qui a vocation à rassembler des hommes et des femmes autour d'idées et d'actions responsables, concrètes et novatrices pour faire face aux challenges de demain. L'UD est un acteur syndical visionnaire dans l'évolution de la profession.

Nous défendons une profession intégrée dans son époque, membre d'une communauté composée d'une équipe dentaire (chirurgiens-dentistes, assistantes, personnels, ...) et aussi de patients. Car un chirurgien-dentiste est avant tout un soignant, un acteur indispensable de la médecine de ville et de son territoire. Nous sommes présents dans toutes les régions et défendons une position raisonnable pour répondre aux besoins des chirurgiens-dentistes mais aussi de la société dans son ensemble. L'Union Dentaire est là pour anticiper les mutations à venir et accompagner la profession.

• Quelles sont, selon vous, les actualités brûlantes de cette année 2020-2021 ?

La crise sanitaire résultant du CoVid-19 a naturellement occupé la profession durant une bonne partie de l'année 2020. Cette crise a renforcé des problématiques qui seront au cœur de nos actions dans les prochaines années.

Tout d'abord, la crise a rendu encore plus criantes les problématiques démographiques dans notre profession. Certains territoires manquent cruellement de chirurgiens-dentistes alors que dans d'autres, les praticiens ne vivent pas correctement de leur métier. L'Union Dentaire travaille actuellement avec l'UNECD et des acteurs institutionnels à la constitution de propositions concrètes et réalistes pour tenter de résoudre ce sujet récurrent.

Cela passera, entre autres, par une réflexion sur la qualité de la formation des futurs chirurgiens-dentistes. Depuis nos origines, nous militons pour une formation d'excellence. Nous soutiendrons la création d'un DES d'omnipratique en un an.

L'Union Dentaire rassemble des praticiens avec des exercices et des courants d'idées différents. Nous essayons toujours de trouver un équilibre favorable à l'ensemble de la profession. Le sujet des compétences particulières et des spécialités est actuellement en débat au sein de notre syndicat. Il est probable que notre réflexion s'orientera vers les compétences particulières.

Pour finir, nous espérons que 2021 permette à chacun d'entre nous de retrouver un peu de normalité dans nos vies professionnelles et personnelles. Avec les élections URPS qui déterminent la représentativité des différents syndicats libéraux, l'Union Dentaire compte bien faire la différence et continuer à porter une autre voix pour un exercice durable et humain de la chirurgie-dentaire.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

L'Union Dentaire a été créée en 1960 par de jeunes chirurgiens-dentistes qui souhaitaient transformer la formation dentaire à l'université. A une époque pas si lointaine où nous pouvions encore prendre l'apéro, nous organisons régulièrement des rencontres avec des étudiants dans les différentes villes universitaires. Par ailleurs, l'UNECD est invitée à nos conseils d'administration. A cette occasion, Ewen LE DRAST, ancien président de l'UNECD, avait pu exposer la vision étudiante sur les sujets de la réforme du troisième cycle en février 2020. Les étudiants sont l'avenir de la profession. Ils font face à des défis de taille dans un monde compliqué que leur formation ne leur permet pas toujours d'aborder. L'Union Dentaire et ses réseaux locaux sont présents pour les accompagner dans cette transition.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

L'UNECD est un partenaire incontournable de l'univers dentaire. Son dynamisme et ses réflexions contribuent à l'évolution de la profession. Elles nous permettent à nous, syndicats professionnels, de nous renouveler et d'aborder les sujets sous un angle différent. Et c'est déterminant. Son implication auprès des étudiants prépare les futurs chirurgiens-dentistes aux challenges qu'ils auront à relever. C'est indispensable pour leur bien-être et leur avenir !

Le Syndicat des Femmes Chirurgiens Dentistes (SFCD)



Dr. Nathalie DELPHIN
Présidente



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Le SFCD est un syndicat qui participe au dialogue politique dans le cadre de la défense de notre profession de chirurgien-dentiste.

A l'échelle nationale, le SFCD est un relais pour porter la voix des chirurgiens-dentistes et se bat pour faire adopter toute mesure qui pourrait profiter à la profession. Le SFCD veille aux intérêts de la profession. Parmi ses mandats nationaux, le SFCD est membre fondateur de l'ADF, ainsi que de l'UNAPL où il est actif grâce à ses cadres dans les différentes commissions. Le SFCD est représenté au sein du conseil d'administration de notre caisse de retraite (CARCDSF), au FIF-PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux), dans certaines URPS (Union Régionale des Professions de Santé).

Le SFCD est l'interlocuteur privilégié des instances politiques sur le thème de la maternité et de la parentalité depuis notre création en 1935. C'est un dossier capital pour notre syndicat afin de permettre à chaque consœur et confrère de ne pas avoir à choisir entre carrière professionnelle et vie personnelle.

A tout niveau de représentation, le SFCD constitue une cellule de lutte contre les discriminations de genre et promeut l'égalité homme-femme notamment dans la représentation dans les instances professionnelles où les femmes sont peu présentes bien que constituant plus de 50% de la profession. A tout niveau de représentation le SFCD continue de défendre le droit à la parentalité pour les professionnels de santé libéraux, c'est d'ailleurs grâce au SFCD que le congé maternité existe pour toutes les femmes professionnelles de santé en exercice libéral.

Auprès de ses adhérents, le SFCD assure une veille permanente de l'actualité qu'elle soit juridique ou sociale mais aussi sur les grands événements de la profession. Le SFCD assure une communication régulière avec des informations vérifiées, stabilisées. Le SFCD fournit des dossiers « clés en main » didactiques et clairs pour le quotidien des cabinets dentaires.

Le SFCD a un rôle de conseil également sur tout sujet en lien avec la vie professionnelle. Par exemple, il est compétent pour la rédaction des contrats d'exercice, dans l'accompagnement à la cession ou à l'achat d'une structure de soin, dans les statuts et structures juridiques spécifiques ou encore pour toute démarche réglementaire. Le SFCD accompagne les praticiens et les conseille en cas de contrôles ou de litige. Le SFCD sécurise l'exercice des professionnels de santé qui le soutiennent en leur fournissant des informations claires loyales et précises.

En résumé, le SFCD est un syndicat qui veille aux intérêts de la profession mais aussi qui veille à ses adhérents. Information, soutien, défense, conseil, autant de services qui se doivent d'être proposés par tout syndicat. Le SFCD se démarque dans la profession puisqu'il est un syndicat indépendant. Il ne fonctionne que sur ses adhésions et quelques partenariats sélectionnés sur des critères éthiques auquel le syndicat ne dérogera jamais :

- La santé n'est pas un commerce
- Le corps n'est pas une marchandise

- L'impact environnemental de notre profession doit tendre vers plus d'écoresponsabilité

- Nos produits doivent être neutres ou bénéfiques pour la santé

- La profession doit s'exercer sans discrimination de genre

Le SFCD est le premier syndicat de la profession puisqu'il a vu le jour en 1935, véritable think tank déjà à son époque, le SFCD a encore de nombreux combats à porter.

• Quelles sont les actualités brûlantes de cette année 2020/2021 ?

Malheureusement il est difficile de parler d'actualité brûlante sur cette année 2020-2021 sans mentionner la crise du coronavirus.

Le SFCD a réalisé une étude suite au premier confinement qui mettait en avant un risque fort de rupture du maillage territorial. La reprise de l'activité de nos structures de soin n'a pas été possible pour tous : problèmes de santé, difficultés financières, retraites anticipées, pression professionnelle trop difficile à surmonter... autant de motifs qui ont incité certains praticiens à stopper leur activité et/ou se réorienter professionnellement. Les étudiants n'ont malheureusement pas été épargnés avec une année scolaire hachée, des retards sur les cursus impactant également le marché du travail à compter de l'obtention du CSCT.

L'année 2020 c'est aussi le collectif SOS retraites que le SFCD a rejoint dans le but de protéger la gestion de nos caisses de retraite, mise en question par la réforme des retraites. Si cette réforme est en pause, le SFCD ne manquera pas de reprendre son activité sur ce sujet dès qu'il sera de nouveau sur la table des négociations.

L'année 2021 est une année à fort enjeu politique puisque se tiennent les élections URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) dont le résultat détermine les syndicats dits représentatifs de la profession. Les syndicats représentatifs sont amenés à négocier les textes conventionnels établis avec le gouvernement. Le SFCD présentera ses listes pour la première fois lors de ces élections dont le vote se déroulera par voie électronique.

Le SFCD entend porter en 2021 l'adaptation du congé paternité, qui a été augmenté pour les hommes salariés, aux professionnels de santé libéraux et faire évoluer le congé maternité pour la santé mère / enfant et la santé économique des cabinets.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Chaque année le SFCD organise un séminaire dans une ville universitaire et organise une rencontre à la fac avec les étudiants. Ainsi, le SFCD était à Rennes en 2018, Strasbourg en 2019, le prochain sera à Bordeaux dès que la situation sanitaire le permettra.

Le SFCD renseigne et accompagne les étudiants qui le sollicitent.

Le SFCD a à cœur de développer ses relations auprès des étudiants puisqu'ils sont l'avenir de notre profession, ils sont les acteurs de demain.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Comme un acteur majeur de la représentativité et de la défense des étudiants donc indispensable et incontournable. L'avenir du cursus des études et la sérénité au niveau universitaire et hospitalier doivent être discutés avec l'UNECD. Mais l'UNECD c'est aussi le début de l'engagement et la découverte d'autres facettes de la profession en France mais aussi en Europe et au niveau international. Pour le SFCD, nous vous voyons comme un interlocuteur privilégié et partenaire de partage et de discussion. Personnellement, l'UNECD est pour moi le début de mon engagement qui se poursuit aujourd'hui en tant que présidente du SFCD avec le partage des mêmes valeurs.

Le Guide des Études en Odontologie

Le COMIDENT : le COMité des Industriels de l'art DENTaire



Pierre-Yves LE MAOUT
Président



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession ?

Le COMIDENT est l'association professionnelle représentant près de 150 sociétés spécialisées dans la fabrication et la distribution des matériels et matériaux dentaires ainsi que les nouvelles technologies indispensables au travail des professionnels, chirurgiens-dentistes, assistants et prothésistes dentaires.

Porte-parole reconnu des entreprises du monde de la santé bucco-dentaire, le COMIDENT a pour vocation de fédérer, représenter et valoriser les intérêts du secteur d'activités. Il apporte son expertise aux entreprises et les accompagne en leur fournissant des services (veille économique et réglementaire, ...). Il est aussi un acteur reconnu du domaine dentaire auprès des pouvoirs publics et autorités compétentes et un interlocuteur référent des acteurs de la santé bucco-dentaire dont l'UNECD.

Il est également et particulièrement, le partenaire de l'Association Dentaire Française (ADF) avec qui il co-organise, chaque année, l'Exposition du Congrès annuel.

• Quelles sont les actualités brûlantes du COMIDENT de cette année 2020-2021 ?

Le secteur dentaire fait face à différentes évolutions qui ont des répercussions et des interactions sur l'ensemble des acteurs :

- La mise en place de la nouvelle convention dentaire
- Le 100% santé
- La révolution numérique engendrant des mutations profondes dans les parcours de soins. Les innovations technologiques font évoluer les pratiques dentaires et améliorent la prise en charge du patient.
- Le secteur des dispositifs médicaux doit absorber la plus importante modification du cadre réglementaire qu'il aura connu depuis la création du marquage CE. Les opérateurs économiques concernés auront l'obligation de mettre en conformité les produits avec le règlement (UE) 2017/745 à l'échéance du 26 mai 2020.

Le COMIDENT accompagne les entreprises adhérentes dans cet important travail d'adaptation.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Le COMIDENT reste persuadé de l'intérêt, pour tous les acteurs et l'écosystème dentaire, de davantage de coordination et de coopération pour permettre de co-construire des propositions d'actions et de développer des outils de communication communs indispensables auprès des pouvoirs publics, des complémentaires santé et des patients.

C'est dans cet esprit que le COMIDENT invite systématiquement les représentants de l'UNECD à échanger et à représenter la voix des futurs professionnels de santé lors des différentes rencontres et conférences qu'il organise.

Par ailleurs, le COMIDENT, s'attache depuis plusieurs années à placer l'éthique, la réglementation comme la déontologie au cœur des activités quotidiennes de ses membres et contribuer ainsi, avec les professionnels de santé, à la construction d'un secteur dentaire responsable et respecté. Dans ce cadre, le COMIDENT informe l'UNECD des principes régissant les liens d'intérêts et ceux de la transparence, renforcés par de nouvelles dispositions de la loi santé de Juillet 2019 et la loi anti-cadeau afin que l'association en soit le relais auprès des étudiants en chirurgie-dentaire.

En sus, le COMIDENT souhaite apporter toutes les informations nécessaires aux étudiants concernant les changements apportés aux dispositifs médicaux (statut de la plupart des produits/équipements/technologies/logiciels dans le secteur dentaire) par le Règlement européen 2017/745 et leur permettre, en plus, de savoir reconnaître les produits contrefaits.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Le COMIDENT a toujours considéré l'UNECD comme un laboratoire d'idées, outil de réflexion de l'évolution des études et de la médecine bucco-dentaire et porte-parole des étudiants en chirurgie-dentaire.

Le COMIDENT partage avec l'ensemble des acteurs du secteur dentaire l'ambition, pleine et entière, d'améliorer l'accès de tous les citoyens à des soins bucco-dentaires de qualité, de lutter contre leur renoncement et d'envisager une part plus importante aux actions de prévention, fondamentaux de toute politique de santé publique.

Le COMIDENT reste donc favorable à toute initiative qui, mobilisant et capitalisant les compétences de chaque profession, assurera la promotion d'une filière de santé bucco-dentaire unie et responsable, afin de relever les défis de santé publique et les enjeux à venir.

Le COMIDENT considère l'UNECD comme un des partenaires de cette filière.

L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)



Dr Sophie DARTEVELLE
Présidente

Alexandre Dezza
Chargé de mission stratégie
étudiants / jeunes installés



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

L'UFSBD est l'organisme officiel de la profession entièrement dédié à la prévention et à la promotion de la santé. Créé par la profession pour réunir tous les praticiens souhaitant se mobiliser dans et hors de leur cabinet en faveur de la prévention dans le respect du cadre déontologique de notre profession. C'est le seul organisme professionnel qui s'adresse à tout le monde : le grand public et les patients par des actions de proximité et de communication, les équipes dentaires par son organisme de formation continue, les institutionnels et les médias par des campagnes de plaidoyer politique sur la place de la santé bucco-dentaire et le rôle majeur du chirurgien-dentiste. Mais c'est avant tout une œuvre collective. Elle permet de capitaliser sur les expériences acquises au profit d'un même but : la santé bucco-dentaire au cœur de la santé

• Quelles sont, selon vous, les actualités brûlantes pour cette année 2020-2021 ?

Malgré un contexte pandémique, l'UFSBD est avant tout une structure agile qui a poursuivi ses missions, tout en accélérant certaines mutations. Un des moments phares a été le colloque de santé publique de l'UFSBD : parcours coordonné du patient et santé bucco-dentaire, un lien indiscutable ! comment le faire vivre au quotidien ? Les axes développés seront des fils conducteurs pour poursuivre des actions interprofessionnelles. Une présence en proximité qui a été maintenue par les actions terrains mais aussi sur les réseaux sociaux. Nos membres se sont fortement mobilisés aussi dans la période de confinement pour appuyer la mise en place des régulations des urgences dans les départements.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Les étudiants sont l'avenir de notre profession et de nos structures professionnelles. C'est pour cela que l'UNECD est membre du conseil d'administration national de l'UFSBD ainsi que les corps dans la plupart de nos comités départementaux. Au-delà de découvrir que la profession œuvre depuis 55 ans à la santé publique dans et hors des lieux d'exercices à travers notre BLOG www.nextdentiste.com, le maillage local de l'UFSBD permet aux étudiants de continuer à soutenir ces démarches par une adhésion gratuite et aussi pour ceux qui le souhaitent en participant à des actions terrain.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

L'UNECD est un acteur important dans le monde étudiant et le paysage professionnel par ses prises de parole et de position assumées sur les sujets d'actualités qui concernent à la fois la formation et le futur exercice.

Le Guide des Études en Odontologie

ReCOL : Recherche Clinique en Odontologie



Brigitte GROSGOGÉAT

• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession ?

Inspiré du « National Dental Practice-Based Research Network », réseau américain, l'objectif du réseau ReCOL est d'associer les chirurgiens-dentistes qui exercent dans des cabinets, qu'ils soient libéraux ou salariés de ces structures, à la recherche clinique. L'objectif est de contribuer à améliorer la santé bucco-dentaire de nos patients en conduisant des recherches dans le cadre d'un exercice quotidien afin de faire évoluer nos pratiques de façon rigoureuse et scientifiquement validée. Très concrètement, ReCOL s'inscrit comme un partenaire pour les industriels de la filière dentaire, notamment pour les accompagner, lors de la mise en place du nouveau règlement européen, qui exige d'apporter davantage de preuves cliniques sur les dispositifs médicaux.

• Quelles sont les actualités brûlantes ReCOL de cette année 2020-2021 ?

Difficile d'en prioriser, ReCOL a plusieurs fers au feu.

En premier lieu, nous souhaiterions remercier les 40 investigateurs libéraux qui ont été les pionniers au sein du réseau ReCOL en acceptant de participer à RESTO DATA, la toute première étude interventionnelle qui a permis de faire un état des lieux de la santé orale des patients adultes dans deux régions pilotes. Ciblé initialement sur la qualité des restaurations coronaires, le projet a évolué et une seconde étude (ReOne) s'ouvre cette année avec un volet axé sur les pathologies et les traitements endodontiques et de nouveaux investigateurs.

Il faut aussi souligner toutes les enquêtes qui ont pu être conduites et dont les résultats devraient être prochainement publiés sur différents sujets tels que la prise en charge des obturations coronaires défectueuses, la douleur post-opératoire en implantologie, les connaissances et les attitudes des chirurgiens-dentistes vis-à-vis de la tabacologie, et la prescription des antibiotiques systémiques et locaux pour le traitement parodontal. Pour cette dernière, ReCOL a agi en synergie avec le CNEP et la SFPIO, et cela s'inscrit pleinement dans l'esprit collaboratif dans lequel ReCOL souhaite agir. Cela s'entend aussi par des collaborations avec d'autres professionnels de santé. Nous nous réjouissons d'avoir été sollicités par le réseau Sentinelles pour participer à leur côté avec également les pédiatres et les pharmaciens à l'étude SEROPRIM qui porte sur la séroprévalence des IgG dirigés contre les SARS-Cov-2 chez les professionnels de santé libéraux. Enfin nous avons le plaisir d'annoncer, en partenariat avec de nombreux acteurs, le lancement d'une enquête en vue de la mise en place d'une étude de plus grande envergure portant sur le rôle des chirurgiens-dentistes dans le dépistage des lésions préneoplasiques et sur la structuration de filières d'adressage incluant l'accès à l'innovation.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?



Plus que tout, les étudiants sont au cœur de ReCOL. Sans certains d'entre eux, ReCOL n'aurait jamais vu le jour ! Ils ont été d'une grande aide dans la création de l'association.

Les étudiants sont les consoeurs et les confrères de demain. Quel que soit leur choix d'exercice, nous espérons qu'une fois diplômés, ils/elles seront intéressés -ées pour participer aux actions proposées par le réseau ReCOL. Dans cette perspective, en concertation avec le précédent bureau de l'UNECD, il a été greffé une branche au réseau ReCOL permettant d'associer, lorsque le projet s'y prête, les étudiantes et les étudiants qui souhaitent participer. C'est dans cet esprit que c'est construit l'enquête précitée qui a porté sur les connaissances, les attitudes et les pratiques de la tabacologie, avec un volet à destination des chirurgiens-dentistes mais aussi un volet à destination des étudiants en formation initiale. De façon générale le taux de réponse a été très satisfaisant : la participation des étudiants a été époustouflante avec le retour de plus de 480 questionnaires, prouvant combien les étudiants témoignent de l'intérêt à la recherche, ce qui est très stimulant. Pour la petite histoire, ce projet a été porté par Jérémy Glomet, ex président de l'UNECD, et actuellement jeune confrère, diplômé d'un DIU de tabacologie et de sevrage tabagique.

En effet ReCOL peut aussi offrir l'opportunité à certains d'entre eux de conduire un projet qui leur tient à cœur ou d'y participer. Avis aux intéressés -ées ! Dans toutes les facultés, il y a des enseignant(e)s qui soutiennent vigoureusement ReCOL et qui accepteraient avec plaisir d'encadrer des thèses et/ou des mémoires.

Quelle fierté aussi que deux d'entre eux aient co-signé la première publication internationale qui émane du réseau. Espérons que bien d'autres, suivant ce même modèle, suivront.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Comme une formidable alliée ! Ses membres sont très réactifs et ce sont d'excellents ambassadeurs de la recherche, et de la recherche clinique en particulier. Le bilan et les perspectives partagées entre ReCOL et l'UNECD témoignent de la belle synergie existante entre ces deux associations.

Quel que soit votre mode d'exercice, si, vous aussi, vous avez envie de participer à de la recherche clinique via ReCOL ou si, tout simplement, vous avez envie d'en connaître davantage sur le sujet, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant par mail contact@recol.eu



Pour les étudiants



Pour les jeunes praticiens

La Société Francophone des Biomatériaux Dentaires (SFBD)



Jean-Pierre ATTAL



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

La Société Francophone des Biomatériaux Dentaires (SFBD) rassemble des universitaires, des praticiens et des industriels, spécialisés dans les biomatériaux dentaires. Cette dernière décennie a été marquée par l'apparition de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de mise en forme (usinage, impression 3D...etc). Dans un contexte sanitaire où la société exige une grande sécurité des Dispositifs Médicaux (DM), l'objectif de la SFBD est donc de mieux connaître ces nouveaux biomatériaux (composition, structure et propriétés) et de partager ces connaissances dans la sphère professionnelle et publique afin :

Que les praticiens les utilisent au mieux,
Que les industriels optimisent leur performance avant leur mise sur le marché,
D'optimiser la sécurité des patients.

• Quelles sont, selon vous, les actualités brûlantes pour cette année 2020-2021 ?

On peut les synthétiser en 3 points :

- La SFBD suit de très près, par l'intermédiaire de sa vice-présidente le Pr Brigitte Grosogoeat (Faculté de Lyon) les évolutions de la réglementation des DM, qui s'accroissent ces dernières années.

- Nous co-organisons avec l'UNECD en juillet 2021 le premier congrès Quizz en ligne de biomatériaux dentaires.

- Nous repensons avec la SOP (Société Odontologique de Paris) les modalités de la bourse Michel Degrange, co-fondateur de la SFBD avec le Pr Bernard Picard, afin qu'elle s'adresse davantage aux étudiants en 2ème cycle et/ou en master.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

C'est une tradition à la SFBD d'être très proche des étudiants. C'est pas par hasard si je suis vice doyen chargé de la vie étudiante dans mon UFR, membre de la cellule d'accompagnement des étudiants et du BIPE (Bureau d'Interface Professeur et Etudiants) présidé par mon ami le Pr Vianney Decroix et référent handicap étudiants pour l'Université de Paris. Je vais facilement vers eux et je pense qu'ils viennent facilement vers moi, même si je pense qu'on peut toujours mieux faire, notamment dans cette période difficile.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

La SFBD voit l'UNECD comme un partenaire long terme sur la plupart de nos actualités. Cela fait plusieurs années que nous avons pris, avec le Pr Brigitte Grosogoeat, la décision de ce partenariat qui a été formalisé par écrit comme l'UNECD sait si bien le faire. Nous aimerions continuer et amplifier nos échanges. Si je devais émettre une réserve toutefois : la trop courte durée des mandats des équipes dirigeantes de l'UNECD, nous avons à peine le temps de nous connaître que le mandat de nos interlocuteurs est fini...

Le Guide des Études en Odontologie

L'Institut Français pour la Recherche Odontologique (IFRO)



Martine Bonnaure-Mallet



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession ?

L'Institut Français pour la Recherche Odontologique (IFRO) est une association qui soutient la recherche en Médecine bucco-dentaire, avec l'aide de l'ADF, de Colgate/Gaba et de Pierre Fabre Santé en qualité de Gold sponsor Septodont (Silver sponsor) l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, la Société Française d'Odontologie Pédiatrique, le Comident, les Chirurgiens-Dentistes de France (Bronze sponsor).

Pourquoi soutenir la recherche dans ce domaine ?

Pour les patients comme pour les chercheurs et les cliniciens, comprendre, lutter et développer de nouvelles thérapeutiques nécessitent un soutien fort de tous pour résoudre au mieux les problèmes liés aux pathologies bucco-dentaires que celles-ci soient infectieuses, inflammatoires, ou fonctionnelles.

Les progrès de l'odontologie en tant que Science sont dépendants des résultats de sa recherche clinique, appliquée et fondamentale. Chercheurs, cliniciens permettent des avancées significatives dans les domaines des matériaux, des pathologies bucco-dentaires, des thérapies reconstructrices... Ces avancées sont issues de la biologie, de l'ingénierie, de l'utilisation de facteurs de croissance, des biomatériaux (nouvelles générations), et des nanotechnologies. Elles représentent le défi majeur en santé bucco-dentaire.

Ces avancées sont aussi possibles parce que des hommes et des femmes se sont engagés avec passion dans une démarche de recherche pour nos patients et notre profession.

Ils appartiennent à des unités de recherche réparties sur le territoire national qui sont le plus souvent adossées au CHU et aux facultés d'odontologie.

Parce que l'IFRO, émanation de la communauté odontologique, veut être en première ligne dans ce combat médical de pointe, il soutient la recherche dentaire dans tous ses aspects.

L'Institut a été créé il y a quinze ans, à l'initiative de l'ADF, d'universitaires et de partenaires industriels engagés. L'Institut est né de l'idée de fédérer un organisme privé et indépendant dans ses choix pour soutenir les équipes de recherche en médecine bucco-dentaire. L'Institut finance des bourses à de jeunes doctorants ou des projets de qualité.

Au fil des ans, le soutien de l'IFRO a permis de voir émerger des projets ambitieux publiés dans la presse internationale. Plus de 1,2 millions € ont ainsi été alloués. Les dossiers lauréats sont rigoureusement sélectionnés chaque année. Les travaux sont présentés par les lauréats au Congrès de l'ADF. Grâce à ce soutien, des projets ambitieux ont pu voir le jour et leurs publications dans la presse internationale témoignent de la recherche odontologique française.

Les résultats des travaux de recherche sont accessibles à tous les confrères via la Revue ADF infos et le site internet.

• Quelles sont les actualités brûlantes de l'IFRO de cette année 2020-2021 ?

L'IFRO, association de loi 1901, est doté d'un conseil d'administration autonome et représentatif assisté d'un conseil scientifique indépendant constitué de personnalités scientifiques internationalement reconnues. Ses missions sont de :

- financer des chercheurs et assurer la diffusion de leurs travaux.
- communiquer sur les thèmes d'actualités scientifiques.
- informer les confrères par une lettre trimestrielle (ADF infos) des dernières avancées scientifiques en lien avec notre profession.

Le fonctionnement de l'IFRO est totalement transparent et la totalité de ses ressources est destinée à la recherche.

L'IFRO est au fil des ans un vrai ballon d'oxygène d'autant plus indispensable à la recherche en odontologie que le financement public actuel sur projet ANR (Agence Nationale de la Recherche) par exemple est peu accessible pour nos équipes au sein d'unités. Pour permettre de soutenir des projets scientifiques et cliniques encore plus ambitieux, de répondre aux nouvelles exigences des pratiques et des approches technologiques, et favoriser les collaborations inter-équipes, l'IFRO a souhaité depuis 2016 modifier son Appel à Projets qui se décline maintenant sous une forme thématique.

Par exemple, cette année l'Institut Français pour la Recherche Odontologique ouvre son 21ème appel de soutien à la recherche dans le domaine de l'odontologie sur le thème : « Projets de recherche émergents en santé bucco-dentaire ». L'objectif principal de l'IFRO, vise à accompagner les jeunes chercheurs dans la mise en œuvre d'un projet innovant en recherche fondamentale, clinique ou appliquée en lien avec la santé bucco-dentaire. La date limite de dépôt est fixée au 28 février 2021.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Outre le fait d'accompagner les jeunes chercheurs en odontologie dans les unités de recherche où sont des odontologistes, l'IFRO soutient depuis toujours les étudiants de l'UNECD dans leurs démarches en faveur de la recherche, en particulier en intervenant dans les différentes journées scientifiques qu'elle a organisées. L'IFRO a recensé les différents laboratoires de recherche français dans le domaine de la Médecine bucco-dentaire permettant aux étudiants d'avoir la connaissance de la richesse et de la diversité des thématiques du domaine. En collaboration avec l'UNECD, l'IFRO participera à un autre recensement, celui des différentes formations de Master disponibles dans les 16 universités françaises possédant une UFR d'Odontologie.

En regardant la place de leurs homologues européens en recherche, les étudiants de l'UNECD sont ambitieux pour la recherche en Odontologie en France et sont force de propositions pour communiquer, organiser des séminaires, des prix recherche et tout simplement encourager les étudiants à s'inscrire en master. L'IFRO a partagé, partagé et partagera l'ensemble des actions recherche de l'UNECD.



INSTAL&VOUS

ACCÉLÉRATEUR DE RÉUSSITE

JULIE, 28 ANS,
AIME LES CHALLENGES...
AVEC GACD, ELLE A RÉUSSI
SA 1^{ÈRE} INSTALLATION.

UNE ÉQUIPE
DÉDIÉE

UN SITE
DISPONIBLE 24/7

DES TARIFS
PRÉFÉRENTIELS

DES JOURNÉES
DE PARTAGE
D'EXPÉRIENCE



01 48 01 32 68 | GACD.FR



VOTRE
santé
NOTRE
COMBAT

Annuaire des instances professionnelles

Instances professionnelles

ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES (ONCD)

22, rue Emile Ménier – BP 2016 - 75761 PARIS Cedex 16

Tél : 01 44 34 78 80 / Mail : courrier@oncd.org

Site : www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr / Facebook : Ordre National des chirurgiens-dentistes

Instagram : [oncd_chirurgiensdentistes](#) / Twitter : ONCD_

ASSOCIATION DENTAIRE FRANCAISE (ADF)

22, Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS

Tél : 01 58 22 17 10

Site : www.adf.asso.fr Facebook : Association dentaire française

Instagram et Twitter : [adfasso](#)

UNION FRANCAISE POUR LA SANTE BUCCO-DENTAIRE (UFSBD)

7, rue Mariotte - 75017 PARIS

Tél : 01 44 90 72 80 / Mail : ufsbdbd@ufsbdbd.fr

Site : www.ufsbdbd.fr / Facebook : UFSBD Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire

Instagram et Twitter : UFSBD

Le Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes (SFCD)

22, avenue de la Grande Armée - 75017 Paris

Tél : 05 81 02 41 93

Site internet : <https://sfcd.fr/>

Instagram : [sfcd.femmescd](#) / Twitter : SFCD

Syndicats représentatifs des chirurgiens-dentistes libéraux

FEDERATION DES SYNDICATS DENTAIRES LIBERAUX (FSDL)

20, rue de Marne - 94140 ALFORTVILLE

Tél : 01 53 66 44 15

Site : www.fsdlib.fr / Facebook : FSDL

Twitter : [syndicatFSDL](#)

CHIRURGIENS DENTISTES DE FRANCE (CDF)

54, rue Ampère - 75017 PARIS

Tél : 01.56.79.20.20

Site : www.lescdf.fr / Facebook : Les CDF - Les Chirurgiens-Dentistes de France

Instagram et Twitter : [lescdf](#)

UNION DENTAIRE (UD)

14, rue ETEX - 75018 PARIS

Tél : 01 44 85 51 21

Site : www.union-dentaire.com / Facebook : Union Dentaire

Instagram : [union_dentaire](#) / Twitter : UJCDBN



ÉTUDIANTS : POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES

1

Avec la carte la médicale Plus, cumulez **responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, offerts** pendant toute la durée de votre cursus

2

Avec **l'assurance santé**, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié **à partir de 14,92 €* par mois**

3

Avec **l'assurance automobile et 2 roues**, assurez mieux tous vos déplacements professionnels et privés

4

Avec **l'assurance habitation**, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces, que vous soyez propriétaire ou (co)locataire **à partir de 60 €* par an**

Contactez vite votre Agent Général



0 969 32 4000

Service gratuit
+ prix appel

APPEL NON SURTAXE

*Voir conditions en agence.

Les contrats la médicale Plus, La Médicale Assurance Automobile et La Médicale Assurance Habitation sont assurés par La Médicale. Le contrat Assurance 2 roues est commercialisé par La Médicale Courtage. Le contrat La Médicale Santé est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de La Médicale. Le contrat de prévoyance est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de Predica et La Médicale. La Médicale - Société anonyme au capital entièrement libéré de 5 841 168 € - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 3 rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris - Immatriculée sous le numéro 582 068 698 RCS Paris - Téléphone : 01.51.72.55.00 - Société d'assurance agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris. Predica, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, siège social 16-18, boulevard de Vaugirard 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. La Médicale Courtage - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris. Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée sous le numéro 822 103 099 RCS Paris. Société de courtage d'assurances inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS N° 16 005 653. Les contrats sont commercialisés par Les Agents Généraux de La Médicale.

Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en janvier 2021. AAPP 4955.

lamedicale.fr



La médicale

assure les professionnels de santé



VOTRE ASSURANCE
NATURELLE



Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE

22, Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS

contact@unecd.com - www.unecd.com



www.unecd.com